

Qui retarde l'ouverture de l'hôpital régional de la Mauricie???

1500 agents de la paix attendent le ministre L'Allier

Occupation du Centre culturel de Drummondville

par Gérard PRINCE

DRUMMONDVILLE — Les 2.500 agents de la paix du Québec, réunis en session d'études au Centre culturel de Drummondville, n'évacueront pas les lieux tant et aussi longtemps que l'un ou l'autre des ministres responsables de leur sort, ne soient pas venus leur expliquer le point de vue du gouvernement. C'est ce qui ressort des dernières déclarations des dirigeants syndicaux faites au Nouvelliste en fin de soirée hier.

Fort de nombreux appuis, dont celui des 30.000 membres de la fonction publique, les agents de la paix s'apprêtaient hier soir à passer une seconde nuit de veille et de discussions pour revendiquer des améliorations de salaires.

Dans une des nombreuses allocutions ponctuées de cris, d'applaudissements et de bravos, l'un des dirigeants du syndicat, M. Raymond Pion, a expliqué que les gardiens de prison, pour leur part, reçoivent des traitements de beaucoup inférieurs à ceux des mêmes fonctionnaires du gouvernement fédéral. Se basant

sur l'échelle de salaires proposée par le gouvernement du Québec, ce même porte-parole a précisé qu'un gardien provincial recevrait \$2.375 de moins qu'un gardien fédéral à sa première année de service, \$2.599 de moins la deuxième année et \$2.743 de moins la troisième année. Selon lui, l'augmentation proposée par le Québec à ses agents de la paix n'est que de 4,6 pour cent, alors qu'au fédéral, elle est de 10 pour cent.

Le plus important appui qu'ait reçu le syndicat des agents de la paix a été celui du syndicat parallèle des officiers de la paix, qui a débrayé hier soir à six heures, laissant les prisons sans gardiens ni surveillants.

Précisons que le président de la fraternité des cadres intermédiaires des agents de la paix, Léo Paul Legros, et le représentant de la section de Montréal, M. Gélinas, ont tenté d'obtenir de l'assemblée de conserver un minimum de surveillance.

30 prisons désertes

Prisonniers concentrés dans 9 institutions

par Jean FORTIER et Lorenzo BROUILLARD

TROIS-RIVIÈRES — Hier soir, il ne restait plus que neuf centres de détention en opération dans la province de Québec, sur un total de 39. Les autres ont tous été fermés et les prisonniers ont été transférés dans l'un de ces centres. Cette mesure a été rendue nécessaire depuis le débrayage ou journée d'étude entrepris, hier après-midi, par les agents de la paix qui assurent en majeure partie la surveillance des établissements de détention.

Les neuf centres encore en opération sont ceux de Chicoutimi, de Hull, de Montréal (Bordeaux et Parthenais), de Québec, de Rouyn, de Saint-Hyacinthe, de Sherbrooke, de Sorel et de Waterloo.

Transfert

Plus près de nous, le centre d'Arthabaska a été fermé et les prisonniers ont été répartis dans les établissements de Sherbrooke et de Waterloo.

Hier après-midi, l'établissement de détention de Trois-Rivières effectuait son premier transfert de prisonniers vers la prison de Sorel. Le directeur du centre trifluvien M. Jean Cloutier avait entrepris les transferts dès le début de la semaine. Vingt-six prisonniers ont été expédiés durant la semaine tandis que les quinze autres quittaient notre ville hier après-midi, sous l'étroite surveillance des agents de la Sûreté du Québec et des surveillants principaux.

Le transport des prisonniers s'est déroulé sans altération. Le directeur du centre de Joliette a imité, hier après-midi, le geste de son confrère trifluvien. M. Sylvio Brissette a déploré durant la journée les 12 détenus qui demeuraient encore à l'institution.

Inquiétude

par Gérard PRINCE

DRUMMONDVILLE — C'est sous une forte dose d'inquiétude que se poursuivaient les discussions hier soir au Centre culturel de Drummondville à l'occasion de la grève des agents de la paix. En effet, on avait appris que plusieurs cadres et surveillants de prison avaient été obligés par leur directeur de garder les détenus en l'absence des gardes et des autres cadres qui avaient débrayé. Comme la Sûreté du Québec ne pénétrait pas à l'intérieur des prisons, mais ne faisaient que surveiller les alentours, on craignait beaucoup pour le sort des quelques hommes qui restaient en place.

Les détenus, à cause de leur nombre, pouvaient réussir à maîtriser leurs gardiens et on craignait des tragédies possibles. Ce climat d'incertitude et cette situation anormale était imputée, selon le représentant syndical de la région de Montréal, M. Paul-Emile Gélinas, à l'incertitude du gouvernement et, advenant un drame, le blâme devrait être porté contre lui.

Des concentrations de prisonniers ont été faites aux prisons de Sorel, Chicoutimi et Amos.

veillants, sergents ou lieutenants, dans les 30 prisons sous leur juridiction, mais l'assemblée a décidé, dans une réclamation unanime, du débrayage complet des 320 officiers, ce qui a été effectué à compter de six heures.

L'attitude de la Sûreté du Québec

L'attitude de la Sûreté du Québec dans ce conflit a été claire, du moins à Drummondville. M. Guy Magnan, président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, a fait savoir par téléphone l'appui et le soutien moral des membres de la Sûreté du Québec à l'endroit des agents de la paix. On rapportait hier soir à Drummondville que la SQ n'avait pas accepté de remplacer les gardiens de prison, mais seulement de faire une surveillance à l'extérieur des prisons.

Tard hier soir, les agents de la paix, dont les rangs avaient grossi continuellement depuis le débrayage par l'arrivée des effectifs les plus éloignés, attendaient

toujours la visite du ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, pour lui demander d'expliquer quelle était au juste la politique salariale du gouvernement du Québec, et si la décision finale

ne pouvait plus être révisée. Les agents demandaient aussi la présence de M. Jean Cournoyer, ministre du Travail, et de Me Jérôme Choquette, ministre de la Justice.

M. Raymond Pion, président du syndicat, nous confiait que les membres attendaient une réponse de ce côté-là comme un minimum de garantie pour penser à retourner au travail.



Le transfert des prisonniers de l'établissement de détention de Trois-Rivières vers celui de Sorel s'est fait le plus discrètement possible, hier après-midi, sous l'étroite surveillance des policiers de la Sûreté du Québec. (Photo Roland Lemire)

le nouvelliste

52e année, No 84

Trois-Rivières, lundi 7 février 1972

Quinze cents

La Presse: grève terminée

MONTREAL (PC) — Les employés du journal La Presse ont voté dimanche en faveur du retour au travail, à la suite d'un conflit ouvrier qui durait depuis six mois, ce qui laisse prévoir que le journal qui a cessé de paraître le 27 octobre, reparaitra sous peu.

Les 11 syndicats de l'entreprise ont en effet ratifié à la quasi unanimité, en assemblée générale, les ententes de principe intervenues plus tôt entre leurs représentants et ceux de l'employeur.

Le protocole de retour au travail prévoyait d'abord que la première édition du journal paraîtrait ce mercredi, mais cet

objectif sera difficilement réalisable et le journal ne paraîtra sans doute que lundi prochain au plus tard.

La rentrée se fera progressivement à compter d'aujourd'hui. Les employés seront cependant payés pour toute la semaine, quel que soit le jour de leur rappel au travail.

En vertu de l'entente, les parties renoncent à toutes représailles ou poursuites judiciaires à propos d'incidents reliés au conflit. L'employeur s'engage à défrayer entièrement les contributions aux régimes d'assurance collective et aux fonds de retraite des employés pour la période écoulée depuis les mises à pied. Malgré le lock-out, l'ancienneté et les vacances de l'année en cours seront maintenues.

De plus, les six syndicats dont la convention collective était encore en vigueur le 27 octobre, date du lock-out, ont obtenu pour leurs membres des remboursements de salaire calculés suivant l'échelle de 1972.

Sur l'enjeu principal du conflit, la sécurité d'emploi, le front commun intersyndical s'est assuré une clause excluant toute mise à pied relative à des changements technologiques, à des transformations dans les procédés d'opération, à l'acquisition de nouvelles pièces d'équipement, à l'octroi de contrats à forfait ou à l'exécution hors de l'entreprise d'un travail pour le compte de La Presse.

D'autre part, les typographes, pres-

siers, clichés, photographeurs, employés des annonces classées et préposés à l'entretien se sont réunis à la salle des charpentiers où le président de la FTQ, M. Louis Laberge, leur a adressé la parole.

Soulignant l'issue "victorieuse" du conflit, M. Laberge a demandé aux syndiqués de ne pas retourner à leurs habitudes "pantouflardes" et à être solidaires du mouvement syndical. Il les a priés d'être présents le 28 février au Forum de Montréal, alors que les syndiqués et les chômeurs manifesteront leur mécontentement contre le chômage qui sévit au Québec.

Nouvelle convention

Seul le syndicat des journalistes CSN a divulgué les détails de sa convention collective. Celle-ci accorde des hausses de salaires successives de \$15 et \$15 en deux ans, plus une augmentation de \$4 le 1er juillet 1973.

Cette hausse a l'avantage de rehausser la rémunération aux échelons inférieurs, le pourcentage d'augmentation allant en décroissant de bas en haut de l'échelle salariale.

Les clauses professionnelles comportent pour les journalistes un certain nombre de gains. En revanche, le syndicat a renoncé à syndiquer les pigistes et les adjoints au directeur de l'information, ainsi qu'à user d'un droit de veto sur la nomination du rédacteur en chef.

Pas d'incidents à Newry

20,000 manifestants ont défilé en silence

NEWRY, Irlande du Nord, Reuter — Près de 20.000 catholiques irlandais ont défilé silencieusement dimanche après-midi dans les rues de Newry, petite ville d'Irlande du Nord, proche de la frontière avec la République irlandaise. Il n'y a pas eu d'incidents.

Malgré les craintes exprimées par les milieux officiels, les tragiques événements de dimanche dernier ne se sont pas reproduits. Militants des droits civils et forces de l'ordre se sont pratiquement ignorés, et pourtant on ne voyait qu'eux, dans cette petite ville de 14.000 habitants.

Les organisateurs de la marche affirmant avoir remporté une victoire sur le gouvernement protestant de l'Irlande du Nord, en défiant ouvertement l'interdiction qui frappe toutes les marches dans la province. Ils affirment également avoir roulé l'armée britannique en changeant de parcours à la dernière minute.

Bernadette Devlin, députée d'Irlande du Nord et militante des droits civils, qui était au premier rang de la marche, a déclaré après la fin de la manifestation: "C'est le plus beau jour de ma vie. Je

suis au bord des larmes. Je suis si heureuse du courage et de l'unité de notre peuple".

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.
Généraliste
dépeçage,
vente,
Min. -15 et 25
Mardi: peu
de changement.
☐ La meilleure huile
☐ Le meilleur service
374-6221



M. Raymond Pion, président du Syndicat des Agents de la Paix de la Fonction Publique (SAPQ)

sommaire

Au Coeur du Québec	8
Bandes illustrées	19
Classées	18-19-20
Convocations	18
Détente	16-17
Information régionale	7-8-9
Madame en tête	10-11
Mots croisés	21
Nécrologie	21
Shawinigan-Grand'Mère	6
Sports	13-14-15
Télévision	16

miniloto
TIRAGE: VENDREDI
LE 4 FÉVRIER
63498
19 gagnants de \$5.000
3498
152 gagnants de \$500
498
1539 gagnants de \$100

le sourire du petit déjeuner

Les prix montent si vite qu'un dollar d'économisé, c'est 50 sous de perdus.

Gracieuseté
CRÈMERIE DES TROIS-RIVIÈRES
1766
Tél. 378-9133-298-3581-536-4471
Le service qui ne fait pas attendre

Sport

- Après avoir pris une avance de 3-0, les Ducs de Trois-Rivières voient les Remparts de Québec, leur rafler une victoire de 7-6. **Page 13**
- Scandale aux Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo. **Page 13**
- Karen Magnussen en quête aujourd'hui d'une première médaille d'or pour le Canada. **Page 13**
- Denis Potry marque le but de la victoire de 4-3 des Rangers de Drummondville sur les Bruins de Shawinigan en surtemps. **Page 13**
- Les Loggers d'OCCSA décrochent les honneurs du tournoi senior de basketball. **Page 15**
- Le duo Corbin-Verronneau s'assure les honneurs du 24-Heures Labatt pour motoneiges. **Page 15**

Radio-Canada paralysée

par la PRESSE CANADIENNE

Les techniciens de Radio-Canada ont quitté leurs postes dans cinq centres canadiens dimanche alors qu'ils continuaient une série de débrayages dans un différend sur le salaire avec la société d'Etat.

Le plus court arrêt de travail a été à Toronto, où les membres de l'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion ont quitté leur travail et en

sont revenus deux heures plus tard.

Ce débrayage a interrompu pendant environ quatre minutes la radiodiffusion d'une joute de la ligue Nationale, Toronto à New York, avant que le personnel de cadre n'assure la reprise des opérations.

Les membres du syndicat ont également débrayé à Ottawa, Montréal, Winnipeg et Halifax.

Le syndicat est autorisé, en vertu de la loi, à débrayer depuis le 21 janvier.



L'exécutif provincial du Crédit social du Canada a nommé hier après-midi le directeur régional pour la Mauricie en la personne de M. Jacques Vachon (à gauche). M. René Matte, député fédéral du comté de Champlain (au

centre) assistait à la réunion présidée par le président provincial du Crédit social du Canada, M. Réal Lemay. (Photo Roland Lemire)

Réunion à Trois-Rivières d'un front commun des adultes-étudiants

MONTREAL (PC) — Un comité provincial d'organisation des étudiants éducation permanente a été formé et devrait, d'ici à la mi-février, réunir à Trois-Rivières les principaux représentants des adultes-étudiants au Québec.

Le but de ce front commun, a déclaré au Devoir le président de ce comité, M. Jean-Marc Bernier, est d'arriver à forcer les gouvernements fédéral et provincial à négocier avec les étudiants les modalités

d'application de la loi sur la formation professionnelle des adultes adoptée à Ottawa en avril 1967.

Une trentaine de représentants de huit centres de formation assistaient à la réunion d'hier à Longueuil. Le vice-président du comité, R. Caya, est de Joliette; le secrétaire, Robert Trudel, est du Centre Irberville à Montréal et le relationniste, Yvon Guénette, est de Mont-Laurier.

Le comité a déjà l'appui de groupement d'étudiants-adultes du Bas-du-Fleuve, notamment, qui procéderont à un regroupement régional.

Les "recyclés" ont passé en revue des dossiers qui révèlent des situations douloureuses pour nombre d'entre eux: au centre Irberville se termine, le 11 février, les cours de secon-

daire 3 pour 175 élèves — 50 pour cent de ces élèves ne pourront plus poursuivre leurs études parce que la loi est formelle et qu'il ne faut pas dépasser 52 semaines de formation académique.

A l'école Gérard-Filion, une centaine d'adultes ne peuvent entrer en secondaire 1 et seront sans ressources le 18 février, pour des raisons semblables. A

Longueuil, à la régionale de Lanaudière et à celle de Lignery, Ste-Foy, se retrouvent des cas de même nature.

Nous jugeons, précise le communiqué remis à la presse après cette journée d'étude, qu'il serait regrettable que les étudiants adultes paient pour les erreurs de certaines fonctionnaires préposés à l'éducation permanente.

Un feu de 41 heures

TROIS-RIVIERES (J.F.) — Le dernier pompier à être demeuré sur les lieux de l'incendie du magasin Loranger et Molesworth a quitté l'endroit hier soir vers 19h45, alors que de la fumée se dégageait toujours des ruines.

Pour prévenir toute attise, les pompiers ont installé deux jets en permanence qui arrosent

continuellement le foyer où se dégage encore de la fumée. Trois gardiens du magasin Loranger et Molesworth sont toujours sur les lieux pour prévenir tout vol des objets encore intactes par le feu.

On se souviendra que l'incendie s'est déclaré vendredi matin vers 2h30. Quelques heures plus tard, l'entrepôt et le magasin Loranger et Molesworth étaient déjà considérés comme des pertes totales. Il aura donc fallu aux pompiers 41 heures de dur labeur avant d'éteindre complètement le feu qui a détruit de fond en comble le magasin qui existait depuis 26 ans.

LA MIXTURE BUCKLEY
EST UN REMÈDE
SANS SUCRE
CONTRE LA TOUX—
POUR UNE DIÈTE
SANS SUCRE
ELLE SOULAGE
LA TOUX VITE!



**POUR UN
PRET
HYPOTHECAIRE
CONSULTEZ LA
CAISSE POP
ST-PHILIPPE**
1900, ROYALE TROIS-RIVIERES
Tél.: 378-5416

Pour les comtés de la Mauricie

M. Jacques Vachon nommé directeur du Crédit social

par Jean FORTIER

TROIS-RIVIERES — L'exécutif provincial du Crédit social du Canada a procédé hier après-midi au Sapin Bleu, à la nomination d'un directeur régional qui aura pour tâche de constituer les différents exécutifs de comtés de la Mauricie. C'est M. Jacques Vachon, ancien candidat libéral du comté de Trois-Rivières à l'assemblée nationale, ancien candidat au siège numéro huit aux dernières élections municipales trifluviennes, et nouveau militant du Crédit social du Canada qui a été désigné par l'exécutif provincial.

90 jours

M. Vachon a reçu un mandat d'approbation de 90 jours pour exécuter les tâches préalablement déterminées par l'exécutif provincial. Il aura pour principale tâche de constituer les bureaux exécutifs des différents comtés de la Mauricie qui englobent les comtés de Saint-Maurice, Champlain, Trois-Rivières, Berthier et Richelieu.

M. Vachon devra respec-

ter l'échéance de temps qui lui a été allouée puisque dans les milieux créditistes on s'attend à des élections fédérales pour le mois d'avril. Présentement la province de Québec est passée de huit régions à dix-neuf. Quatorze directeurs régionaux ont été nommés et tous se préparent fébrilement aux prochaines élections fédérales.

Objectif 40

Une fois les exécutifs de comtés formés, ces derniers devront étudier la possibilité de soumettre un ou plusieurs candidats qui seraient les plus aptes à très bien représenter le Crédit social du Canada et leur comté.

Une fois que les mises en nomination seront parvenues à l'exécutif provincial, celui-ci étudiera chacune des mises en nomination pour déterminer si oui ou non le candidat soumis pourrait être élu. Si un rapport positif en faveur du candidat est remis par le comité de nomination de l'exécutif provincial, ce dernier autorisera à ce qu'une élection de mises en nomination entre

les différents candidats du comté ait lieu.

Le Crédit social du Canada s'assure ainsi que tous les comtés auront des candidats représentatifs et productifs. Avec un tel choix de candidats, le Crédit social du Canada espère atteindre son objectif de 40 députés créditistes au gouvernement fédéral.

M. René Matte, député créditiste du comté de Champlain au gouvernement fédéral a également expliqué l'objectif 40 tout en demandant aux militants créditistes d'appuyer sans réserve le directeur régional nommé par l'exécutif provincial du Crédit social du Canada.

Collision frontale

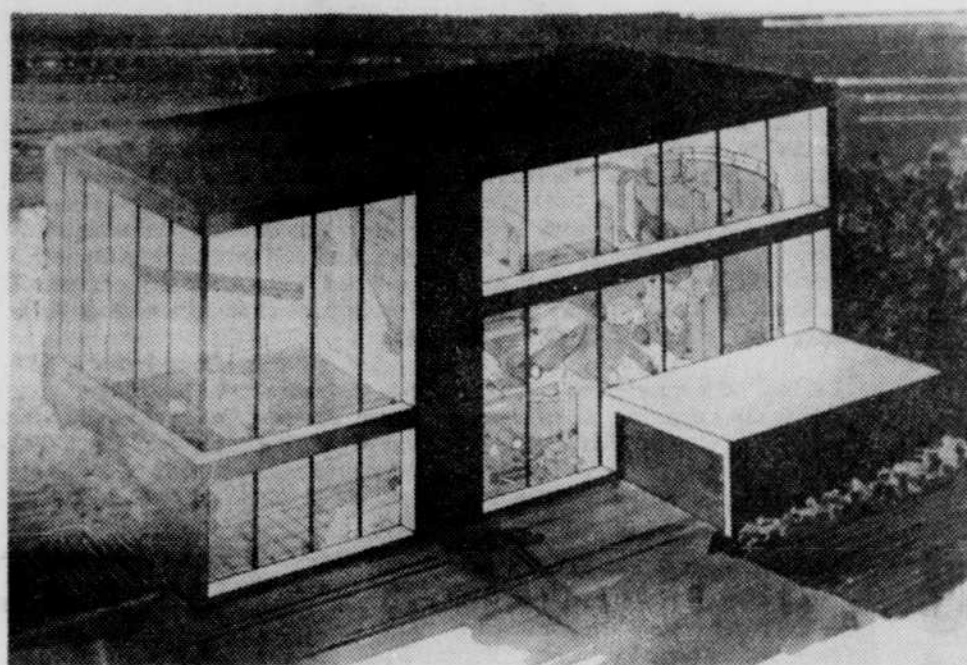
BATISCAN (J.F.) — Une collision frontale impliquant trois automobiles a causé des blessures mineures à quatre personnes, samedi après-midi vers 15h45, à Batiscan.

Les personnes blessées sont Mlles Rita Morin, du 728, 111ème rue à Shawinigan-Sud, Mme Marcel Leduc, du 753 rue Picotte à Louiseville et M. Pierre Matteau, route deux est, à Saint-Roch-Désaulnais, Lislet, comté de Montmagny, qui souffraient tous de

blessures au genou. Le jeune Steve Leduc, sept mois, a été transporté à l'hôpital par mesure de sécurité n'ayant aucune blessure apparente.

L'accident s'est produit face au 13,110, rue Principale à Batiscan. A cet endroit la route deux se rétrécit considérablement ne laissant le passage qu'à une seule automobile.

Les constatations ont été rédigées par les agents Mario Simard et Rosaire Châput de la Sûreté du Québec de Sainte-Anne-de-la-Pérade qui ont été secondés par l'agent Roger Boisvert du même détachement. Les policiers ont eu recours aux ambulanciers de la maison Roland Hivon pour effectuer le transport des blessés à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières où le Dr Maurice Poulin les a soignés.



L'usine de recyclage des ordures ménagères, dont le projet pilote doit être réalisé très prochainement au Cap-de-la-Madeleine, selon la groupe Futura, promoteur de l'implantation de cette usine, aura comme coût de construction une

première estimation de \$3,500,000 avec une capacité de 400 tonnes par jour de recyclage. La photo ci-dessus illustre l'aspect qu'aura la construction projetée. (Photo Roland Lemire)

Les Richelieu se réuniront à Montréal

OTTAWA — La réunion de l'Assemblée générale du Riche-

lieu international aura lieu cette année et ce pour la première fois, à l'hôtel Reine Elisabeth à Montréal, les 17, 18 et 19 février. La grande majorité des mandataires des 175 clubs de la société assisteront à ces assises accompagnés d'un bon nombre de leurs confrères qui viendront comme observateurs. A chaque année plus de 600 mandataires et observateurs participent à cette rencontre qui normalement a lieu à Ottawa, le siège social du Richelieu international.

M. Georges Lavolette de Grand'Mère, un administrateur au Richelieu international a lancé une invitation tout à fait spéciale aux membres Richelieu de toute la Mauricie. M. Lavolette a expliqué que le thème des assises sera: Impératifs humanitaires du Richelieu international.

Dès le 17, en plus des réunions de différents comités et du Conseil d'administration, les ex-présidents généraux, les gouvernements régionaux et les administrateurs de district travailleront ensemble. Le sujet à l'étude sera: Motivation des membres et problèmes relatifs à la fondation de clubs. C'est à 20h, jeudi le 17 février que s'ouvrira officiellement les assises de l'Assemblée générale.



M. DENIS MASSICOTTE

Il est conseiller auprès d'une nombreuse clientèle dans les fonds de pension enregistrés pour la retraite.

Il vous avise que jusqu'au 29 février 1972 vous pouvez profiter d'une réduction d'impôt pour 1971.

Tél.: 378-4523

La Confédération
EDUCATION ASSURANCE VIE
Edifice Place Royale
Trois-Rivières, Québec

SPECIAL DU MARDI

La recette du colonel Sanders de.

Poulet Frit à la Kentucky.
DÎNER POUR UNE
PERSONNE

Notre diner régulier de 3 morceaux
MARDI SEULEMENT

La recette du colonel Sanders de.

Poulet Frit à la Kentucky.

Colonel Sanders et ses aides le font
"bon à s'en lécher les doigts"

La Villa du Poulet.

Magasins
pour apporter:

TROIS-RIVIERES
Boul. des Recollets
(angle Papineau)

CAP-DE-LA-MADELEINE
Rue Fussey
(angle Thibault)

LE SEUL, L'UNIQUE ROI DES BAS PRIX ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.



RODOLPHE LORANGER
propriétaire

P.E. LORANGER
Gerant
des Ventes

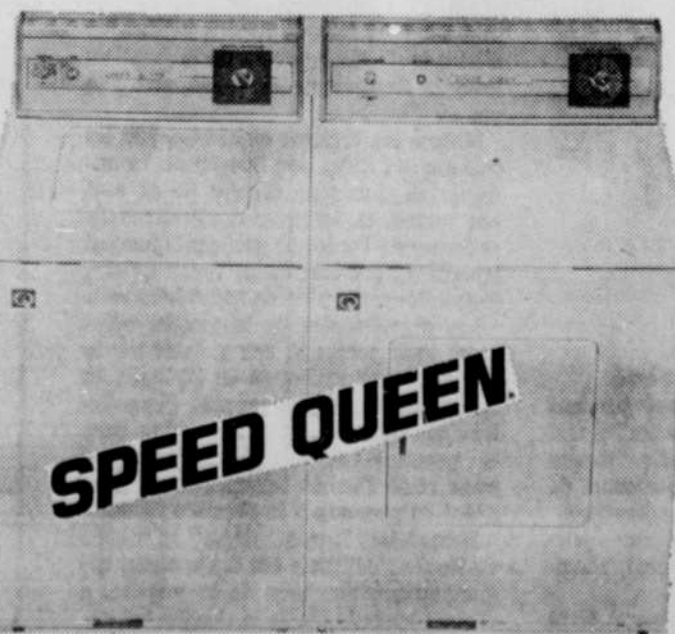
**GENÉREUSE
ALLOCATION
D'ÉCHANGE**

HEURES D'AFFAIRES:
• LUNDI, MARDI, MERCREDI
9h.00 à 5h.00
• JEUDI, VENDREDI
9h.00 à 9h.00
• SAMEDI
9h.00 à 5h.00



SPEED QUEEN

LA LESSIVEUSE-SÈCHEUSE
COUVERTE PAR LA MEILLEURE
GARANTIE DE MANUFACTURIER



SPEED QUEEN

Invitation
spéciale aux
FUTURS MARIÉS
Ameublement complet
**MOBILIER DE SALON
CUISINE, CHAMBRE**

Aussi **CUISINIÈRES,
RÉFRIGÉRATEURS,
LAVE-VAISSELLE**
À DES PRIX TROP BAS
POUR LES PUBLIER
en raison de la
compétition.

Aussi peu que
\$2.49 par semaine
36 MOIS POUR PAYER
AUCUN COMPTANT
1er VERSEMENT EN MARS

VENDEUR ELECTROHOME
LE PLUS ACHALANDÉ
DEPUIS 22 ANS.

**TV COULEURS
STÉRÉOS**

PLAN DE GARANTIE DE 6 ANS
SUR TUBE-ÉCRAN - SERVICE
D'UN AN PAR LES EXPERTS DE LA
COMPAGNIE ELECTROHOME

LA MARQUE QUI VA PLUS
LOIN QUE L'EXCELLENCE.



ELECTROHOME

Loranger Electrique

93-97, FUSEY CAP-DE-LA-MADELEINE

métropolitain

TROIS-RIVIERES • CAP DE LA MADELEINE • TROIS-RIVIERES OUEST



Hier, il n'y avait plus un agent de la paix dans l'établissement de détention de Trois-Rivières. Ce sont les agents de la Sûreté du Québec de Trois-Rivières qui assuraient

la surveillance autour de l'établissement. Ici l'agent Claude Audet en faction devant la porte centrale. (Photo Roland Lemire)

Bien que nous ayons les capitaux et la main-d'œuvre

Au Québec, nous sommes trop habitués à dépendre des autres — Parizeau

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — "Au Québec, nous avons les capitaux et les hommes mais nous sommes toujours dépendants pour toutes les décisions majeures car nous avons été habitués à ce que tout vienne de l'extérieur". C'est la constatation que faisait de la société économique du Québec l'économiste Jacques Parizeau devant un auditoire nombreux et très attentif, samedi soir, au Pavillon Central de l'Université du Québec.

Amorçant un exposé très clair et rationnel ainsi que très facile à percevoir malgré les grandes qualifications académiques du conférencier, M. Parizeau qui parlait sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste régionale a souligné que le Québec est mêlé comme jamais depuis deux ou trois ans au point de vue économique. Il n'a nullement surpris son auditoire en

disant que les Québécois étaient habitués à être à la crèche des autres estimant que le pessimisme gagnait notre société.

Où ou non

Le représentant du Parti Québécois a affirmé que depuis trois ou quatre ans, les gouvernements revenaient à ce que nous avons vu auparavant, soit l'attribution de subventions alors que le chômage est le plus élevé. Pour le conférencier, la situation se présente à un point critique de notre évolution alors qu'on se demande si on devient indépendant ou si on reste comme on est. Pour lui le fait d'attacher les gens par de petits dons est très grave.

M. Parizeau a ensuite parlé des décisions d'Ottawa qui peuvent créer du chômage dans une région tout en provoquant la prospérité dans une autre agglomération. Il a cité comme exemple l'embargo d'Ottawa

sur les exportations de pétrole dans l'Ontario par une raffinerie de Montréal et qui par conséquent a détruit l'industrie de pétrochimie de Shawinigan parce que l'autre raffinerie construite à Sarnia en Ontario a donné naissance à une industrie de pétrochimie tout près de Sarnia.

Le professeur à l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal a cité comme exemple un investissement de \$140 millions qui devait se faire entre Montréal et Trois-Rivières et qui a été relégué aux oubliettes parce qu'on refusait aux hommes d'affaires d'exporter leurs produits en Ontario.

La réflexion suit

Pour M. Parizeau, cette dépendance et cette incapacité de toucher aux décisions majeures nous amènent à réfléchir. Il a prétendu que nous avions l'argent et les hommes mais qu'on se rendait compte qu'il y avait quelque chose d'anormal dans notre société. Pour lui, l'entreprise américaine n'apporte pas tant d'argent chez nous car elle s'est plutôt financée avec notre argent. Il a cité l'exemple de Cabano où une usine préparée par les gens de chez nous, une cartonnerie de \$31 millions, ne reçoit du gouvernement du Québec qu'une subvention de \$285.000, ce qui est très minime com-

parée à celle obtenue par la compagnie ITNT. En 1971, d'après l'économiste, la production des gens entraînés, soit de techniciens et de professionnels au Québec, est égale à celle des pays industrialisés mais en même temps, on se demande ce qu'on va en faire. Il a affirmé qu'on nous a habitués à être dépendants alors que nous avons et l'argent et les hommes.

Indépendance signifie beaucoup

Pour M. Parizeau, l'indépendance signifie beaucoup au point de vue économique. Dans son optique, il faudra moderniser

notre économie lorsque nous deviendrons indépendants et être disposés à financer nos propres industries.

"Veut-on le faire ou non, a lancé" M. Parizeau? Il a expliqué que l'indépendance signifie que leur ont fait terriblement mal et qu'elle permettra de récupérer la totalité des impôts payés. Elle rendra possible la réorganisation du secteur des entreprises. Pour M. Parizeau, si les Québécois veulent une économie efficace, il leur faudra se frotter aux Américains car l'indépendance va donner le goût d'être responsable.

Fillette blessée par une automobile à T.-R.-O.

TROIS-RIVIERES-OUEST (JF) — La jeune Sonia Olsen, du 35 rue Bourassa à Trois-Rivières-Ouest, repose toujours à l'hôpital Sainte-Marie des suites des blessures qu'elle a subies dans un accident de la circulation samedi.

L'accident s'est produit face au 122, rue Duval à Trois-Rivières-Ouest. La fillette a été heur-

tée par l'automobile conduite par M. Pierre Robert du 1883, rue Dumoulin à Trois-Rivières. Elle a été transportée à l'hôpital Sainte-Marie par les ambulanciers de la maison Julien Philibert où elle a été soignée par le Dr Maurice Poulin. C'est l'agent Michel Blanchette de la Sûreté de Trois-Rivières-Ouest qui a fait les constatations d'usage.



L'économiste Jacques Parizeau, membre du Parti Québécois a pris la parole samedi soir au pavillon central de l'Université du Québec à Trois-Rivières, alors qu'il était l'invité de la Société Saint-

Jean-Baptiste régionale. Sur la photo, de gauche à droite: M. Parizeau, M. André Montour, président de la Société et M. Georges Mayers, secrétaire de la SSJB de Trois-Rivières. (Photo Roland Lemire)

Cependant qu'à l'extérieur, la SQ était aux aguets

Cinq personnes seulement faisaient la surveillance des détenus de la prison

par Jean FORTIER

TROIS-RIVIERES — Depuis minuit dimanche matin, il ne se trouvait que quatre surveillants principaux et le directeur de l'établissement de détention de Trois-Rivières, M. Jean Cloutier, pour assurer la garde des prisonniers trifluviens.

Devant cette mesure, M. Cloutier a communiqué avec le lieutenant M. Saint-Laurent responsable de la Sûreté du Québec division de Trois-Rivières, pour que ce dernier affecte des policiers à la surveillance de l'établissement.

Le lieutenant Saint-Laurent s'est plié à cette requête en mentionnant que les policiers provinciaux effectueraient la surveillance de l'extérieur. Ceci pour se conformer à ce que l'Association des policiers provinciaux du Québec avait demandé. En effet, l'APPP appuie l'association des agents de la paix, et a mentionné que ce n'était pas du ressort de ses membres d'effectuer le travail des agents de la paix.

En journée d'études

Les agents de la paix de

l'établissement de détention trifluvien étaient en journée d'études hier à Drummondville, laissant ainsi leur travail pour aller étudier.

Malgré le fait que les agents de la paix aient été en journée d'études, M. Cloutier, passablement fatigué, nous révélait qu'il n'y avait eu aucun problème dans son établissement. "Depuis deux jours que je suis dans l'établissement avec mes quatre surveillants principaux et nous parvenons à effectuer une surveillance potable à

l'aide du personnel de soutien", de rencherir le directeur Cloutier.

A la rumeur voulant que les officiers supérieurs des agents de la paix aillent également étudier à Drummondville, M. Cloutier a dit ne pas être au courant. Toutefois ce dernier a révoqué des dispositions avaient été prises pour parer à une telle éventualité. Il a été possible de savoir que les prisonniers de l'institution trifluviennne ont été transférés à l'établissement de détention de Sorel.

Du port de Trois-Rivières, en janvier

Baisse des exportations de céréales

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — Ah, céréales, quand tu nous tiens. C'était ce que semblait penser M. Théophile Lauzon, gérant du port de Trois-Rivières, alors qu'il analysait les statistiques du mois de janvier relativement aux opérations maritimes pour

le premier mois de la saison de navigation. Tout s'est déroulé normalement exception faite du négoce des céréales qui affiche une baisse de 32 pour cent sur le mois correspondant de l'année 1971 mais il ne faut pas oublier que la venue d'un seul cargo peut faire la différence dans un court laps de temps.

En janvier 1972, le volume de grain manutentionné s'est élevé à 11,262 tonnes comparativement à 35,327 tonnes en janvier de 1971 soit une baisse de 32 pour cent.

Le titre de capitale mondiale de papier journal appartient à

la ville de Trois-Rivières même si cette réputation se ternit depuis quelques années, mais le mois de janvier dernier a été favorable aux expéditions de papier journal à l'étranger. Au cours du premier mois de 1972, les cargos ont véhiculé à l'étranger 9,757 tonnes de papier journal soit près de 4,000 tonnes de plus que durant le mois correspondant de l'année précédente alors que les exportations de ce produit avaient atteint 5,865 tonnes.

Dans l'ensemble, ce que l'on

nomme communément le cargo général a affiché un surplus en

janvier dernier sur le volume du même mois de l'an dernier. Les statistiques publiées par le Conseil des Ports Nationaux indiquent pour janvier 1972 un volume de 14,344 tonnes en ce qui concerne le cargo général comparativement à 11,626 tonnes pour le premier mois de 1971 soit une majoration de 23 pour cent.

Onze cargos ont visité le port local en janvier dernier pour y prendre ou y laisser des marchandises ce qui est excellent pour le début de la saison de navigation d'hiver.

Deux accidents de la circulation ont fait trois blessés à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (JF) — Deux accidents de la circulation ont fait trois blessés en moins d'une heure hier après-midi à Trois-Rivières.

Le premier accident s'est produit à 12h20 alors que deux automobiles ont été lourdement endommagées après s'être violemment heurtées. Une personne a été blessée. Il s'agit de Mme Jacques Rousseau, qui prenait place dans l'automobile de son mari. Elle a été transportée à l'hôpital Saint-Joseph par les ambulanciers de la maison

Rousseau et Frère. Elle a été soignée pour des cassures, une à une cheville et l'autre au poignet. C'est le Dr Reynald Gauthier qui l'a soignée.

Les conducteurs impliqués dans cet accident sont M. Jacques Rousseau du 223, rue Farmer et M. Henri Person du 3445, Bordeaux à Trois-Rivières-Ouest. C'est l'agent André Bélisle du poste numéro trois qui a rédigé les constatations.

Deux blessés

MM. Denis Bistodeau, du 2360 rue Marie-Léneuf à Trois-Rivières et Alphonse Dionne de Sainte-Perpétue dans le comté de Nicolet ont été blessés hier après-midi, vers 13h20, dans un accident de la circulation qui a

eu lieu à l'angle des rues Papi-

neau et des Récollets. L'un souffrait de blessures aux lèvres et aux dents et l'autre de malaises à l'estomac.

Les conducteurs impliqués dans cet accident sont MM. Denis Bistodeau et M. Roland Labine de Saint-Wenceslas dans le comté de Nicolet. L'accident se serait produit lorsque l'un des véhicules aurait omis de s'arrêter à un arrêt obligatoire. Les blessés ont été transportés par les ambulanciers de la maison Rousseau et Frère à l'hôpital Sainte-Marie où ils ont été soignés par le Dr Pierre Demontigny. Les constatations ont été rédigées par l'agent André Bélisle du poste numéro trois.

Richard envoyé à son enquête préliminaire

TROIS-RIVIERES (CH) — René Richard de Trois-Rivières subira son enquête préliminaire le 11 février sous l'accusation de vol par effraction, le 4 février, à la bijouterie Conrad Bégin, située sur la rue des Forges.

Comparaissant samedi matin, devant le juge Léon Girard des sessions de la paix, le jeune récidiviste a nié sa culpabilité mais ce n'est que mardi matin que Richard saura s'il peut reprendre provisoirement sa liberté après que M. Roland Paquin, procureur de la Couronne aura fait sa preuve comme quoi l'inculpé doit demeurer incarcéré parce qu'il représenterait un danger pour la société.

L'acte d'accusation reprochait à Richard de s'être illégalement introduit par effraction dans la bijouterie Bégin et d'y avoir volé 9 montres, 4 bagues et 4 jones représentant une valeur de \$473.

Me Gilles Lacoursière, procureur de l'accusé, a adressé une demande de caution en faveur de son client. Il a allégué que Richard demeurait à Trois-Rivières, qu'il était marié et père d'un enfant. Il a ajouté que l'inculpé était un paysagiste qui avait un travail saisonnier et que sa plus longue condamnation antérieure se résumait à quatre mois de prison.

Me Roland Paquin a chanté sa chanson sur un autre accord. Il a souligné à l'endroit du juge Girard que Richard aurait d'autres plaintes de même nature portées contre lui mardi et que d'autres causes étaient pendantes devant les tribunaux. Il rappela que Richard était sous un engagement de garder la paix et possédait des antécédents judiciaires remontant à 1963 et que de toutes façons, il fallait protéger la société.

Réunion de la Société d'écologie de la Mauricie

TROIS-RIVIERES — La Société d'écologie de la Mauricie tiendra une réunion mensuelle ce soir à 20h., au local c-106 du Pavillon central de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

L'ordre du jour de cet organisme d'information et de sensibilisation sur les questions d'environnement comprend une rétrospective des activités, la formation de nouveaux comités, la distribution des tâches, l'organisation d'une expo-science.

Le comité exécutif de la Société d'écologie est formé de Jean-P. Blais, président, étu-

diant en biologie, Louise Cloutier, secrétaire, étudiante en biologie, Mme Gilles Rivard, trésorier, institutrice, et des directeurs suivants: Jean Thivierge, documentation, étudiant, Richard Couture, éducation, professeur à l'UQTR, et Philippe Létourneau, diffusion, du service de l'audio-visuel de l'UQTR.

L'organisme groupe déjà environ 150 membres et tous ceux qui sont préoccupés et intéressés par les questions d'environnement sont invités à se rendre aux réunions qui ont lieu le premier lundi de chaque mois.

c'est un secret de polichinelle...

Concours de pêche

Un des concours de pêche de fin de semaine à Sainte-Anne a été remporté par M. Roger Turcotte, du 8955 boulevard Des Forges à Trois-Rivières, lequel a attrapé un poulamon de 16 pouces et quart. C'est jusqu'à maintenant le plus gros poisson enregistré.

Dog-derby

Les 12 et 13 février, se déroulera sur la glace de la rivière Sainte-Anne, le grand dog-derby régional avec deux courses de 10 milles chacune. C'est le club mauricien d'attelage de chiens qui donnera l'attraction.

éditorial

M. Bourassa cherche une voie d'évitement?

Dans une entrevue qu'il accordait récemment au *Montreal Star*, le premier ministre de la province de Québec, M. Robert Bourassa, indiquait qu'il se retenait d'attaquer le gouvernement fédéral aussi librement que le faisaient ses prédécesseurs parce qu'il estimait avoir une responsabilité à défendre le fédéralisme.

M. Bourassa base son raisonnement sur le fait que, selon lui, le régime fédéral est "plus vulnérable maintenant qu'il ne l'était, disons, il y a cinq ans". A cette première constatation, le premier ministre du Québec ajoute l'existence du Parti québécois qui détient presque un quart du vote populaire et "c'est là, dit-il, un nouvel élément" dans la politique québécoise.

Certes, le chef du gouvernement n'a pas à insister outre mesure sur le changement radical qui est survenu au Québec depuis que son parti dirige les destinées de cette province. On se souvient que les gouvernements précédents n'hésitaient pas à attaquer fermement le gouvernement fédéral au cours des discussions fédérales-provinciales. Aujourd'hui par contre, le gouvernement québécois se montre prudent dans ses discussions avec les autorités centrales et rares sont les attaques dirigées contre le régime fédéral.

A l'exception du ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, qui s'interroge actuellement sur les bienfaits (sic) du fédéralisme canadien tel que pratiqué, aucun autre membre du gouvernement Bourassa ne s'est aventuré à dénoncer certaines ingérences fédérales dans les affaires québécoises.

Nous comprenons que M. Bourassa

se veut à tout prix nous prouver que sa fameuse thèse du fédéralisme rentable peut être appliquée. Personne également n'oublie que l'un des facteurs déterminants qui a contribué à son élection en avril 1970 était précisément cette théorie du fédéralisme par laquelle M. Bourassa nous présentait l'avenir du Québec. Or, M. Bourassa ne peut manquer à sa promesse comme il l'a fait par exemple dans la question des 100.000 emplois.

Or, après environ deux ans de pouvoir, le premier ministre du Québec est loin d'avoir atteint son but. Tout au contraire, certains de ses ministres ont échoué, là où d'autres dirigeants du Québec ont échoué au cours des dernières années. L'échec dans les négociations sur la révision constitutionnelle, sur les questions des affaires sociales et les malaises dans le domaine de l'agriculture sont autant de facteurs qui nous obligent à conclure que nous sommes très loin du fédéralisme rentable tel que défini par M. Bourassa.

Il est évident que la première question qui nous vient actuellement à l'esprit est la suivante: le changement de tactique dans les discussions fédérales-provinciales a-t-il réellement servi le Québec? M. Bourassa est-il conscient que le statu quo le plus complet persiste dans les relations entre le fédéral et le Québec?

Comment alors peut-il logiquement persister dans son attitude, si après deux ans aucun résultat positif n'a été enregistré dans les relations fédérales-provinciales? Nous croyons que M. Bourassa tente de cette façon de dissimuler la faiblesse de son cabinet, car aucun ministre à l'exception

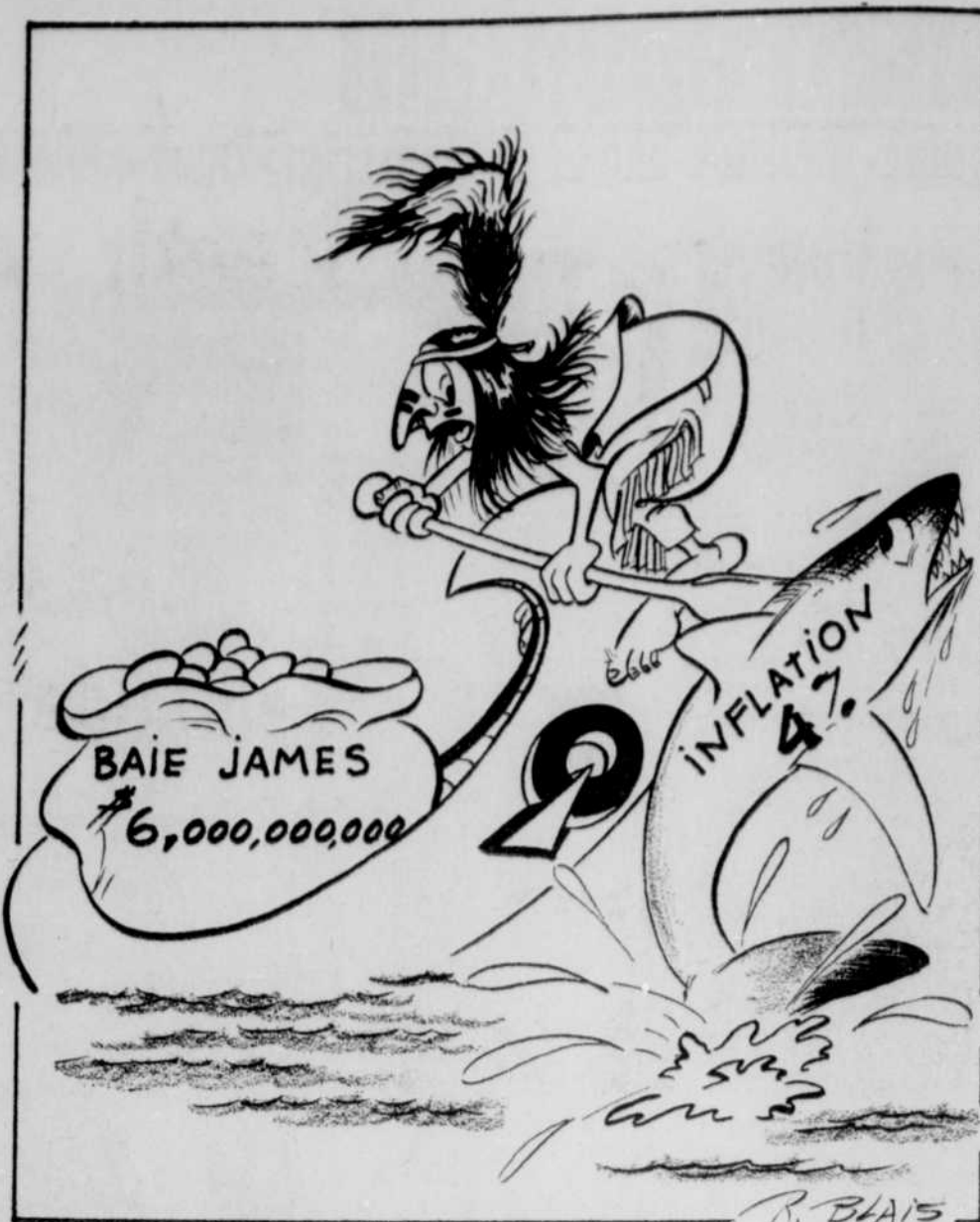
de MM. Castonguay et Jean Cournoyer, n'est capable de discuter fermement avec les autorités fédérales.

Il serait grand temps que le premier ministre Bourassa s'affirme une fois pour toutes et décide de passer à l'action. Jusqu'à maintenant, il s'est contenté de belles paroles ronflantes et de beaux rêves en couleurs, mais rien dans les faits n'a porté le gouvernement fédéral à se rendre à l'évidence que le Québec ne peut se contenter que des miettes.

Certes M. Bourassa entend bien relever le gant. Il a dit qu'il n'est pas plus satisfait que ses prédécesseurs du régime fédéral actuel. Mais pourtant, il persiste à vouloir demeurer dans l'ornière qu'il s'est tracée en 1970 et s'obstine à tourner continuellement en rond comme s'il voulait que le fédéral lui offre sur un plateau d'argent une voie d'évitement qui lui permettrait d'atteindre son but.

M. Bourassa devrait se rendre à l'évidence que d'autres premiers ministres québécois ont attendu patiemment cette voie d'évitement et rien pourtant n'a été fait. Faudra-t-il qu'il se heurte lui aussi la tête contre un mur avant de décider de réclamer fermement ce que le Québec attend depuis près de dix ans? Entre-temps, l'attitude de laisser-aller de M. Bourassa nous déçoit grandement et nous attendons impatiemment le jour où il se décidera à parler "très clairement et très fermement" des relations entre Québec et Ottawa. M. Bourassa devrait finalement se rendre compte que les fédéralistes sont assez vieux pour se défendre seuls.

Réjean LACOMBE



propos délibérés

par Claire Roy

Gagner sa vie

Dans un chapitre de son charmant livre "Rue d'Eschamoult", Gabrielle Roy livre ses impressions sur ce qu'on appelle "gagner sa vie". Elle exprime des idées pertinentes, d'un ton sans amertume mais un peu triste. Cette vie qui nous est donnée sans qu'on la demande, à laquelle on tient tant, il faut, rendu à l'âge adulte, la gagner jour après jour, c'est-à-dire produire un travail qui sera échangé contre de l'argent. Et cet argent est nécessaire pour se loger, se nourrir, se vêtir, se chauffer. Rien ne nous sera plus donné, sauf lorsque l'on aura atteint un âge avancé. Et alors, la pitance paraît à la plupart insuffisante.

Les gens prudents et sages sauront se priver de quelques fantaisies ou du luxe pour se constituer des réserves pour leurs vieux jours. D'autres dépenseront tout, et même un peu plus, comptant sur la politique sociale des gouvernements pour leur assurer l'essentiel. Et toute une vie s'écoule ainsi. Les plus belles années apportent ce labeur quotidien, souvent fastidieux, surtout chez ceux qui accomplissent une besogne monotone, agissant comme des robots, surveillant toujours la même machine, posant toujours les mêmes bouillons. Ceux qui enseignent se retrouvent chaque année devant un nouveau groupe de jeunes visages et de jeunes esprits, à qui ils communiquent les mêmes notions, à qui ils apprendront à vivre... parfois.

Les médecins passeront leur vie à entendre raconter les mêmes misères physiques et parfois morales, ils palperont des milliers de corps souffreteux. Les avocats entendront raconter les mêmes querelles, ils toucheront du doigt les mêmes turpitudes, ils entendront les mêmes réclamations.

Et il en est ainsi dans toutes les professions et tous les métiers. On entre dans la carrière de bonne volonté, avec beaucoup d'enthousiasme. On en sort les cheveux blanchissants et l'âme un peu ulcérée. On constate alors que la jeunesse est bien finie. Et l'on se demande si, en gagnant sa vie, on a pris le temps de vivre. On envie les indigènes des îles heureuses qui passent leur vie au soleil et qui n'ont qu'un geste à faire pour se saisir de quelques bananes et boire le lait des noix de coco.

Bien sûr, en notre siècle, les heures de travail ont été raccourcies. Ils sont rares ceux qui accomplissent un travail qui dure dix ou quinze heures, comme cela se faisait autrefois. Les infirmières ne font plus, comme voilà quarante ans, ce qu'elles appelaient "du vingt-quatre heures". Les semaines de travail sont devenues assez courtes pour qu'on soit obligé d'organiser des loisirs pour les heures de repos car nombre de gens ne savent plus se distraire par eux-mêmes. Ils attendent tout de l'extérieur. Pourtant, ils ont tous, ou presque tous, la télévision, la radio,

une voiture et le téléphone. Mais ils s'ennuient dans leurs maisons bien chauffées.

Pourtant, il faut prendre le temps de vivre. Les pères de famille devraient, il me semble, prendre le temps de faire connaissance avec leurs enfants. Je dirais même avec leur femme, car plusieurs couples vivent des vies parallèles.

Bien sûr, il faut gagner sa vie. Mais il faut aussi prendre le temps de vivre, d'observer la nature, de lire de beaux livres, de cultiver l'amitié autour de soi, de s'occuper des autres.

Il y a des exceptions: des gens qui aiment leur métier, qui le font avec amour. Mais c'est de plus en plus rare. La vie est devenue une course au check hebdomadaire, au détriment de la vie même.

Le Christ renouvelé

Les journaux et les revues ne parlent que de la revue musicale. Le Christ super-star. On y prône parfois le retour à la simplicité évangélique, sans Église, ni prêtres, ni culte. C'est un retour aux sources à la manière "pop" (si l'on peut s'exprimer ainsi. Quelle bizarre association!) La religion officielle ou les religions, sont en baisse, c'est évident, mais des sectes de tout genre naissent partout. Ce qui prouve que tout humain a besoin de spiritualité. Ne désespérons donc pas de l'espèce humaine. Tous les chemins ne mènent peut-être pas à Rome mais tous les chemins mènent à Dieu.

Mon oncle Antoine

Depuis assez longtemps, la publicité nous a parlé de ce fameux film canadien. Au début, la critique n'en disait pas grand-chose. Mais quand le film a commencé à gagner des prix à l'étranger, on s'y est intéressé. En général, la critique des journaux a été favorable. Enfin, on a pu voir le film dans un de nos cinémas. J'ai alors écouté les commentaires de plusieurs personnes, de différents milieux. Dans l'ensemble de la population le film a plu mais je sais que plusieurs intellectuels, ou disant tels, se sont abstenus de se déranger pour le voir. Les réserves portaient sur le langage, sur la pauvreté et le genre du film. On était sans doute déçu de constater qu'il contenait très peu d'audaces. D'autres n'y voyaient que le côté sociologique, le côté étude de mœurs villageoises.

Je n'ai pas voulu me faire d'opinion avant de voir le film. Et j'ai été enchantée. Je l'ai pourtant regardé avec un esprit critique, cherchant les défauts. C'est une petite merveille. Son écriture cinématographique, comme on parle du style d'un auteur, est parfaite. Et s'il est villageois et populaire il n'est jamais vulgaire. Je pourrais aussi m'extasier sur le jeu des acteurs, professionnels et figurants. Quel naturel, quelle sensibilité! Et les images sont très belles. Et si justes!

Véritable escalade des prix

Au moins deux compagnies pétrolières ont annoncé, la semaine dernière, une majoration de prix de un cent par gallon pour l'essence, les combustibles pour moteur diesel, l'huile à chauffage et les carburants d'aviation. Il s'agit de Shell Canada et d'Imperial Oil.

Tout semble indiquer que les autres compagnies de pétrole emboîteront allègrement le pas.

Shell Canada a expliqué que ces augmentations sont attribuables à la hausse des taxes imposées par le gouvernement vénézuélien sur l'exportation du pétrole brut.

A première vue, une hausse d'un cent le gallon d'essence et d'huile à chauffage, ne paraît pas abusive. Cependant, ce qui n'est pas acceptable, c'est la véritable escalade des prix que l'on connaît depuis un an dans cette industrie.

Ainsi par exemple, le prix de l'huile à chauffage qui était de 17 cents en mars 1970 est passé à 19 cents en avril 1971 pour finalement être porté à 23.04 cents depuis le premier février dernier.

Un calcul sommaire démontre

une hausse de trente pour cent en un peu plus d'un an, ce qui est nettement inacceptable et abusif. C'est ainsi que le propriétaire d'une maison unifamiliale devra déboursier environ 50 dollars de plus par année au seul chapitre du chauffage.

On explique ces augmentations par la hausse des taxes imposées par le gouvernement vénézuélien. D'accord, mais est-ce que ce nouveau fardeau doit reposer uniquement sur les épaules du consommateur?

La semaine dernière, la compagnie Shell Canada annonçait que les bénéfices bruts de cette compagnie et ses filiales étaient estimés à \$61.5 millions, soit \$1.85 par action ordinaire de la classe "A" contre \$51.2 millions ou \$1.54 par action ordinaire pour l'exercice financier de 1970. Les bénéfices ont donc augmenté dans une proportion de 20 pour cent.

Les consommateurs ne peuvent accepter une telle situation qui frise l'exploitation systématique. Toutes les associations de consommateurs devraient protester énergiquement auprès des gouvernements afin qu'ils

mettent un terme à la soif insatiable des compagnies de pétrole.

Nous comprenons qu'il s'agit de l'entreprise privée et qu'il ne faut pas à vraiment parler de cartel. Mais tout de même, le citoyen est en droit de s'attendre à une certaine protection de la part des gouvernements.

Il est parfaitement ridicule d'établir des politiques salariales si en même temps les gouvernements refusent d'exercer un certain contrôle sur les prix.

L'huile à chauffage est un bien de consommation absolument nécessaire, contrairement par exemple à la gazoline. Un individu peut se passer d'une automobile. Mais il ne peut se passer de chauffage surtout dans notre climat sibérien.

Toutes les protestations qui pourraient être faites ne changeront probablement pas une décision déjà prise. Mais si tous les consommateurs se donnaient la main dans un concert de protestations, nul doute que les compagnies de pétrole y penseront deux fois avant de décréter une nouvelle augmentation.

Sylvio SAINT-AMANT

revue de la presse

Quel jeu joue-t-il?

A quel jeu le solliciteur général Jean-Pierre Goyer joue-t-il? Il y a quelques jours, il déclarait que la police avait étouffé en octobre une crise du terrorisme au Québec qui aurait pu comporter des enlèvements ou des assassinats politiques et être pire que celle de l'année précédente. Les autorités policières du Québec ont refusé de confirmer cette assertion et, maintenant, le ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette a indiqué que même si la police avait tué dans l'oeuf "certains incidents terroristes", rien n'indiquait la possibilité d'une crise aussi importante que celle de 1970.

Faute de preuves, il faut considérer la déclaration de M. Goyer comme sérieusement discréditée. Il est dangereux de la part d'un homme de son prestige de formuler des affirmations aussi contestables sans les appuyer, car cette attitude mine la confiance que la population peut avoir en l'intégrité de ses dirigeants. Et cette attitude est effrayante, car le gouvernement s'est servi d'allégations non fondées comme celle-ci pour retirer leurs li-

bertés aux Canadiens avec son interprétation libérale du terme "insurrection appréhendée" inclus dans la loi sur les mesures de guerre.

Pourquoi le solliciteur général joue-t-il avec la peur du peuple?

Un vieil axiome

Le Free Press, London

Le départ du meurtrier Yves Geoffroy pour des régions inconnues ressuscite le vieil axiome, toujours valable, selon lequel la justice ne doit pas seulement être rendue, mais appliquée.

Il y avait sans doute d'excellentes raisons pour permettre à Geoffroy de prendre congé pour 50 heures afin de se remarier, après avoir purgé 14 mois d'une sentence à perpétuité pour le meurtre de sa femme. Il était peut-être dans les procédures normales de la prison de permettre à Geoffroy de quitter le pénitencier sans escorte. Il peut n'y avoir rien d'autre que le simple fait qu'un directeur de prison ait fait une erreur de jugement sur les intentions du détenu.

sous l'interdiction de stationner: loading zone - débarcadere. Le débarcadere est un lieu aménagé pour l'embarquement et le débarquement de marchandises soit d'un train, soit d'un bateau. Venant du vocabulaire maritime, cette impropriété est du même acabit que: s'adonner (le vent adonne quand il est favorable) et virer de bord. Zone de livraison pourrait remplacer avantageusement débarcadere.

Louis-Paul Béguin,
Office de la langue française.

anglophone au canada

Mais la population ne sait pas avec certitude ce qu'il s'est passé.

Et la population a le droit de savoir...

Toute l'affaire est un imbroglio qui ne sent vraiment pas bon.

Les déclarations des autorités pénitentiaires et celles du solliciteur général Jean-Pierre Goyer ne satisfont aucunement les questions. En fait, elles en soulèvent plutôt d'autres.

Une enquête complète et immédiate s'impose. S'il n'y a pas eu de sottise de la part des autorités pénitentiaires, s'il n'y a pas eu collusion ou traitement spécial en faveur de Geoffroy, le gouvernement n'a rien à craindre d'une enquête...

Tactique changée

Le News, Kirkland Lake

Le gouvernement du Québec a changé de tactique et a abandonné la persuasion pour intervenir directement auprès de l'industrie afin d'appliquer son nouveau programme de faire du français la langue de travail au Québec.

Des groupes d'étude gouvernementaux composés d'experts linguistiques se rendront dans les industries de Montréal et de Québec et établiront des programmes d'adaptation au français. Des spécialistes contrôleront les programmes et en surveilleront l'application. Le ministre québécois de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, l'a bien dit: "Les anglophones doivent accepter comme un fait inévitable que le gouvernement du Québec deviendra de plus en plus le porte-parole d'une population française qui sent, peut-être à raison, sa langue et sa culture menacées". Mais le gouvernement croit bon de laisser à la minorité anglophone le droit aux écoles anglaises...

Les francophones estiment qu'ils luttent pour la survie même de la culture française contre les conséquences à long terme du fait que 80 pour cent de leurs nouveaux immigrants choisissent l'enseignement anglais et contre une dénatalité accélérée.

Tous les Canadiens doivent accepter la responsabilité de chercher à comprendre ce problème. - Le 25 janvier.

le mot du jour

Le langage des loups de mer

Débarquer ne signifie pas descendre, quand il s'agit de voyageurs sortant d'un train ou d'un autobus. Cela semble une erreur courante au Québec de dire débarquer du train à Trois-Rivières, au lieu de dire qu'on en descend. Nos ancêtres étaient des marins et il nous ont transmis des termes influencés par le langage des loups de mer. Aujourd'hui, nous nous devons de faire la distinction. Une autre chose qui me chagrine, chaque fois que le passe-davantage le poteau qui la porte, c'est l'inscription qui se trouve

le nouvelliste

500, St-Georges Trois-Rivières 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE: 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Au Cœur du Québec ou il n'y a pas de livraison par camelot
Ailleurs au Canada 30.00 16.00 9.00 4.00
et aux États-Unis 35.00 19.00 10.00 4.00
Autres pays: 50.00 26.00 14.00 5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. 0746

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par
LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDE LE 30 OCTOBRE 1920

ANNONCES CLASSEES:

Trois-Rivières 378-6116
Shawinigan 537-1881
Grand-Mère 538-1717

SOIR - DIMANCHE ET FÊTES:

Rédaction 376-3659
Faits divers 376-3351
Sports 376-3559
Nécrologie 376-2323

BUREAUX REGIONAUX:

Shawinigan 537-1881
Grand-Mère 538-1717
St-François 365-6154
La Tuque 523-4547
Lamontville 228-4032
Nicolet 293-5849
Victoriaville 758-8255
Drummond 477-2880
Joliette 758-8311

l'univers insolite

daniel
brousseau

Le masque de la mort

Voici le masque d'or du roi Tut-Ankh-Amen, un pharaon égyptien de la 18e dynastie, tel que photographié au British Museum. Le masque, qui représente 360 onces d'or pur, est censé porter malheur, et les superstitions veulent



que c'est pour cela que le Dr Gamal Mehrez, à droite, directeur du Musée Égyptien, est mort récemment d'une hémorragie cérébrale, alors que des experts emballaient les précieuses reliques pour une exposition.

Amant repoussé

A Londres, ça va mal pour l'amant éconduit Brian Catchpole. Un juge vient maintenant de lui interdire toute présence au-delà de six milles à l'est de sa maison. Ce jugement est intervenu après que son ancienne fiancée, Margaret Davis, l'eût accusé d'avoir violé un premier ordre du tribunal l'enjoignant de ne plus s'approcher d'elle.

Ah! le malheureux!

A Manille, aux Philippines, une femme de 29 ans a été condamnée samedi à la prison à vie pour avoir été la virilité à M. Salvador Castro, un directeur de promotion. Les faits remontent à 1970. Le mari de la condamnée, lequel court encore, avait demandé à la victime d'accompagner sa femme, Carmelita, à une orgie qui devait se dérouler dans un motel. Tandis que Castro se déshabillait dans une chambre du motel en compagnie de Carmelita, le mari survint et assomma la victime qui se réveilla plus tard dans une mare de sang, constatant avec horreur que son membre viril avait été coupé. Carmelita, qui prétendait avoir défendu son honneur, a été reconnue coupable de mutilation intentionnelle, et a été condamnée à vie, et doit de plus payer 20,000 pesos à l'infortuné Castro.

Le prince est devenu clochard et veut retrouver sa marquise

PARIS (Reuter) — Devant le tribunal de grande instance de Paris sera évoquée, aujourd'hui, une affaire qui revient périodiquement devant les instances judiciaires. Elle oppose le prince Stanislas Bielski, à son ex-femme Janine-Marie de la Conception, marquise René de Guiray.

Le prince, tombé dans la déchéance la plus noire, continue à considérer la marquise comme son épouse légitime et revendique, en conséquence, une partie de ses biens, en vertu d'un contrat de mariage signé en 1939.

Ce qui laisse planer quelque équivoque juridique dans cette affaire, c'est que le divorce a été déclaré nul en 1966, décision

confirmée en appel. Mais l'arrêt de la cour a fait ensuite l'objet d'une cassation en 1971. Si bien que le prince peut actuellement contester les deux mariages ultérieurs de la marquise.

Stanislas Bielski, le plaignant, descend des rois de Pologne, mais les changements politiques qui interviennent dans son pays, devaient le priver de ses châteaux et de ses biens. Il lui resta, tout-fois, une fortune assez coquette pour lui permettre de mener un certain train de vie fastueux.

Durant cette période de vaches grasses, son épouse effectuait un voyage à La Havane, où elle fit la connaissance d'un di-

Heath veut une solution politique en Ulster

HARROGATE (AFP) — Le gouvernement britannique reste déterminé à trouver une solution politique au problème ulstérien, a déclaré hier M. Edward Heath, premier ministre, une

heure à peine avant la grande manifestation de Newry.

Le premier ministre qui faisait le point de la position de son gouvernement au cours d'une

réunion du parti conservateur à Harrogate, a souligné que, "face à la terrible situation" en Irlande du Nord, la Grande-Bretagne avait trois grandes responsabilités:

— La première, est d'ordonner une enquête impartiale sur les événements de dimanche dernier à Londonderry. "Cela est maintenant fait", a dit M. Heath.

— La seconde, est de continuer à assurer, le plus tôt possible, la sécurité du peuple en Irlande du nord, qu'il s'agisse de catholiques ou de protestants. Aussi, les troupes britanniques continueront-elles de porter ce fardeau sans précédent, "car le chemin pour un meilleur avenir en Ulster ne saurait être celui du mépris des lois, des bombes et des tueries".

Solution politique

— "Notre troisième responsabilité, a poursuivi M. Heath, est de trouver une solution politique pour mettre fin à la situation qui a mené aux tragédies encore fraîches dans nos mémoires".

Le premier ministre a souligné que son gouvernement s'était efforcé d'amener les parties en présence à la table de négociation: "Mais, jusqu'à présent, les initiatives de M. Reginald Maudling, le ministre de l'Intérieur, ont été bloquées par les conditions préalables imposées par les représentants de la minorité catholique".

M. Heath a alors lancé un nouvel appel à ces représentants, leur demandant de se "réunir avec les autres représentants légitimes du peuple de l'Irlande du nord pour tenter de rétablir des conditions de vie pacifique dans toute la province".

"Je ne peux pas croire qu'après les événements de Londonderry, ils refuseront d'entendre cet appel", a ajouté le premier ministre.

Il a ensuite souligné avec fermeté que le "statut de l'Irlande du nord, en tant que partie du Royaume-Uni, ne saurait être changé sans le consentement de tous. Et il est un fait que, pour le moment, une majorité substantielle en Ulster tient à demeurer dans le Royaume-Uni".

Le premier ministre a enfin conclu: "Je vous donne l'assurance aujourd'hui que toutes les qualités d'ingéniosité, de persévérance et de fermeté que l'on accorde à reconnaître à mon gouvernement seront pleinement employées à s'acquitter de ces responsabilités".

Le ministre irlandais Hillery demande l'intervention du Canada

OTTAWA PC — Le ministre des Affaires extérieures de l'Irlande, M. Patrick Hillery, a déclaré dimanche soir qu'il voudrait que le Canada persuade l'Angleterre de mettre un terme à ses "politiques militaires" en Irlande du nord.

Le ministre irlandais est arrivé dans la capitale pour une visite d'une journée au cours de laquelle il doit avoir des entretiens avec le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, et convoquer une conférence de presse.

Au cours d'une entrevue à l'aéroport, M. Hillery a dit que la politique actuelle de l'Angleterre visant à imposer "un règle-

ment militaire" dans la crise de l'Irlande du nord n'a fait que conduire au massacre.

Il faisait allusion à la mort violente de 13 catholiques qui manifestaient, il y a une semaine, à Londonderry.

Visite

M. Hillery a dit qu'il effectuait une série de visites dans des pays amis afin de les convaincre de "persuader l'Angleterre de mettre un terme à ses politiques militaires en Irlande du nord".

"Nous avons tenté de les convaincre nous-mêmes, a-t-il ajouté en faisant allusion au gouvernement républicain de Dublin, mais ils ne nous ont pas écouté".

Le Nord-Vietnam rejette le plan de paix de Nixon

HONG KONG Reuter — Le Nord-Vietnam a officiellement rejeté le plan de paix en huit points du président Richard Nixon et s'est prononcé en faveur d'une solution de la question vietnamienne sur la base du plan présenté récemment à la conférence de Paris par le Vietnam.

Dans une déclaration que rapporte dimanche l'agence Chine nouvelle, le ministère nord-vietnamien des Affaires étrangères, affirme que le plan en sept points présenté par le gouvernement révolutionnaire provisoire, la semaine dernière, définit

EXIGENCES DE HANOI

La déclaration publiée à Hanoi poursuit: "En accord complet avec la déclaration du 2 février 1972 du GRP, de la République du Sud-Vietnam, le gouvernement de la République démocratique du Vietnam déclare fermement qu'il n'accepte pas le plan de paix 'trompeur' du président Nixon et qu'il soutient sans réserve la solution en sept points...".

"Le gouvernement de la répu-

blique démocratique du Vietnam demande que le gouvernement américain renonce à sa position agressive et néo-colonialiste, réagisse de façon positive à la solution en sept points avancée par le gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam, solution dont les deux problèmes fondamentaux ont été définis, et engage des négociations sérieuses à la conférence de Paris sur le Vietnam".

La déclaration nord-vietnamienne, publiée un peu plus de deux semaines avant que le président Nixon ne commence sa visite en Chine, demande instamment aux pays socialistes de contribuer à faire cesser "l'agression" des Etats-Unis au Vietnam.

"Le peuple vietnamien et le gouvernement de la République démocratique du Vietnam prient instamment les gouvernements et les peuples des pays socialistes frères, les pays épris de justice et de paix, le peuple américain et les peuples du monde cesse immédiatement la politique de vietnamisation..." précé-

se la déclaration.

Le grand gin.

BOLS

Une sacrée
bonne boisson.

Distillé au Canada
pour Erven Lucas Bols,
Hollande.

Les automobilistes économisent

sur la gazoline grâce à

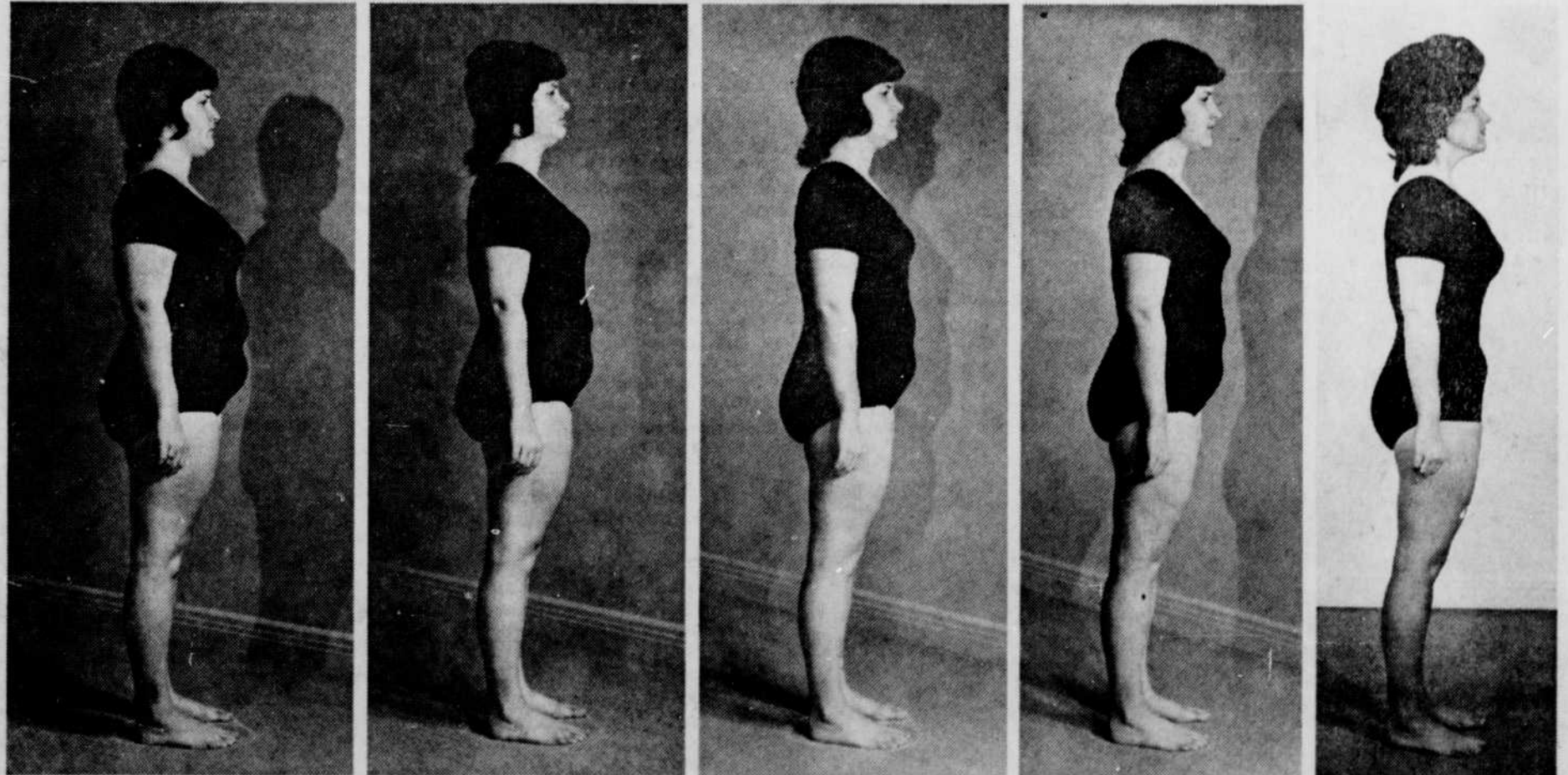
FOUCHER

SHAWINIGAN et LOUISEVILLE

Participez à notre tirage de 40 PRIZ le 24 mars

J. Armand Foucher
président

la différence...



...c'est figure magic

Perdez de la graisse indésirable en seulement 90 minutes sans exercices abrutissants, sans diète rigide, sans pilules dispendieuses. Notre méthode a fait ses preuves dans l'art de vous rendre belle. Faites disparaître l'embonpoint disgracieux. Vous n'avez qu'à relaxer sur un confortable sofa pendant que la méthode FIGURE MAGIC fait le travail pour vous. Résultats garantis par écrit. Ouvert de 10 a.m. à 10 p.m.

MAINTENANT A TROIS-RIVIÈRES
325, DES FORGES

374-2489

16 CLINQUES À VOTRE SERVICE

EXPÉDIEZ
VOS
COLIS
PAR
AUTOBUS

Le service d'expédition de colis par autobus Voyageur est rapide et soigné. La fréquence de nos départs vous assure l'arrivée à destination le même jour à maints endroits du Québec et de l'Ontario.

24 heures sur 24
7 jours par semaine

Les colis sont acceptés pour expédition aux terminus d'autobus suivants:

TROIS-RIVIÈRES
58, rue Des Forges - Tel.: 374-2944

CAP-DE-LA-MADELINE
307, Boul. Ste Madeleine - Tel.: 375-1535
25, rue du Sanctuaire - Tel.: 375-2993

SHAWINIGAN
453, Place du Marché - Tel.: 536-4431

GRAND-MÈRE
170, 8e Ave. - Tel.: 538-1582

Voyageur



Pour tous les autres adresses desservies par Voyageur, on peut expédier et recevoir les colis par l'intermédiaire de notre agent local.

Appel du pape pour la paix en Ulster

CITE DU VATICAN Reuter et AFP — Le pape Paul VI a fait part au cardinal William Conway, primat de l'Irlande, de ses prières pour la fin des violences en Irlande du nord. Dans un télégramme dont le texte a été publié samedi par l'Asservatore Romano.

Adressé au cardinal Conway par le cardinal Villot, secrétaire d'Etat au Vatican, au nom du Souverain Pontife, le télégramme déclare: "Le Saint-Père m'a chargé de vous assurer qu'en ces moments difficiles, il est par la prière près de vous et de tous les hommes de bonne volonté, et prie avec ardeur pour que la violence cesse des deux côtés."

Ce télégramme, envoyé à la veille de la manifestation lourde de Newry, en Irlande du nord, fait suite à celui adressé lundi au cardinal Conway, dans lequel le Souverain Pontife exprimait sa tristesse au sujet de la mort de 13 manifestants à Londonderry, dimanche dernier.

Le pape Paul VI a déjà condamné à plusieurs reprises la violence qui sévit en Irlande du nord, tout se gardant d'en imputer la responsabilité à l'une ou l'autre des parties engagées dans le drame qui déchire la province.

Prières

Par ailleurs, trois heures avant la marche de Newry, Paul VI a exprimé, pour la troisième fois depuis le début de l'année, son alarme devant la situation en Ulster et lancé un nouvel appel à l'apaisement tant aux manifestants qu'aux forces britanniques.

centre mauricie

SHAWINIGAN • GRAND'MÈRE • SHAWINIGAN-SUD • SAINT-TITE

De l'hôpital régional de la Mauricie

Le Dr René Tremblay devient membre du bureau de direction

par Pierre-André HAMEL

SHAWINIGAN-SUD — Depuis quelques jours Le Nouvelliste porte en page couverture une interrogation demandant "Qui retarde l'ouverture de l'hôpital Régional de la Mauricie?" Le docteur René Tremblay de l'hôpital Sainte-Thérèse pourrait bien être celui qui accélérera l'ouverture de l'hôpital. On entend bien sûr par là la fonction pour laquelle il a été élu lors d'une réunion des corps médicaux de Sainte-Thérèse et Lafleche. En effet celui-ci a été élu délégué du bureau médical du complexe hospitalier régional de la Mauricie. Il occupera donc le poste de 9ème

membre du nouveau bureau de direction et ce dès la prochaine réunion qui aura lieu jeudi prochain. On se souvient qu'il y a quelques semaines la raison officielle pour empêcher l'ouverture de l'hôpital était que le bureau de direction n'était pas complet à cause de l'absence du délégué médical qui selon la loi doit absolument siéger au bureau de direction de l'hôpital. Il y a peu de temps, pour accélérer les procédures, les médecins de l'hôpital Sainte-Thérèse après avoir lancé une invitation à ceux de Lafleche avaient procédé à l'élection d'un délégué; élection qui ne semblait pas légale et qui avait été contestée étant donné qu'aucun médecin de Lafleche ne s'y était présenté.

Cette fois-ci, les médecins de Lafleche étaient représentés à raison de 10 sur une possibilité de 22 et ceux de Sainte-Thérèse y étaient au complet à l'exception de 3 qui sont présentement à l'extérieur de la ville.

A la suite de cette élection, un exécutif a été formé parmi les médecins des deux corps médicaux qui n'en forment plus qu'un.

Le docteur Jean Ménard de l'hôpital Sainte-Thérèse a été porté à la présidence. De l'hôpital Lafleche, le docteur Henri Biadeau occupera la vice-présidence tandis que le secrétaire-trésorier a été choisi en la personne du Dr Yvon Lajoie de l'hôpital Sainte-Thérèse. Parmi les directeurs,

deux sont de Lafleche, Jean-Guy Lavallée 1er directeur, et Jacques Gagnon 3ème directeur. Georges Dufour de l'hôpital Sainte-Thérèse a été élu 2ème directeur.

De l'avis du Dr Ménard, président du nouveau bureau médical, plus rien n'empêche l'ouverture et la mise en opération de l'hôpital Régional de la Mauricie. Ce dernier a précisé à la suite de l'élection de samedi matin qu'il enverrait immédiatement une lettre aux huit membres actuels du nouveau bureau de direction de l'hôpital leur faisant connaître le délégué médical afin que celui-ci puisse siéger dès la prochaine réunion à la table des administrateurs du CHM (Complexe Hospitalier de la Mauricie).

Cinq jeunes de septième ont expérimenté la polyvalente

par Carole PRONOVOST

SHAWINIGAN-SUD — Cinq étudiants de septième année de Saint-Gérard-des-Laurentides ont passé deux jours à la Polyvalente Val-Mauricie, à Shawinigan, afin d'expérimenter le moment de vie dans ce genre d'école.

Cette initiative a pu être réalisée grâce à la collaboration du président de la Commission scolaire de Saint-Gérard, M. Henri-Paul Landry, et du principal de la polyvalente Val-Mauricie, M. Marcel Julien.

Les cinq étudiants ont été choisis par les professeurs, sur

demande du président, et devaient répondre à certaines exigences: être débrouillards afin de pouvoir profiter pleinement de l'expérience, avoir de la facilité en classe, et avoir de la facilité à parler puisqu'ils auraient à faire un rapport de leur expérience pour leurs compa-

gnons de septième année. Les élus furent: Pierre Beaupré, Sylvie Bédard, Guy Salois, Suzanne Savard et Alain Normandin.

Pendant leur séjour à la polyvalente, mercredi et jeudi, les jeunes étaient accompagnés par des guides, c'est-à-dire qu'ils devaient suivre chacun un étudiant de secondaire I dans leurs cours, et faire tout comme s'ils faisaient partie intégrante de la Polyvalente, ce qui les a emballés.

En effet, lorsque nous les avons rencontrés, jeudi, ils étaient très enthousiasmés, et prêts à continuer. Étant partis d'une école d'environ 200 élèves, ce qui les a impressionnés le plus en pénétrant dans la polyvalente fut de voir tout ce monde dans les corridors: 2.000 personnes dans un même édifice, c'est du monde!

Ils ont beaucoup apprécié cette expérience, qui leur a permis de connaître ce monde nouveau qu'est celui de la Polyvalente.

L'expérience, expliquait M. Julien, montre aussi que la polyvalente, contrairement à ce qui a pu être dit dans le passé, est un milieu de vie humaine, où l'on permet au jeune de s'épanouir et d'acquiescer un sens des responsabilités que l'ancien système négligeait parfois.

Quoi qu'il en soit, l'expérience réalisée entre Saint-Gérard et Shawinigan-Sud est sans aucun doute un fait unique dans la région, et peut-être même dans la province.



Ces cinq jeunes de Saint-Gérard, qui ont vécu deux jours intensifs à la Polyvalente Val-Mauricie n'ont pas manqué de demander à M. Leclerc s'il avait une idée d'où ils feraient leur secondaire l'an prochain, en lui faisant remarquer qu'ils voudraient bien que ce soit dans une polyvalente! On voit au premier plan, assis, Sylvie Bédard, Guy Salois, Suzanne Savard et Pierre Beaupré. Debout en arrière, le principal M. Marcel Julien, le président Henri-Paul Leclerc, le responsable des secondaires 1 et 2, M. Gilles Béliveau et Alain Normandin. (Photo Normand Rheault)

land, Guy Salois, Suzanne Savard et Pierre Beaupré. Debout en arrière, le principal M. Marcel Julien, le président Henri-Paul Leclerc, le responsable des secondaires 1 et 2, M. Gilles Béliveau et Alain Normandin. (Photo Normand Rheault)



Presque totalement recouverte, un coup de main s'imposait pour sortir cette voiture de sa position pour le moins enneigée. L'entreprise privée de dépannage a fait une petite fortune tout en évitant bien des grincements de dents... (Photo Normand Rheault)

L'Été est à moins de...

20 SEMAINES



Retrouvez votre ligne de jeunesse... rapidement!

• MAIGRISEZ par élimination de la graisse superflue et des bourrelets.

• ÉQUIPEMENTS PROFESSIONNELS D'AMAIGRISEMENT.

• Profitez aussi d'un BAIN TOURBILLON MINÉRAL

L'action tourbillonnante de l'eau masse et détend les muscles raidis.

Évitez tout désappointement

Prenez rendez-vous aujourd'hui même

tél.: 536-5804

GYMNO
CENTRE DE CULTURE PHYSIQUE

515

DE LA STATION
SHAWINIGAN

536-5804

Grâce au fonds d'indemnisation, Mlle Trudel recevra \$14,832.55

par Pierre-André HAMEL

SHAWINIGAN. — Dans un jugement rendu cette semaine, l'hon. René Hamel juge de la Cour Supérieure, vient de condamner le Fonds d'indemnisation à payer à Mlle Estelle Trudel de Shawinigan la somme de \$14,832.55.

L'accident d'automobile qui a donné naissance à l'action dont vient de disposer le magistrat remonte au 30 juillet 1968. A cette date, Mlle Trudel avec trois compagnes se dirigeait vers Montréal dans le véhicule de Mlle Jeanette Patenaude. Entre Yamachiche et Louiseville, un automobiliste qui n'a pu être identifié doublea un véhicule qui avait ralenti pour pénétrer dans une propriété privée. Pour éviter une collision frontale, Mlle Patenaude donna un coup de volant vers sa droite et atteignit l'accotement ce qui lui fit perdre le contrôle de la voiture qui capota dans le fossé.

Sérieusement blessée dans cet accident, et se

trouvant dans l'impossibilité d'identifier le véhicule responsable de cette malheureuse aventure, Mlle Trudel poursuivit Mlle Patenaude et s'appuyant sur l'article 43 de la loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile, sanctionnée le 10 mai 1961, fit appel au Fonds d'indemnisation.

Acceptant la version de Mlle Patenaude corroborée par ses trois passagères, le juge exonère cette dernière qui devant l'imminence d'une collision face à face a dû recourir à une ma-

connaissance de cette loi, pour découvrir:

1e. qu'elle protège, à l'exception d'un déductible minime les victimes d'accident d'automobile lorsque le responsable d'une collision n'est pas solvable ou inconnu;

2e. qu'elle a créé un Fonds d'indemnisation alimenté par les compagnies autorisées à transiger dans la province des affaires d'assurances responsables;

3e. qu'elle transfère au Fonds les droits de la victime qui a été indemnisée;

4e. qu'elle autorise la suspension du permis de conduire et de l'enregistrement du conducteur et des véhicules impliqués.

Rappelant les dangers et les difficultés que peut soulever cette législation, le juge souligne que dans la présente instance, rien dans la preuve ne permet d'écarter le témoignage des 4 personnes entendues. Au contraire, Mlle Patenaude consuevait une Falcon 1968, donc une voiture de l'année à cette époque, qu'il y a lieu de présumer en parfaite condition; elle circulait à une vitesse légale, de 50 à 60 milles à l'heure sur une route droite, un pavé sec et par un temps clair. Tout ces faits qui ne sont pas contredits rendent non seulement vraisemblable la version des témoins, mais présentent cette prépondérance de probabilités qui en matière civile permet à un juge, d'appuyer un jugement.



Le juge René Hamel

noeuvre "in extremis". Le conducteur fautif étant inconnu, le juge condamne le Fonds d'indemnisation à payer les dommages subis par la demanderesse, et ce, en vertu de l'article 43 de la loi ci-dessus qui prévoit cette éventualité. Mme Pierre Lavallée blessée mais non gravement dans ce même accident recevra pour sa part \$2827.66.

Pour le bénéfice de nos lecteurs nous avons pris

VILLE DE ST-TITE COMTÉ DE LAVIOLETTE

BARRAGE EN BÉTON POUR PRISE D'EAU

Des soumissions cachetées et intitulées "Soumission pour barrage" seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier municipal, M. Pierre-Aimé Desaulniers, situé dans l'édifice de l'Hotel de Ville, rue Notre-Dame à St-Tite, comté Laviolette jusqu'à 5h.00 P.M., mardi le 22 février 1972.

Les documents de la soumission seront disponibles au bureau du secrétaire-trésorier municipal, M. Pierre-Aimé Desaulniers, de 9h. a.m. à 5h. p.m. à 1h. p.m. et ce, à partir de lundi le 7 février, 1972.

Un dépôt de cinquante (\$50.00) dollars (en argent ou en chèque visé, fait au nom de J.-C. Veillette et Associés) sera nécessaire pour obtenir les documents et la moitié du dépôt, sera remboursée à ceux qui auront soumissionné et qui auront rapporté les dits documents au plus tard une (1) semaine après l'ouverture des soumissions. Chaque soumissionnaire devra fournir avec sa soumission, un bon de soumission (Bid bond) d'une valeur d'au moins dix (10%) pour cent du montant de sa soumission. De plus, il devra fournir la preuve écrite garantissant qu'un bon d'exécution et un bon pour gages, matériaux et services, représentant chacun du moins cinquante (50%) pour cent du coût total des travaux seront émis, en faveur du propriétaire, s'il devient l'adjudicataire, et ce, dans un délai maximum de cinq (5) jours après l'avis de l'adjudication du contrat.

Chaque soumissionnaire devra tenir compte dans la préparation de sa soumission, que, étant donné qu'il s'agit d'un projet réalisé en vertu du Programme des Initiatives municipales, les travailleurs affectés à la réalisation du projet devront être recrutés par l'entremise du Centre de Main-d'Oeuvre du Canada.

La Corporation municipale de la Ville de St-Tite ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

PIERRE-AIMÉ DESAULNIERS,
Secrétaire-Trésorier Municipal.

539-2831
CENTRE de culture physique Michel DORÉ
SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE OU DE NOTRE CARTE
1 MOIS GRATUIT VOUS EST OFFERT
2448, ST-MARC SHAWINIGAN

Faits et méfaits

par Pierre-André HAMEL

SHAWINIGAN — Les membres de la police municipale de Shawinigan ont retrouvé dimanche après-midi à l'angle des rues Royale et Saint-Paul une automobile qui avait été rapportée volée deux jours plus tôt. Il s'agit d'une Ford 1965 propriété de M. Germain Gélinais de Charette.

La fin de semaine a été ponctuée de quelques accidents sans gravité à Shawinigan-Sud. Une de ces collisions s'est produite sur la 125^{ème} rue près de la 8^{ème} avenue lorsqu'un véhicule Ford 1971 conduit par M. Marcel Roy a frappé l'arrière de la voiture du directeur de la police de Shawinigan M. Léopold Gilbert, une Oldsmobile 1971 l'endommageant pour une centaine de dollars. L'accident s'est produit à un endroit où la rue a été l'objet de certaines réparations à la suite d'une fuite d'eau ce qui avait obligé M. Gilbert à ralentir brusquement.

Samedi vers 19.30h dans la voie d'accès à la 12^{ème} avenue Mme Rolande Francoeur de Shawinigan-Sud au volant d'une Ford 1960 et M. Réjean Leblanc au volant d'une Vega 1972, ce dernier demeurant à Drummondville, subissaient des dommages matériels de \$100.00 à \$200.00 dans une légère collision.

Dans une autre collision, les dommages s'élevaient à \$300.00 sur les véhicules conduits par MM. Jean-Claude Beauchemin et Camille Fafard, une Pontiac '66 et une Buick de la même année.

Enfin un véhicule municipal de déblaiement causait pour une centaine de dollars de dommages à l'automobile de M. Claude Huard, une Valiant 1964 stationnée sur la 10^{ème} avenue.

indiscretions

Un journaliste "découche"

La dernière tempête a forcé un des journalistes du bureau de Shawinigan à coucher dans sa voiture dans une rue peu fréquentée de Shawinigan-Sud. Bien qu'il soit amateur de camping il aurait mieux aimé passer la nuit dans son lit chaud et douillet. Heureusement qu'il n'est pas marié, comment expliquer une telle histoire à une femme? Chose certaine il n'a jamais tant apprécié le travail des employés municipaux que lorsqu'il les a vus apparaître au petit matin.

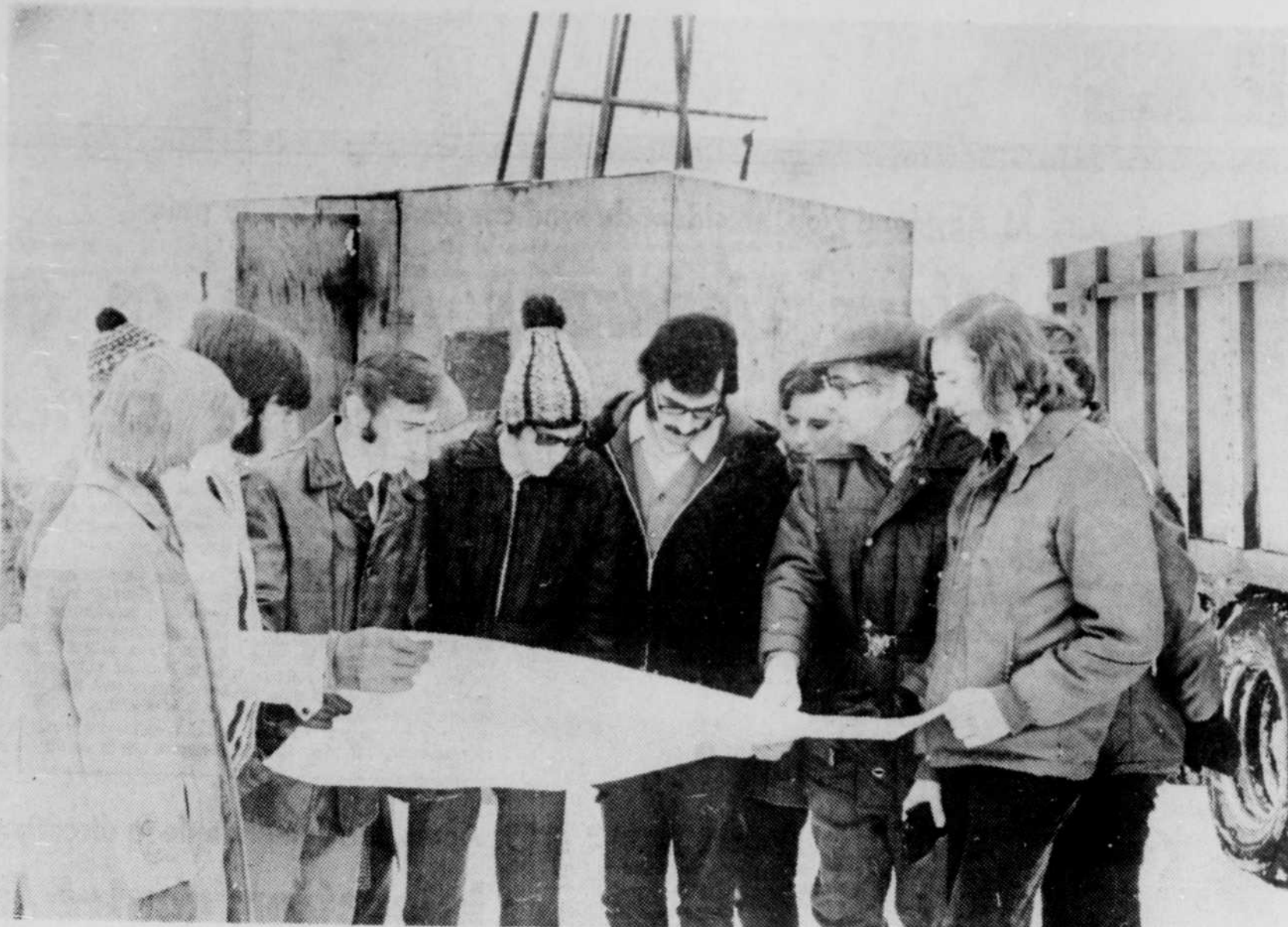
A folie, folie et demie

Si M. Sauvageau, un étudiant à l'UQTR ne me l'avait fait remarquer, je n'aurais probablement jamais pu lire la dernière "perle" de M. Lévesque dans sa chronique hebdomadaire jeudi 3 février 1972 page 8 du "Journal de Montréal". Intitulé "Les Grenouillages" il convient de sauter prestement à la conclusion qui a d'ailleurs été répétée par maints illustres personnages: "Quand on pense que la vie est courte".

On vient de loin à Shawinigan

Un habitué du Palais de Justice de Shawinigan a remarqué de nouvelles présences depuis l'ouverture des Assises la semaine dernière. En effet deux membres d'une Agence de Sécurité maintiennent l'ordre dans les corridors du Palais. Sur leur insigne on lit "Troupiers National Troopers" et on a su qu'ils venaient de Joliette. Notre Bonhomme s'est demandé pourquoi on ne faisait pas appel à une agence locale. D'autres personnes autour de lui se sont posé la même question probablement sans obtenir de réponse.

Les étudiants en technique de génie civil ont entrepris avec leur professeur une série de visites industrielles, dont l'une sur les lieux mêmes où sera construit leur futur collège. Ces visites ont pour but de les familiariser avec le travail auquel ils se destinent. (Photo Normand Rheault)



Sur les lieux mêmes du futur CEGEP

Enseignement pratique pour le génie civil

SHAWINIGAN (CP) — Les étudiants en techniques du génie civil du CEGEP de Shawinigan se sont rendus participer à une classe pratique sur les lieux mêmes où sera érigé le futur CEGEP. Ils y ont rencontré la

firme Héroux, Tremblay et Associés, qui vient de terminer les travaux d'arpentage sur les terrains.

Cette visite fait partie d'une série de visites industrielles qui leur permettent de se familiariser avec le travail qu'ils seront appelés à exécuter à la fin de leurs études, tout en leur apportant une formation pratique indispensable.

La firme mentionnée plus haut vient également d'entreprendre divers travaux de sondage et de topographie qui permettront d'établir l'emplacement exact de la future bâtisse. La capacité portante du terrain déterminera le genre de structure et de fondation qui sera adopté.

Ce sont, entre autres, des choses que les étudiants devront

apprendre au cours de ce projet. Leur travail de technologiste consiste à être capable, sous la responsabilité de l'ingénieur, de prévoir, de détailler et de calculer avec certitude et rapidité les assemblages et les éléments simples composant certaines structures; d'estimer la quantité, le coût des matériaux et main-d'œuvre nécessaire aux entreprises de construction; d'é-

tablir d'une façon chronologique le cheminement des diverses étapes d'un projet; de surveiller et vérifier les travaux de construction, examiner les pentes, les coffrages, la mise en place

des matériaux et s'assurer que les travaux sont conformes aux plans et devis; déterminer les terrains, fixer les bornes, sous la direction de l'arpenteur-géomètre.



Chaudement habillés, grands et petits s'en sont donné à cœur joie dans la nouvelle neige, qui en a fait damner bien d'autres. (Photo Normand Rheault)



Une troisième session de cours de conduite préventive, offerts par la Jeune Chambre de Shawinigan, en collaboration avec le Ministère des Transports, s'est soldée par un vif succès. Nous voyons ici la remise du certificat d'attestation pour la participation à ce cours. De gauche à droite, M. Jean-Guy Boisselle, coordonnateur régional, Michel Lafond, moniteur, Mme Lise Lafond, récipiendaire, Emilien Bonenfant, directeur de la police municipale de Shawinigan Sud et M. Jean-Pierre Christen, récipiendaire. (Photo Normand Rheault)

JOPAM

JOANNETTE pièces d'appareils ménagers

distributeur en Gros

Pièces pour toutes marques de lessiveuses et sècheuses
Pièces CHROMALOX pour poeles électriques

492, 4^e RUE

Tél.: 536-4059
SHAWINIGAN

COMPTOIR DU CEGEP de Shawinigan

avec la Collaboration des CAISSES POPULAIRES CHRIST ROY et MAURICIEENNE

- L'actif du comptoir a augmenté de \$457.00. De plus, six nouveaux comptes ont été ouverts cette semaine.
- N'oubliez pas de vous procurer le journal étudiant "BRUTT". C'est un journal pour notre CEGEP fait par des gars de notre CEGEP. On y parle musique, sports et activités étudiantes de toutes sortes. Messieurs Charest et Morin volent la vedette dans la chronique "Courrier Beco".
- Les Profs continuent à accumuler des victoires au hockey. A l'occasion du Carnaval, une partie est prévue opposant les étoiles des autres clubs et les Profs. Cette partie suscite déjà beaucoup d'intérêt. Selon plusieurs étudiants, Michel Desaulniers serait le mauvais garnement de la ligue.
- Votre CAISSE POP sera fermée demain et mercredi. Pour toute urgence, on peut s'adresser à la Caisse POP Mauricienne. Merci de votre coopération.

VILLE DE GRAND'MÈRE

LA VILLE DE GRAND'MÈRE RECEVRA DES SOUMISSIONS POUR LE TRANSPORT D'UNE MAISON ET DE BATIMENTS SITUÉS SUR LE CHEMIN ST-ANATOLE.

DOCUMENTS: DES SPÉCIFICATIONS DÉTAILLÉES COUVRANT CES TRAVAUX SONT DISPONIBLES AU SERVICE TECHNIQUE À L'HÔTEL DE VILLE. COÛT DES SPÉCIFICATIONS \$25.00 REMBOURSABLE SOUS CONDITIONS.

GARANTIE: UN CHEQUE VISE AU MONTANT DE \$1,000.00 SERA EXIGÉ COMME GARANTIE DE SOUMISSION.

LES SOUMISSIONS SERONT REÇUES AU BUREAU DE M. JULES DUBÉ, GERANT, À L'HÔTEL DE VILLE DE GRAND'MÈRE, JUSQU'À 11h.00 A.M., LE 18 FÉVRIER 1972, DANS DES ENVELOPPES SCÉLÉES, PORTANT LA MENTION "SOUMISSION POUR TRANSPORT DE BÂTIMENTS".

VILLE DE GRAND'MÈRE
333, 5^e AVENUE.

Tel Bur 539-3854 Rés. 539-9311
VERRE de CONTACT
Dr Marc Gélinais
O.D.

Spécialiste en vision optométriste
Examen de la vue — Reéducation visuelle
2460, St Marc, App. 4 (Centre Dabel) Shawinigan

Hôtel de la Salle

GRAND'MÈRE

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

RAY DENIS ET MOE B
CHANTEUR INSTRUMENTISTE FANTAISISTE

GERVAISE
CHANTEUSE M.C.

Pour un moment de détente
Pour un rendez-vous d'affaire
Visitez notre KEY-CLUB

AU CASINO GOGO-GIRLS

Salle pour réceptions et mariages
538-8686 - ENTREE LIBRE

BENOÎT HOULE

pour souligner cet événement, Benoit offre à ses clients l'aubaine suivante:

MON DÉMONSTRATEUR

1971 BUICK Le Sabre Custom

servo-freins à disques, servo-direction, vitres électriques, toit vinyle, miroirs ajustables, suspension heavy duty, transmission turbo-hydromatic, pneus blancs, radio, haut-parleur arrière, tapis, grands enjoliveurs de roues.

PRIX DE DÉTAIL \$5,363
GRAND SPECIAL \$3,995

Cascade
PONTIAC - BUICK LTÉE.

375, 12^e Avenue (Rond Point) Shawinigan Sud Tél.: 536-2681
(Rond point)
Tél.: Résidence: 537-9867

au coeur du québec



M.M. Raymond Pion, président, et Noël Lacasse, conseiller technique du Syndicat des agents de la paix du Québec, au Centre culturel de Drummondville. (Photo Beausoleil).

M. Raymond Pion, président du syndicat des agents de la paix

"Nous tiendrons jusqu'à ce que nous ayons une réponse sérieuse"

par GÉRALD PRINCE

DRUMMONDVILLE — Les agents de paix, qui occupent le Centre culturel de Drummondville, sont prêts à une longue attente s'il le faut, mais ils ne quitteront pas les lieux avant

d'avoir obtenu certaines assurances et garanties. C'est ce qu'a déclaré en substance M. Raymond Pion, président du Syndicat des agents de la paix, au représentant du Nouvelliste.

Quelles sont les demandes des agents de la paix? Il s'agit sur-

tout, de préciser M. Pion, d'une question de salaires. Comme la majorité des agents sont surtout des gardiens de prisons, la parité de salaire avec les fonctionnaires fédéraux équivalents est demandée. Selon le président, cette demande est loin des offres gouvernementales de beaucoup. Non seulement les négociations sont-elles rompues, mais les agents de la paix ne veulent pas se laisser manipuler par le gouvernement ou leurs représentants. De plus, ils en-

tendent bien faire valoir leurs droits seuls, sans demander à d'autres groupes de se sacrifier pour eux.

M. Pion, dans un communiqué remis au Nouvelliste, a fait savoir que le gouvernement reconnaît un statut particulier aux agents de la paix à l'intérieur de la Fonction publique et que ces derniers sont bien déterminés à le défendre.

Le communiqué poursuit en déclarant que le conflit est por-

té sur la place publique pour obliger certains ministres à répondre de certaines affirmations qui ne furent pas suivies d'action positive.

En terminant ses déclarations au Nouvelliste, M. Pion a dit que tous les moyens de pression nécessaires seront pris, mais pas au point de menacer la sécurité des citoyens honnêtes. Les agents sont prêts à rouvrir les négociations dès que des offres plus sérieuses seront présentées.

Qui sont les agents de la paix ?

DRUMMONDVILLE (G.P.) — Le Syndicat des agents de la paix qui occupe le Centre culturel de Drummondville est dirigé par M. Raymond Pion et comprend 2500 membres. Voici quelle en est la composition.

Les gardiens de prison de compétence provinciale sont au nombre de 1654, soit 67 pour cent, répartis dans une trentaine de prisons. C'est le plus gros groupe représenté dans cette formation syndicale.

Les gardiens de la faune, communément appelés garde-chasse et garde-pêche, font également partie de ce syndicat. Au nombre de 500 approximativement, ils forment environ 20 pour cent du syndicat.

Un autre groupe important, ce sont les policiers des trois autoroutes à péage, soit celles des Cantons de l'Est, du Nord et des Laurentides. Le nombre de membres est de 70 environ. On retrouve toujours dans ce syndi-

cat les constables du Bien-être et de nombreux autres fonctionnaires dépendant de 6 ou 7 ministères.

Le syndicat est divisé en 55 sections qui sont autorisées à se faire représenter par un conseil syndical de 85 membres. C'est cet organisme, en réunion à Québec samedi après-midi, qui a décidé le débrayage généralisé des 2500 membres et l'occupation du Centre culturel de Drummondville.

Par ailleurs, une association regroupe tous les officiers supérieurs des agents de la paix, à partir du grade de sergent. C'est la Fraternité des cadres intermédiaires des agents de la paix qui regroupe 320 sergents et lieutenants et qui est dirigée par M. Léo-Paul Legros. Appuyant à 100 pour cent la prise de position des agents de la paix, cette fraternité a pris la décision de débrayer à son tour dimanche soir à 6 heures.

Après une demande de la direction de l'hôpital

Injonction contre les employés de l'Hôtel-Dieu

par Roger LEVASSEUR

ARTHABASKA — Le juge Antoine Lacoursière de la cour supérieure a acquiescé à une demande de la direction de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et une injonction a été signifiée en soirée du 3 février et le matin du 4 février au syndicat des employés d'hôpitaux et d'hospices du comté d'Arthabaska, aux dirigeants du syndicat de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, au conseiller technique Gilles Grenier ainsi qu'à une vingtaine d'autres employés généraux de l'hôpital, et tous les membres du syndicat mis-en-cause.

L'injonction intermédiaire est valide jusqu'au 10 février alors que la cause sera entendue au palais de justice d'Arthabaska.

Ordonnance

L'injonction accordée par le tribunal ordonne aux personnes mises-en-cause de se conformer aux points suivants:

A) Cesser immédiatement les arrêts de travail, le piquetage, l'obstruction et l'occupation des locaux;

B) Reprendre immédiatement de façon continue leur service régulier dans l'hôpital suivant leurs fonctions et cédules de travail;

C) Cesser d'entraver et de paralyser de quelque façon que ce soit les opérations normales de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, requé-

rant:

D) Cesser d'inciter, encourager, participer ou aider de quelque façon que ce soit, toute personne à commettre ces actes illégaux;

E) S'abstenir de commettre ces actes illégaux dans l'avenir pour toute la durée de la convention collective présentement en vigueur et tant et aussi longtemps que ce droit leur sera non reconnu par le Code du travail;

Retour en arrière

Si on fait un bref retour en arrière, on constate que des incidents divers opposant le syndicat des employés généraux à la direction de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, se sont produits, dans la nuit de vendredi à samedi il y a 15 jours. Les employés ont d'abord déclenché un arrêt de travail d'une heure et quart, arrêt de travail que la direction a qualifié de grève illégale. On a aussi empêché des employés de prendre leur travail à minuit, cette nuit-là.

Dans les jours qui ont suivi, les syndiqués ont manifesté à l'intérieur de l'hôpital, soit par une occupation massive de la cafétéria ou par des défilés sur l'étage de l'administration.

Un des points en litige dans ce conflit était la lenteur de réglementation de certains griefs des employés du syndicat des employés généraux.



La Société Ayrshire tenait son congrès à Berthierville. A cette occasion on a remis un trophée au président du tricentenaire, le docteur Lucien Héneault, soit une vache miniature Ayrshire. Il est accompagné du nouveau président de la Société,

M. Louis Philippe Riverin, de Chicoutimi, de M. Jacques Sylvestre, président ex-officio, qui présente le trophée, et du conférencier M. Noël Faust, régisseur de la station de recherches agricoles de Saint-Hyacinthe. (Photo Yves Champoux)

Congrès tenu à Berthierville

Les éleveurs d'animaux Ayrshire sont des plus optimistes

par Yves CHAMPOUX

BERTHIER — Après avoir connu des périodes assez ternes, les producteurs de lait et les éleveurs de bovins Ayrshire entrent dans l'avenir avec une grande sérénité. C'est ce qui ressort du rapport de la Société Ayrshire, présenté par M. Clément Beauchemin, secrétaire propagandiste.

C'est à la suite du congrès, qui s'est tenu au Château Berthier à Berthier, qu'une quarantaine de congressistes ont pu prendre connaissance de ce rapport. Le président de la société, M. Jacques Sylvestre de Saint-Ignace, s'est dit également très confiant pour l'avenir de cette race.

Revenant au rapport 1971, M. Beauchemin ajoute que la situation présente des produits laitiers a connu un succès comparativement au sombre tableau qu'avait présenté M. Parizeau de Granby en 70; il y a tout lieu

de s'en réjouir et d'être très optimiste.

Cette année, l'importance du contrôle laitier (ROP) se fait valoir à cause de nouveaux débouchés et surtout d'une capacité d'exporter plus d'Ayrshire à nos expositions agricoles, ajoute le rapport.

Il y aura peut-être lieu de se demander pourquoi tant d'éleveurs acceptent les contrôles non officiels et refusent le ROP. Pour ma part, déclare M. Beauchemin, "je crois qu'il y aurait lieu de bannir toute publicité non-officielle dans nos catalogues de ventes de vaches, etc. afin de ne pas nuire à ceux qui affrontent des sacrifices depuis plusieurs années pour avoir le privilège de produire des records officiels et vérifiées".

Dans l'avenir, conclut le rapport, il sera de plus en plus difficile à nos associations d'éleveurs de se maintenir en activité. Le nombre d'éleveurs va en

décroissant chaque année et, ce n'est pas un secret de polichinelle, nos éleveurs de croisés peuvent facilement et avantageusement se procurer la même semence que nos éleveurs de pur sang.

Je ne veux pas lancer un cri d'alarme, ajoute M. Beauchemin dans son rapport, mais nos autorités gouvernementales devront avant longtemps aider nos associations à se maintenir en activité, car autrement il leur sera impossible de survivre et de maintenir des troupeaux de race pure, vu la vague aux hybrides de toutes sortes.

Le congrès s'est clôturé par les élections de l'exécutif. En remplacement de M. Jacques Sylvestre comme président, M. Louis-Philippe Riverin, de Chicoutimi, a été élu président. M. Clément Desrochers d'Arthabaska, vice-président, et M. Elie Belzile, Jacques Sylvestre, et Robert E. Ness, directeurs.

à québec N'ALLEZ PLUS À L'HÔTEL

Vous serez beaucoup mieux chez vous, surtout que votre « chez vous » sera Parc Samuel Holland, la première cité-parc au Québec, la conciergerie la plus prestigieuse de la ville.

Vous, ou des membres de votre compagnie ou bureau, allez régulièrement à Québec? Pourquoi ne pas louer sur une base hebdomadaire ou mensuelle un studio meublé (\$6.40/jour) ou un 3 pièces meublé (\$9.00/jour) à Parc Samuel Holland.

Ce prix comprend l'usage d'une cuisinière et d'un réfrigérateur, l'électricité et le service de câble de télévision.

Vous aurez accès à la piscine intérieure aux bains sauna et romain, à la salle de réception, à l'observatoire intérieur sur le toit et vous profiterez d'une foule d'autres avantages dont la possibilité d'un service d'aide domestique.

Parc Samuel Holland... 21 étages prestigieux... Studio, 3 pièces, 3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces.

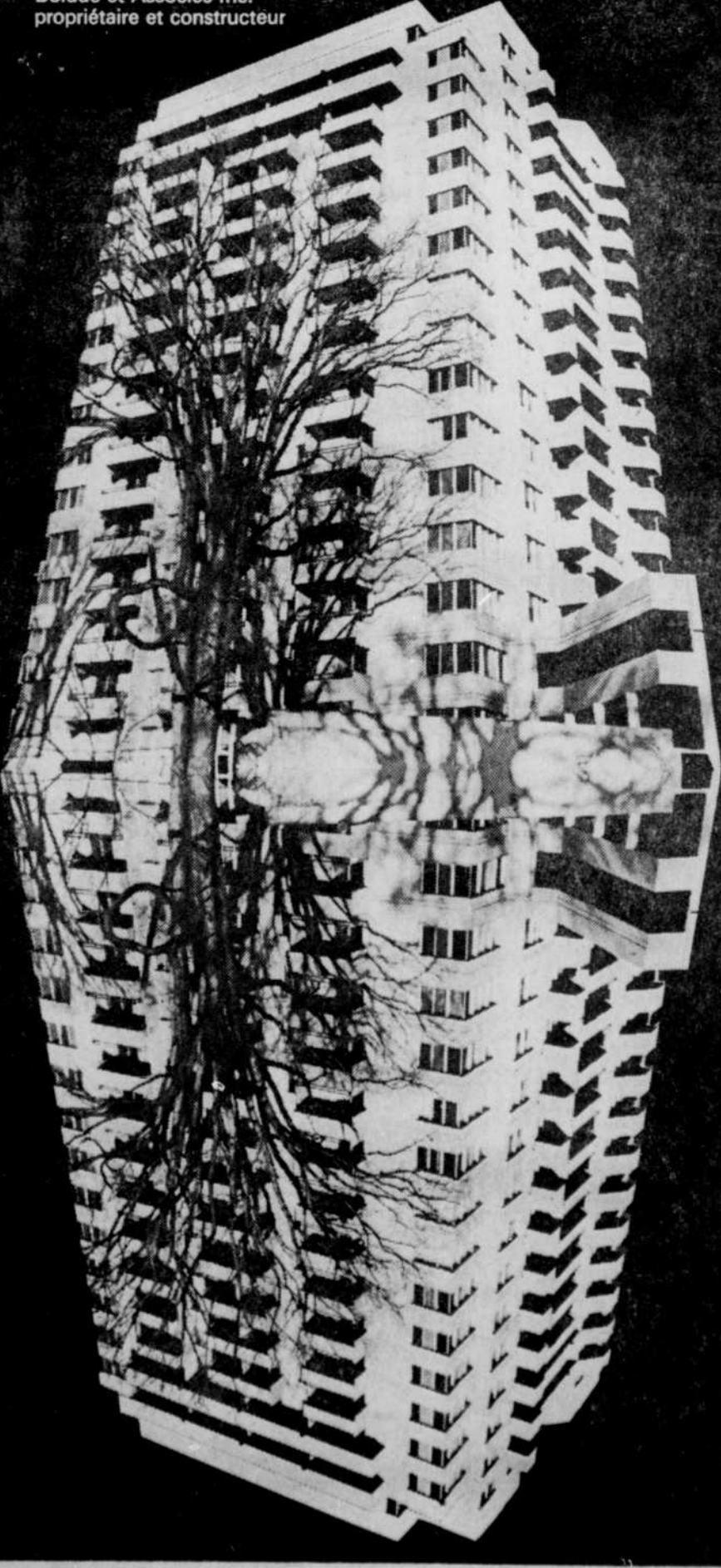
Pour plus de renseignements

LE "4" PARC SAMUEL HOLLAND

Chemin Ste-Foy, Québec/(418) 681-4601

Bolduc et Associés Inc.

propriétaire et constructeur



Employés de bureau

Menace de grève à la Canadian Celanese

SOREL (L.B.) — Une grève semble imminente pour les employés de bureau de l'usine de la Canadian Celanese à Sorel. Ces employés, au nombre de 45, sont membres du local 1621 de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique.

À la suite d'un vote de grève tenu le 2 février, il y eut d'intenses périodes de négociations qui n'ont pas donné de résultats satisfaisants selon un porte-parole du syndicat. A moins d'une entente de dernière minute, les employés de bureau de la Canadian Celanese de Sorel peuvent débrayer d'un moment à l'autre dans le but d'obtenir satisfaction.

Les principaux points en suspens sont les périodes de vacances, le surpense, l'augmentation générale des salaires ainsi que la durée de la nouvelle convention collective. Le syndicat demande un contrat de travail de deux ans.

Il y eut cinq séances de négociations ainsi que cinq périodes de conciliation avec le délégué du ministère du Travail, M. Antoine Hubert. Les négociations ont été rompues vendredi après-midi, à l'occasion d'une rencontre entre les deux parties et le conciliateur provincial à l'Auberge de la Rive.

Quatre projets de la région de Louiseville acceptés

par Berthold LEVESQUE

LOUISEVILLE — Quatre autres projets viennent d'être acceptés pour la région de Louiseville par le gouvernement fédéral, dans le cadre du programme pour les initiatives locales.

Une somme de \$68,734 a été accordée pour la réalisation de ces projets permettant ainsi de fournir de l'emploi à environ 44 personnes de la région. Cette nouvelle a été annoncée par M. Antonio Yanakis, député de Berthier à la Chambre des communes, au nom de M. Otto Lang, ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Une auto heurte une charrie

JOLIETTE (Y.C.) — Pour une troisième semaine consécutive, aucun accident mortel n'a été signalé dans la région Lanaudière. Seul des accidents mineurs, faisant des blessés légers, sont survenus.

Le dernier accident a fait trois blessés. Il s'agit de MM. Denis Jubinville, âgé de 19 ans, Jacques et Armand Auger, âgés de 17 et 16 ans, tous trois du 610 boulevard Brassard à Saint-Paul-de-Joliette. Ces derniers reposent dans un état très satisfaisant à l'hôpital Saint-Eusèbe, à Joliette.

Ils ont dû être transportés à l'hôpital à la suite d'un accident survenu vendredi midi, face au motel le Colombier, à Saint-Paul, après être entrés en collision avec une charrie appartenant au ministère de la Voirie provinciale, conduite par M. Gabriel Beaudoin de Saint-Paul. Le conducteur de la voiture, M. Christian Lévesque de Sainte-Marie-Salomée, s'est en tiré indemne, tandis que les trois passagers mentionnés plus haut ont été légèrement blessés.

Le premier projet accepté est celui de la Jeune Chambre de Louiseville Inc, dont l'octroi accordé pour les salaires est de l'ordre de \$15,613. On connaîtra ainsi une création de huit nouveaux emplois. Le projet aura pour but de faire des recherches sur l'habitation dans la ville de Louiseville et de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup.

Un deuxième octroi de \$10,319 a été accordé à l'Association des loisirs de la mission de Yamachiche et cinq emplois seront ainsi créés à Yamachiche. Avec l'acceptation de ce projet, l'Association pourra travailler à l'animation des sports.

Pour sa part, la Fabrique de Saint-Thomas-de-Caxton a reçu une somme de \$21,645 pour un projet qui créera 20 nouveaux emplois dans la municipalité de Saint-Thomas. Le projet permettra d'agrandir et de faire des réparations à la salle paroissiale et le terrain de stationnement de cette salle.

Le dernier projet qui a été accepté est pour la paroisse de Saint-Edouard. L'octroi accordé est de \$21,177 et permettra la création de 11 nouveaux emplois pour la municipalité. Le but du projet est de rénover l'intérieur du presbytère et de l'église et l'entretien de la patinoire paroissiale.

Achat d'un chargeur mécanique

Le conseiller Filion affirme que le garage Rénald ne détient aucun permis pour vendre telle machinerie

LA TUQUE (M.A.) — Le conseiller municipal, M. Clément Filion, affirme, dans une déclaration écrite remise au Nouvelliste en fin de semaine, que le garage Rénald de La Tuque ne détient aucun permis l'autorisant à vendre de la machinerie lourde à la municipalité de La Tuque ou à toute autre personne.

M. Filion, qui désire ainsi expliquer les raisons qui ont motivé sa prise de position lors de la dernière assemblée du conseil,



M. Clément Filion

alors qu'une résolution a été adoptée pour procéder à l'achat d'un chargeur mécanique émis par le garage Rénald, cite même une lettre du chef de police, M. Léo Lavoye, à l'appui de ses affirmations. Cette lettre souligne que les seuls permis détenus par le garage Rénald, du 1029 boulevard Ducharme à La Tuque, sont ceux de "garage, accessoires d'autos et distributeurs à liqueur".

N'ayant pas de permis de la ville de La Tuque, signale le conseiller Filion, M. Rénald ne peut détenir un permis provincial émis par le bureau des véhicules automobiles. Il explique que ce permis est une garantie d'au moins \$25,000 ou l'équivalent dans le but de protéger l'acheteur en cas de mauvaises affaires ou fraudes.

"Il ne m'appartient pas ici de juger certains membres du conseil de ville", rapporte le conseiller Filion, "mais je trouve quand même curieux que certains conseillers aient parcouru 100 milles pour aller à Trois-Rivières, au lendemain de la résolution d'achat, dans le but d'aller voir la machine dont ils avaient fait l'acquisition la veille, surtout lorsque nous en avions à trois milles au nord de La Tuque. Et on ose dire publiquement que l'on ne connaît pas la machinerie!" (Assemblée du conseil de ville, 1er février 1972).

"Lorsque le lendemain, un certain journaliste dit sur les ondes de la radio que c'était drôle, la veille, à l'assemblée du conseil, et bien moi, j'ajouterais que c'était ridicule et enfantin de voir certains conseillers agir de la sorte. On se demande ce qu'ils vont faire à l'hôtel de ville, puisque c'est toujours l'arbitre qui gagne."

"Pour ceux qui étaient dans la salle des délibérations, ce soir-là, c'était si facile à voir qu'il était l'arbitre. Nous avons acheté une machine de \$26,000; c'était comme si on avait acheté une bicyclette! Est-ce que c'est ça des représentants du peuple? Je me le demande!"

M. Filion se dit d'accord pour que l'on se conforme à la loi des cités et villes quand il s'agit de choisir la plus basse soumission mais il est d'avis que le vendeur doit lui aussi se conformer au règlement d'affaires.

Ce règlement, no 401, article 3, se lit comme suit: "Aucune personne ne possédera ou exploitera une industrie, un commerce ou un établissement, ne pratiquera ou n'exercera une profession, un commerce ou une activité, n'utilisera un véhicule ou ne gardera un animal dans les limites de la ville de La Tuque, à moins d'avoir préalablement demandé et obtenu du trésorier un permis à cet effet et payé le montant apparaissant en regard de l'animal ou de la chose assujettie à un permis."

"Cette loi a été faite pour être respectée par nos commerçants ou par nos hommes d'affaires, ajoute le conseiller Filion, mais nous, les membres du conseil de ville, on s'en balance. Je me demande si cette loi a été faite seulement pour les autres ou encore pour certaines personnes puisque M. Rénald ne détient pas de permis pour la vente d'une telle machine à la municipalité, pas plus d'ailleurs qu'à d'autres acheteurs."

Subvention de \$45,000 à une usine de St-Barthélemy

SAINT-BARTHELEMY (B.L.) — Une usine de couture qui s'est établie dernièrement à Saint-Barthélemy vient de recevoir une subvention du gouvernement fédéral de l'ordre de \$45,300. Cette usine de couture, dont la spécialité est le linge pour enfants, est la propriété de la compagnie Fine Togs Ltd de Montréal.

Cette nouvelle nous a été communiquée par M. Antonio Yanakis, député de Berthier à la Chambre des communes, au

nom du ministère de l'Expansion économique régionale. Avec l'établissement de Fine Togs à Saint-Barthélemy cette municipalité pourra bénéficier de 75 nouveaux emplois.

Actuellement, une quarantaine d'employés sont à l'oeuvre à cette usine, qui est d'ailleurs située dans l'ancienne école d'agriculture de l'endroit. Les locaux de cette école qui étaient désaffectés depuis quelques années ont donc été achetés à la Fabrique de Saint-Barthélemy, ancien propriétaire.



Le maire Lucien Filion a proclamé, vendredi, la semaine nationale de l'électricité qui se tient cette année du 6 au 11 février. De gauche à droite, M. Paul Chagné, surintendant de distribution pour l'Hydro-Québec, M. Marcel Girardeau, membre-représentant de la Ligue électrique du Québec, le maire Filion, et M. Jules Rheault, gérant du secteur La Tuque pour l'Hydro-Québec. (Photo Gilles Berthiaume)

Proclamation à La Tuque

L'électricité: un "trépiéd mauricien" selon Filion

LA TUQUE (M.A.) — Le maire Lucien Filion a proclamé officiellement, vendredi, la semaine nationale de l'électricité qui se déroule cette année du 6 au 11 février. La cérémonie de proclamation s'est déroulée dans la salle de comité de l'hôtel de ville en présence de M. Marcel Girardeau, membre-représentant de la Ligue électrique du Québec, M. Jules Rheault, gérant du secteur La Tuque pour l'Hydro-Québec, M. Paul Chagné, surintendant de distribution pour l'Hydro-Québec et M. Fernand Hébert, trésorier municipal.

M. Girardeau a d'abord adressé la parole au groupe de personnes réunies à l'hôtel de

ville après quoi le maire Filion a proclamé officiellement ouverte la semaine nationale de l'électricité.

Le premier magistrat a vanté les immenses bienfaits de l'électricité qu'il a qualifiée de "trépiéd mauricien" et il a souligné que notre région toute entière avait tiré énormément d'avantages par le passé de la construction de barrages électriques sur la rivière Saint-Maurice.

Le maire Filion n'a pas manqué de souligner également la campagne de "dépollution" qui accompagne la publicité faite sur la vente de l'électricité et ses multiples avantages.

Se déroulant sous le thème:

Le gouvernement provincial accepte le projet d'une caserne à incendie

par Yves CHAMPOUX

LAVALTRIE — Le projet de construction d'une caserne à incendie a été approuvé par le gouvernement provincial, et maintenant il sera soumis aux autorités fédérales afin d'obtenir une subvention dans le cadre des initiatives locales.

C'est qui ressort de la dernière assemblée du conseil municipal, présidée par M. Roland Miron, maire du village de Lavaltrie.

Ce projet qui était à l'étude depuis plusieurs mois, coûterait près de \$100,000, soit \$50,000 pour la caserne et le reste pour l'équipement dont une pompe à incendie, etc. ce qui permettrait de doter le village et la paroisse, d'un service de protection beaucoup plus efficace contre les incendies.

Le conseil municipal a adopté un règlement qui stipule que la cueillette des ordures ménagères, coûtera dans l'avenir \$15 au lieu de \$10. Cette augmentation a été nécessaire à la suite de divers augmentations du service.

Lavaltrie fête son tricentenaire en 1972. Le docteur Gérard Lavallée, président du comité, prépare actuellement le programme des festivités qui devraient débuter à la fin d'avril ou au début de mai. Actuellement le gouvernement provincial a octroyé \$1,000 au comité et pour ce qui est du fédéral, une réponse serait bientôt donnée.

Administration d'une ville, selon M. Archambault

Une sérieuse prise de conscience s'impose

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — Le gérant municipal de La Tuque, M. Léo Archambault, est d'avis que le gouvernement municipal local devra être dorénavant volontaire et fort et qu'avant de définir un programme aussi complexe qu'une nouvelle procédure fiscale, il lui faudra rechercher attentivement et avec équité les solutions qui correspondent le plus adéquatement à notre milieu et particulièrement aux moyens et aux possibilités individuelles et collectives du citoyen.

Selon lui, les grandes réformes publiques, comme celle préconisée par la loi no 48, sont la rançon de l'urbanisation et des techniques modernes conçues et recommandées par des spécialistes dont il reconnaît la sagesse et l'excellente connaissance des problèmes publics.

"Partout l'avenir est électrique", la semaine nationale de l'électricité 1972, pilotée par la Ligue électrique du Québec, donnera lieu à différentes manifestations organisées tout au cours de la semaine dans la région de La Mauricie.

Aujourd'hui (lundi), il y aura proclamation officielle à 10h. 30 à l'hôtel de ville de Shawinigan-Sud, conjointement avec les villes de Shawinigan et Grand'Mère puis à 12h. 15, ce sera le dîner d'ouverture à l'hôtel Sheraton-Château de Blois de Trois-Rivières.

Mercredi le 9 février, il y aura concours des jeunes agriculteurs à Trois-Rivières, suivi d'un souper et d'une remise de prix aux gagnants puis dans la soirée, se tiendra une séance d'information pour les membres de la Corporation des maîtres électriciens, à 8 heures au club de curling Lavolette.

Enfin, samedi le 12 février, la soirée de clôture par la Corporation des maîtres électriciens à l'hôtel Sheraton-Château de Blois à 8h. le soir.

cale heureuse ou de circonstances particulières".

Dans un tel contexte, M. Archambault n'hésite pas à formuler les considérations suivantes dans le but de "sauvegarder les meilleurs intérêts de la communauté":

— Promouvoir les séances d'information visant à sensibiliser les citoyens sur les réformes législatives devenues nécessaires en conséquence de l'adoption de la loi provinciale sur l'évaluation foncière;

— Renseigner le public sur les implications financières locales de la loi no 48 et favoriser ainsi une prise de conscience et de responsabilité collective;

— Reconnaître que l'administration doit s'exercer à l'intérieur d'un cadre discipliné et réglementaire sans intervention inopportune ou préjudiciable;

— Maintenir un strict contrôle des dépenses administratives, réglementer les octrois et freiner l'escalade des engagements non justifiés;

— Récupérer sans exception tous les revenus que la loi nous autorise de percevoir;

— Exiger dans les loisirs et les récréations une participation financière plus proportionnelle aux dépenses d'exploitation occasionnées par ces mêmes loisirs ou récréations;

— Etablir un nouveau régime de taxation tenant compte des services reçus, de l'importance des revenus accessibles dans certains domaines, et des avantages soutenus des grandes initiatives municipales et de la communauté.

M. Archambault conclut en disant: "Notre désir, souvent réitéré que la population soit plus consciente de la complexité des problèmes publics, devient plus légitime que jamais et nous formulons l'espoir que l'on comprenne, enfin, que la responsabilité publique est l'affaire de tout le monde et que chaque citoyen est un contribuable-actionnaire qui doit s'intéresser à l'utilisation des argent qu'il investit dans les activités publiques".

entre/voisins

● LA TUQUE — Les élections qui se sont tenues à l'assemblée générale annuelle du CDE, jeudi soir, ont affecté huit personnes au lieu de sept, étant donné que le membre démissionnaire, M. John Fraser, ne comptait pas parmi les membres sortants. M. Claus Gafke était un des sept directeurs sortants réélus; nous nous excusons auprès de lui d'avoir omis, bien involontairement, de mentionner son nom dans le texte publié samedi matin.

● LOUISEVILLE — M. Benoit Vachon de Louiseville a été nommé récemment directeur du personnel de l'hôpital Comtois Inc. de Louiseville. Auparavant, la direction du personnel était assumée par M. Marcel R. Marcotte. Avant cette nomination, M. Vachon occupait l'emploi d'agent pour la compagnie d'assurance Prudential d'Amérique.

LOGEMENT A LOUER



mle x
s'en charge
à peu de frais

Appelez-la aujourd'hui,
demain vous serez appelé

annonces
classées

trois-rivières 378-6116
shawinigan 537-1801
grand'mère 538-1717

Baptême d'époque à Berthierville



Samedi avait lieu un baptême d'époque dans le cadre des fêtes du Tricentenaire de Berthier. Le bébé qui portera le nom de Marie, Maryse, Nathalie, a été baptisé par le curé, le chanoine Eugène Dumontier, sous l'oeil attentif de parents et amis. Dans l'ordre, le père de l'enfant, Jean-Pierre Robert de Berthierville, le grand-père de la fillette, M. Florent Carpentier, et son épouse, le président de la commission du tricentenaire, le docteur

Lucien Héneault, son épouse, et le maire de Berthierville, le docteur Ulysse Lafontaine, qui porte une jolie fillette. Ajoutons que Nathalie était portée par sa mère, Mme Pierrette Robert, et que plusieurs autres personnalités de Berthierville ont assisté à ce baptême d'époque, dont le maire de Berthier paroisse, M. Jean-Louis Poulette. (Photo Yves Champoux)

Votre vie
nous tient
à cœur.

Y aviez-vous
pensé?

**Vous pouvez payer moins
d'impôt dès maintenant
et chaque année ensuite,
tout en augmentant
votre revenu de retraite.**

À compter de 1972, le gouvernement vous permet de déduire 20 p. 100 de votre revenu «gagné», jusqu'à concurrence de \$4000 (\$2500 si vous êtes membre d'une caisse de retraite enregistrée). N'attendez pas! Épargnez aujourd'hui pour demain. Il y a plusieurs façons d'avoir une réduction d'impôt. L'agent de la Mutuelle du Canada saura vous expliquer le régime qui vous convient le mieux. Il est encore temps d'abaisser votre impôt de 1971, mais il vous importe d'enregistrer votre régime de retraite d'ici le premier mars 1972.

**Vous avez droit de
payer moins d'impôt...
Pourquoi n'en
point profiter?**

Payer moins d'impôt
La Mutuelle du Canada
Watford, Ont.
New
Aurora
St. Catharines
Mississauga
Brampton
Et partout où il y a un agent de la Mutuelle
du Canada pour vous expliquer le régime de
paiement de l'impôt.

La Mutuelle du Canada

ML-2K-72

LE NOUVEAU PROGRAMME WEIGHT WATCHERS. SE SURPASSE

Ne vous contentez pas de peu...



3 PROGRAMMES DANS 1

Maigrissez, surveillez votre poids
WEIGHT WATCHERS

RENSEIGNEMENTS:

378-3655

Aucun contrat à signer — Cours hebdomadaire \$2 — Enregistrement \$5

Simpsons Sears et les Festivals de musique

par Pauline VOISARD

TROIS-RIVIÈRES — Simpson's Sears est très heureux de se joindre aux Festivals de Musique du Québec afin de présenter à la population trifluvienne ainsi qu'à celle des villes avoisinantes un défilé de mode printemps-été 72. Ce défilé aura lieu au motel Le Baron, mercredi

di le 1er mars dans l'après-midi à 14h.15 et en soirée à 20h.15. C'est ce qui nous a été annoncé par M. J.G. Noël de Tilly, gérant-général du magasin Simpson's-Sears à Trois-Rivières par le Dr Paul Cabana, président des Festivals de Musique, section de la Maucicie et par M. Guy Bacon, vice-président du conseil d'administration provincial.

Les billets au coût de \$2.50 seront vendus chez Simpson's-Sears, au département du Service aux clients, au Trust général du Canada, à la Place Royale, ainsi que par tous les membres du comité des Festivals. La secrétaire du Comité est Mme Pauline Valentine.

Quelques mots sur le Festival de Musique

Les souscriptions de ce défilé serviront à payer les dépenses de l'organisation de la finale nationale qui aura lieu dans notre ville les 31 mai, 1er, 2, 3 et 4 juin. Ce festival réunira dans notre ville plus de 4,000 musiciens venant de toutes les provinces. Ces musiciens auront préalablement subi un contrôle dans leurs régions et ce sont les gagnants de cette élimination qui participeront au Festival. Le jury sera formé de compositeurs et de musiciens de renommée internationale.

Toute la population est cordialement invitée à venir s'en mettre plein les yeux au motel Le Baron le 1er mars lors du défilé de mode de très haute qualité présenté par la maison Simpson's-Sears tout en collaborant ainsi à la réussite du Festival de Musique. Le nombreux prix de présence seront accordés lors de ces deux défilés.



à l'école,
à pied, à cheval,
en voiture ou ailleurs...
le professeur **Berlitz**
vous suit partout.

Edifice Place Royale
Trois-Rivières**378-2811**Ouvert en semaine
jusqu'à 9h.30 p.m. le
samedi jusqu'à 1h.00
p.m.

Cette photo fut prise lors du lancement du premier billet du défilé de mode que présentera la maison Simpson's Sears le 1er mars au profit des Festivals de Musique. Dans l'ordre habituel, M. J.G. Noël de Tilly, gérant général du magasin,

Mme Beaudoin, mairesse, recevant le billet des mains du Dr Paul Cabana, président du Festival de Musique, section Trois-Rivières ainsi que M. Guy Bacon, vice-président du Conseil d'administration provincial.

Les femmes chrétiennes s'occupent d'elles-mêmes et de l'Age D'Or

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les responsabilités de la femme comme épouse, mère, citoyenne, chrétienne ainsi que le rapport Dumont et une activité préparatoire à la fête de l'Age d'or ont donné lieu à deux manifestations au Mouvement des femmes chrétiennes de la paroisse St-Calixte de Plessisville. Pour l'Age d'or il s'agissait d'une partie de cartes publique à l'hôtel Manoir-Plessis, activité organisée pour recueillir les fonds nécessaires à la fête qui aura lieu au printemps pour rendre hommage aux personnes âgées. La présidente du MFC, Mme Paul-André Lafond, et ses aides ont profité de la grande générosité de nombreux collaborateurs pour les prix qui ont été distribués aux heureux participants du jeu: quelques hommes s'étaient joints aux éléments féminins et ils ont été les "choyés" de la réunion. On a profité de l'occasion pour souligner l'anniversaire de naissance de l'hôte de la manifestation, Mme Bertrand Savoie de l'hôtel Manoir-Plessis. Mme Jean-Denis Bernier, secrétaire du MFC a récité un poème approprié à la circonstance. Une joyeuse animation a régné dans les luxueux salons du Manoir-Plessis tout au long des parties.

Responsabilités de la femme

L'autre activité au programme de la présente période au Mouvement des femmes chré-

tiennes de la paroisse St-Calixte de Plessisville était l'assemblée mensuelle. Un examen des responsabilités de la femme ainsi qu'une analyse préliminaire du rapport de la Commission d'enquête Dumont étaient les deux principaux articles inscrits à l'ordre du jour de cette réunion. L'aumônier du MFC, M. l'abbé Charles Cloutier, a pris part aux travaux de l'assemblée présidée par Mme Paul-André Lafond. Sur la responsabilité de la femme comme épouse et mère, les membres ont établi qu'il était important pour elle de se recycler, savoir maintenir un climat agréable au foyer, s'adapter à l'évolution des temps présents. Comme citoyenne, les conclusions tirées des études ont que la femme doit s'intéresser à la politique, donner son opinion sur les projets de lois, principalement là où il est question de la femme et de la famille ainsi que l'éducation des enfants, prendre une part active à la vie des associations de son milieu, accepter des tâches dans les comités de ces organismes. Enfin, comme chrétienne,

la femme doit donner le bon exemple qui est la propagande la plus efficace, tenir compte des hiérarchies des valeurs, ont été les principales opinions émises par les membres du MFC sur cette partie de l'étude de l'assemblée.

Le rapport Dumont

L'analyse du rapport de la Commission d'enquête Dumont a porté sur les passages principaux du volumineux document. M. l'abbé Charles Cloutier a donné quelques explications sur ces passages et il a invité les participantes à lire les textes complémentaires que l'on a décidé de publier pour faciliter les interprétations du rapport.

Invitation

La présidente du MFC de la paroisse St-Calixte de Plessisville, Mme Paul-André Lafond, a souligné que la porte restait ouverte pour accueillir toutes les dames du milieu dans l'organisme dont elle a la direction. Elle invite donc les éléments féminins de la paroisse à s'intéresser à ce qui se fait au MFC.

Invitation

Le "Catholic Women League" recevra comme conférencier à sa réunion M. Magloire Gagnon, mardi soir, le 8 février à 20h.30 à la salle de l'église Saint-Patrick. Ce dernier entretiendra son auditoire, en anglais sur l'adaptation qu'environneront les changements de vie en 72. Après cette conférence, le café sera servi.

Le dîner des Femmes de Carrières de Trois-Rivières aura lieu, mercredi le 9 février à 18h.30 au restaurant Le Carignan. Le conférencier invité sera M. Georges Carrière, artiste bien connu de la scène et de la radio. Les membres du club sont priés d'y assister en grand nombre.

GRANDE VENTE DEBARRAS

Surveillez notre annonce
de mercredi...

Chaussures
mademoiselle inc.

334, DES FORGES — TROIS-RIVIÈRES

Dalfer's

1500, NOTRE-DAME
TROIS-RIVIÈRES

COMMENÇANT DEMAIN À 9H.30

CHARGEX

AUSSI PLAN MISE DE COTE

EN VENTE
MARDI LE
8 FEVRIER 1972



ROBES LONGUES

POUR DAMES
Achat spécial en polyester
imprimé
d'un style très en vogue
Grandeurs de 5 à 15
Valeur régulière de \$35.00

SPECIAL

672

ENSEMBLE DE BAIN
DEUX MORCEAUX
AVEC LE COUVERT POUR LA TOILETTE
En chenille, couleurs assorties

Légère
imperfection
SPECIAL

97¢

UN GROS LOT DE

SOUS-VETEMENTS

EN
THERMAL

CAMISOLES et CALEÇONS

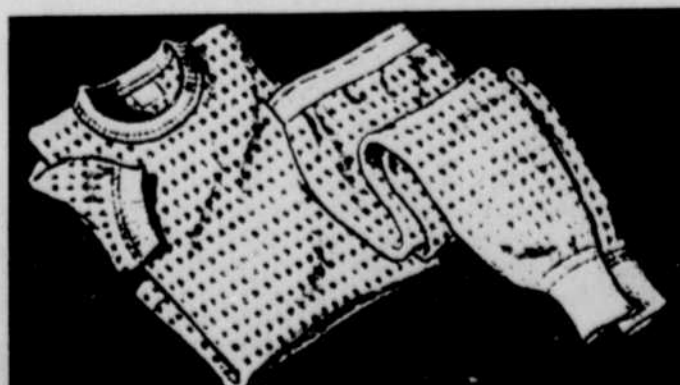
POUR GARÇONS ET HOMMES

Longs, grandeurs pour garçons 2 à 6x et 8 à 16
Hommes: P.M.G.Légère imperfection mais à
ce bas prix achetez-en plu-
sieurs pour finir la saison.

VOTRE CHOIX

50¢

CHAQUE MORCEAU



Salon Michel

AVIS VENTE

avant inventaire

☐ MANTEAUX
avec ou sans fourrure

PRIX À PARTIR DE: **\$40⁰⁰**

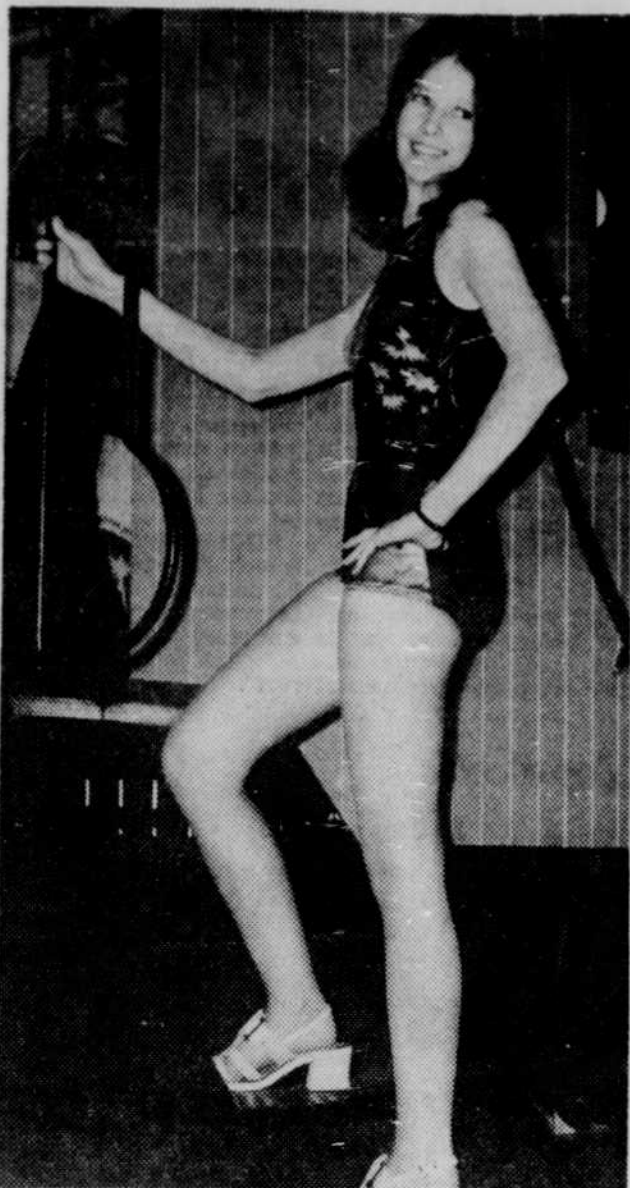
☐ ROBES
courtes ou
longues
PRIX À PARTIR DE: **\$15⁰⁰**

☐ COSTUMES
de
tricot
PRIX À PARTIR DE: **\$20⁰⁰**

NOUS AVONS TOUTES LES GRANDEURS.

Salon Michel

1447 NOTRE-DAME, 2e étage TROIS-RIVIÈRES



Lors du défilé de mode présenté sur le mail au Centre commercial Les Rivières, Diane portait ce joli costume de bain, en ratine de velours, noué au cou. Les teintes vont du orange au noir, du vert, du bleu ainsi que du jaune. Ce modèle provenait de la boutique Express-jeunesse.



De la boutique Lilianne, Pierrette portait ce bikini attrayant à motifs pastilles orange, blanc, bleu royal et lilas. De petites insertions de boucles au centre et sur les côtés décorent le bikini.

Commis par excellence

Sous le thème du soleil, les festivités se sont déroulées au Centre commercial Les Rivières. Jean Bournival a été choisi par les clients le commis de vente par excellence. Il est employé chez Chaussures Mayer. Il s'est vu remettre de nombreux prix comme des certificats d'argent, un rasoir électrique, un arrangement floral, un cadeau de la maison Birks, du magasin le Chandeler ainsi que deux repas au restaurant Le Quick. On le voit ici en compagnie de la gérante du Centre Commercial Mme Lise Cardinale.



PHARMACIE HOUDE



Claude Houde
B.A., B.Sc., B.Ph., L.Ph.
375-9686
Ouvert 365 jours par année
Centre d'Achats de
TROIS-RIVIERES-OUEST

Soyez prêtes pour l'été

la chaîne
de studios
la plus
importante
au Québec.

VILLE LASALLE
K-Mart Plaza, 2107 Lapierre
365-7176
MONTREAL
6826 rue St-Hubert
274-2461
MONTREAL
8782 Boul. St-Laurent
387-25119
St-Denis-Mt-Royal
4572 rue St-Denis
845-8205

CENTRE-VILLE
696 ouest, Ste-Catherine
866-9355
Ontario-Davidson
3350 est, rue Ontario
526-5544
ROSEMONT
3270 est, Belanger
725-9849
Place VERSAILLES
7275 est, Sherbrooke
351-5500

SAINT-LEONARD
K-Mart Plaza
321-6340
MONTREAL-NORD
4149 Amiens
323-5470
VERDIN
4255 Wellington
768-4795
SNOWDON
6260 Victoria (suites 102-103)
731-9409

LONGUEUIL
1216 Chemin Chamby
674-4965
SAINT-LAMBERT
319 Cde d'Achats Laurier
671-5594
CHOMEDEY
3860 Notre-Dame
688-0850
DUVERNAY
2939 boul. de la Concorde
661-2144-5



ALLAN STEPHEN
M. Amérique,
directeur de nos studios.



Choisissez
votre taille
Silhouette
fera
le
reste

**SPÉCIAL
D'EXPANSION**
AUX 25 PREMIERS MEMBRES PRIVILÉGIÉS

\$1.00
PAR
SEMAINE

POUR UN COURS CONÇU SPÉCIALEMENT
POUR EUX

GRATUIT:
MASSAGES MÉCANIQUES
SANS FRAIS
ADDITIONNELS
PROGRAMME PERSONNEL

Nattendez pas,
profitez-en
maintenant.

Soyez en
forme dès
aujourd'hui

4 MOIS GRATIS
Si vous n'obtenez pas les résultats
suivants en 60 jours

EMBOUNTEMENT Perte de 15 livres 3 pouces de moins aux hanches, et à la taille, un pouce de moins aux chevilles	MAIGREUR Ajoutez 2 pouces à la poitrine, améliorez votre ligne et retrouvez des proportions idéales
--	---

Appelez maintenant
pour votre
essai gratuit

375-4979

POUR MEMBRES ET NON MEMBRES



AIR CLIMATISÉ

Bain chaud tourbillonnant

Vous vous détendrez dans notre bain thermal. Ses tourbillons massent et délassent les muscles fatigués et procurent une sensation de bien-être merveilleux!

Piscine tropicale

Un paradis d'eau limpide couleur d'aigue-marine, de bambous, de palmiers, où vous pourrez oublier la vie quotidienne dans une ambiance exotique.



Voici l'un de nos nouveaux studios de santé. Tout y a été aménagé en vue de votre confort. Des instructeurs hautement qualifiés et expérimentés, ainsi qu'un équipement ultra-moderne vous aideront à améliorer votre apparence physique, et à redécouvrir "LA JOIE DE VIVRE".



LUXUEUX STUDIOS À VOTRE SERVICE

1014, ST-MAURICE TROIS-RIVIÈRES

GRANDS SPÉCIAUX DE FÉVRIER CHEZ MME LACERTE



Vison, Loutre,
Castor naturel,

PROQUE
Alaska et Afrique

Prix à compter de
\$599.00

LYNX
à compter de **\$499**

CHAT SAUVAGE
blanc et naturel, gris
à compter de **\$399**

Mouton de Perse
noir et gris
à compter de **\$299**

Rat musqué naturel
à compter de **\$299**

Collets et chapeaux
de toutes sortes
à compter de **\$ 49**

Pour rendez-vous — 374-3771

UNE VOITURE IRA VOUS CHERCHER SANS OBLIGATION DE VOTRE PART.
L'AUTOBUS DE TROIS-RIVIERES-OUEST PASSE A LA PORTE DE NOTRE MAGASIN.

Mme Arthur Lacerte
FOURRURES

6456, NOTRE-DAME

374-3771

TROIS-RIVIERES-OUEST



M. Maurice l'Heureux

du Cap-de-la-Madeleine âgé de 41 ans a perdu 30 livres en seulement 6 semaines. Sa taille qui mesurait auparavant 44 pouces, ne mesure maintenant que 35 pouces.



Mme GERTRUDE
ROUSSEAU

de Trois-Rivières a perdu 50 livres en 8 semaines. Voyez ces remarquables changements.

AVANT	BUSTE	APRÈS
40 1/2	37 1/2	
37 1/2	TAILLE	30
46 1/2	VENTRE	37
39 1/2	HANCHES	38

Le NPD préconise l'intervention de l'Etat pour maintenir l'emploi dans l'industrie

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC) — Le Nouveau parti démocratique estime que le gouvernement fédéral, de concert avec ceux des provinces, doit être disposé à investir directement dans les industries qui, à long terme, peuvent être viables et procurer un travail stable à leurs employés.

Pareille intervention de l'Etat devrait se produire notamment dans les régions du pays où les revenus des travailleurs sont peu élevés, où la croissance économique est faible et où le chômage est supérieur à la moyenne nationale.

Le NPD dénonce vigoureusement la politique d'expansion économique régionale du gouvernement Trudeau qui ne permet pas, selon lui, la distribution équitable des richesses du pays.

Ces positions néo-démocrates sont contenues, en substance, dans un document portant sur le "développement régional" adopté, dimanche, par le Conseil fédéral du parti qui clôturait une réunion de trois jours dans la capitale canadienne.

Cette rencontre qui groupait une soixantaine des 125 membres du conseil, dont six du Québec, portait aussi sur l'économie, le chômage, la propriété étrangère, l'agriculture et l'établissement d'un revenu annuel garanti.

Elle avait pour but de réviser

certaines des politiques préconisées par les néo-démocrates en vue de la prochaine élection nationale attendue cette année.

Inégalités régionales

Le NPD souligne que l'engagement du premier ministre Trudeau, en 1968, d'éliminer les inégalités régionales au pays était fort louable, mais qu'il n'y a aucun doute que ses politiques ont été inefficaces.

"Au début des années 1970, dit le NPD, ces inégalités sont aussi marquées que durant n'importe quelle période des 50 dernières années..."

"Dans sa guerre contre les inégalités régionales, la principale arme du gouvernement Trudeau consiste en son système de subventions à l'industrie privée qui sont utilisées pour construire, moderniser et rénover".

Le Conseil fédéral déclare aussi que le gouvernement dépense, dans des régions économiquement faibles, des dizaines de millions de dollars pour la construction de routes, d'écoles et d'hôpitaux, croyant que cela va inévitablement inciter l'industrie à venir s'y établir.

Ces dépenses pour doter une région de services sont sûre-

ment nécessaires, mais non

pas suffisantes en elles-mêmes pour attirer l'industrie, estime le NPD, à moins qu'elles ne fassent partie d'une stratégie de développement industriel planifiée particulière à chaque région pauvre du pays.

Jusqu'à maintenant, ce sont encore les entreprises prospères établies dans des régions riches qui retirent les plus grands profits, estime le NPD.

Stratégie

Cette stratégie de développement industriel prônée par le NPD serait développée conjointement par le gouvernement

fédéral, ceux des provinces et

des municipalités. Les néo-démocrates reprochent également au gouvernement Trudeau et à ceux qui l'ont précédé de ne pas avoir suffisamment consulté les gouvernements provinciaux et les groupes concernés lors de l'adoption de politiques visant à éliminer les inégalités régionales.

"Trop souvent dans le passé, le droit d'être consulté a été celui de ne pas être écouté. Le développement régional ne peut être réussi si les opinions de la population concernée sont ignorées".

Malaise à la Commission de contrôle des alcools

Le juge Jacques Trahan provoque la colère des enquêteurs

MONTREAL (PC) — L'attitude, les décisions et les remarques du président de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec, le juge Jacques Trahan, ont soulevé, hier, la colère et l'indignation des en-

quêteurs policiers de même que la déception du procureur général du ministère de la Justice, Me Gérard Beaudry, lors d'une étude de demande de transfert de permis pour deux cabarets de la métropole.

A la lumière des réactions obtenues à la suite de cette journée d'audience, il se pourrait bien que la querelle, qui oppose depuis quelques semaines déjà le juge Trahan et les enquêteurs de cette commission, prenne une tournure plus dramatique.

Hier, Me Gérard Beaudry tentait de s'opposer au transfert de permis d'alcool du Café Domino et du Bar Salon de la Gaîté au profit d'un dénommé Jacques Fauteux, de Beaconsfield.

Selon la preuve en partie présentée, cet homme a emprunté une somme de \$28,000 de M. Luigi Greco, identifié par la Commission Prévoist et le rapport Pax Plante comme un important membre du crime organisé de Montréal. Le prêt consenti par M. Greco faisait suite à l'incapacité de M. Fauteux, en 1968, d'emprunter à des sources régulières de financement.

Une des attitudes les plus contestées du juge Trahan fut son intervention et ses remarques durant le témoignage de l'ex-

pert comptable du Bureau de recherche sur le crime organisé dont les services avaient été à cette occasion retenus par les enquêteurs de la Commission de contrôle.

En produisant un rapport de ses analyses, le comptable a tenté de démontrer aux commissaires que les bilans financiers personnels de M. Fauteux étaient faux parce que des montants avaient été surévalués. Le résultat de cette analyse était que le capital de M. Fauteux n'était pas de \$154,000, comme le laissaient croire ses chiffres, mais plutôt de \$64,000 et peut-être moins.

Mais, pour le juge Trahan, la question était de savoir si M. Fauteux était solvable, peu importent les irrégularités contenues dans les bilans ou l'origine des fonds.

Auparavant, M. Fauteux avait déclaré au tribunal qu'il entendait rembourser complètement sa dette si les permis lui étaient accordés.

Il a semblé que quelqu'un voulait m'assassiner

(Robert Bourassa)

MONTREAL (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a indiqué qu'il avait sans doute été l'objet d'une tentative d'assassinat, alors qu'il s'était rendu sur la tombe de Pierre Laporte lors de l'anniversaire de sa mort le 17 octobre 1971.

"Il a semblé que quelqu'un voulait m'assassiner", a dit le premier ministre dans une récente interview à Québec accordée au Star et publiée samedi.

Ministre du Travail dans le cabinet Bourassa, Pierre Laporte a été exécuté par des terroristes le 17 octobre 1970.

M. Bourassa a dit que lors de sa visite à la tombe, "personne ne l'avait prévenu mais il y avait une surveillance considérable".

"Imaginez. Un cimetière. C'était l'endroit idéal."

Les informations de la police n'indiquent pas de danger d'une nouvelle crise dans un avenir prochain, mais "des cas isolés qui sont inévitables et imprévisibles" posent toujours un problème, a-t-il dit.

"Il est toujours difficile de prévoir des actions individuelles de violence. Regardez à New York et toutes les personnes à bas qui sont poignardées à mort en pleine rue."

Les autorités reçoivent souvent des notes de menaces envers le premier ministre provenant de gens qu'il décrit comme "craintifs".

Il a dit que des terroristes pourraient essayer de le tuer comme geste spectaculaire.

"Logiquement parlant, pour un impact plus fort après le meurtre d'un ministre, je devrais être la cible."

"Ils peuvent toujours essayer."

Le premier ministre a dit qu'il a traité la crise terroriste d'octobre 1970 de la seule manière qu'il le pouvait.

"Je me rappelle de tous les gestes que j'ai posés aussi clairement que si c'était hier, parce que c'était une époque qu'on ne peut oublier."

Le frère de Martha Adams trouvé mort

MONTREAL (PC) — Le corps d'Oscar Adams, frère aîné de Martha Adams qui doit subir un procès en rapport avec un affaire de proxénétisme, a été retrouvé samedi soir dans une camionnette sous le boulevard Métropolitain à Montréal.

Le corps d'Adams, qui était sorti du pénitencier il y a moins de trois mois, était à moitié nu. Les causes exactes de la mort seront dévoilées aujourd'hui.

"Nettoyage" chez les députés libéraux fédéraux ?

MONTREAL (PC) — Selon le quotidien The Montreal Star, le parti libéral fédéral prévoit de procéder à un "nettoyage" de son aile parlementaire québécoise, en prévision de la prochaine élection générale.

Cette épuration, qui toucherait environ un tiers des députés québécois, s'opérerait soit par persuasion, soit par négociation.

Dans une dépêche en provenance d'Ottawa, le Star prévoit qu'une vingtaine de députés seraient priés de se retirer ou même forcés de le faire.

Certains recevraient en échange de leur consentement des emplois confortables.

Sur les 74 députés québécois à Ottawa, 56 sont libéraux et le parti voudrait, selon le Star, se bâtir "une nouvelle équipe". Les porte-parole libéraux à Ot-

tawa, souligne le Star, répugnent à confirmer les détails de ces rumeurs, mais il semble que cette campagne se poursuive en douceur depuis environ deux ans.

L'objectif du parti serait d'éliminer "un groupe important de députés québécois de la vieille garde qui occupent les sièges éternellement libéraux mais qui n'ajoutent rien ou presque à la présence du Québec à Ottawa".

D'après le quotidien, cette entreprise de rénovation repose principalement sur les épaules de M. Marc Lalonde, secrétaire privé du premier ministre Trudeau, et de M. Jean Richard, directeur du parti libéral au Québec.

Ni M. Lalonde ni M. Richard, ni les autres porte-parole libéraux n'ont pu être joints pour commenter ces rumeurs.

Ouvrez un compte d'épargne au TRUST ROYAL

Au moment où vous ouvrez un compte d'épargne au Trust Royal en effectuant un dépôt initial d'au moins \$100, nous vous donnerons une des primes illustrées sur ce feuillet. Cette offre est faite aux nouveaux clients; elle est limitée par le nombre de primes dont nous disposons.

EPARGNEZ AU TRUST ROYAL

- Intérêt supérieur.
- Aucun frais sur les chèques.
- Chèques personnels.
- Heures d'affaires avancées: 8h30 a.m. à 4h45 p.m.

Obtenez une de ces primes:

- Réveil de voyage
- Dictionnaire anglais-français Larousse
- Appareil photographique Hawkeye de Kodak

TRUST ROYAL

1300 Rue Notre Dame
Téléphone: 378-4545

VOTRE ARGENT EST ENTRE BONNES MAINS AVEC LA PLUS IMPORTANTE COMPAGNIE DE FIDUCIE.

Sécurité d'abord: bouclier ceinture et baudrier.



Tout le monde le dit: "L'Olds, c'est quelque chose!" Oui, mais il y a plus encore!

Prestige et technique d'avant-garde. C'est ce que vous apporte l'Oldsmobile, et mieux que toute autre voiture. Ce que les gens résumant par cette formule: "L'Olds, c'est quelque chose!"

Oui, c'est quelque chose... mais il y a beaucoup plus encore. C'est tout ce que recherchent—et trouvent—dans leur voiture les acheteurs d'Oldsmobile.

Ils découvrent, par exemple, que l'Oldsmobile est vraiment l'avant-gardiste. La preuve cette année? Le nouveau pare-chocs avant de l'Olds. Il est renforcé d'une robuste traverse d'acier et fixé par des montures formant ressort, également en acier. De cette façon, il peut encaisser les chocs, même d'une certaine force, et revenir à sa position originale... Rien ne vient déparer la beauté de l'Oldsmobile.

Mais il y a plus encore.

Par exemple, dans ce Town Sedan Delta 88, la moins chère des grandes Oldsmobile. Servo-direction, servo-freins avec disques à l'avant, boîte automatique, moteur V8 Rocket hautes performances et la célèbre suspension G-Ride—exclusivité Oldsmobile—qui absorbe à merveille les cahots... tout cela est en équipement standard, comme dans chacune des Delta 88.

Il y a aussi le chic de l'intérieur.

Une élégance impeccable: ornementation similibois, épais tapis, siège avant de plus de cinq pieds, entièrement rembourré de mousse. Et de l'espace, encore de l'espace pour s'étendre et se détendre.

Il y a enfin la protection de la voiture.

Les doublures d'ailes en matière thermoplastique font obstacle aux pierres, à l'eau et au sel, de même qu'à la rouille qui attaque les ailes. Les pièces d'échappement, entre autres le silencieux, sont aluminisés pour résister à la rouille et durer longtemps. Autant de choses qui comptent particulièrement—et même beaucoup—au moment de la revente.

Ainsi, la Delta 88—comme chacune des Olds—possède d'innombrables qualités. Mais sa plus grande valeur vient de ceci: c'est une Oldsmobile. Et cela veut tout dire. Passez aujourd'hui même chez le concessionnaire Oldsmobile.

Vous le direz aussi: "L'Olds, c'est quelque chose!" L'Olds Delta 88... plus qu'une jolie voiture.

Town Sedan Delta 88. Certains des équipements représentés ici sont fournis en option, moyennant supplément.



OLDSMOBILE
L'AVANT-GARDISTE

le nouvelliste sport

Après avoir pris une avance de 3-0

Les Ducs voient la victoire leur échapper de justesse

par Régent LAJOIE

TROIS-RIVIERES — L'attaque des Ducs a connu l'une de ses meilleures soirées depuis une semaine alors qu'Alain Daigle a réussi le tour du chapeau mais cela n'a pas suffi aux protégés de Jean-Claude Aubry qui ont dû s'avouer vaincus 7 à 6 devant les Remparts de Québec, hier soir, au Colisée.

Jacques Locas, avec deux buts dont celui de la victoire à moins de deux minutes de la fin, et Réjean Giroux, avec une paire de buts également ont dirigé l'offensive des Québécois. Jacques Richard, André Deschamps et Guy Chouinard ont complété le pointage des vainqueurs.

Dans le camp des Ducs, Alain Daigle a joué sa meilleure partie de la saison au Colisée et probablement son meilleur match de la présente campagne. Il a enfilé trois buts en plus de préparer celui de Labrecque en première période. Ce but de Labrecque et le premier de Daigle dans le match

Après avoir pris une avance de 3 à 0 au premier engagement et s'être fait refuser un but au début de la deuxième reprise, les Ducs de Trois-Rivières ont vu les hommes de Maurice Filion revenir de l'arrière pour finalement l'emporter.

Au troisième engagement, les visiteurs n'ont pas cessé de travailler, pas plus que les Ducs d'ailleurs qui ont riposté à chaque filet des Remparts sauf à celui de Locas vers la fin de la rencontre. Denis Herron, qui avait très bien fait ces derniers temps, a été faible sur une couple de buts en période finale.

But refusé Jacques Richard a été banni au tout début de la période médiane. Pendant l'attaque massive des Ducs, Serge Beaudoin a décoché un boulet d'une quarantaine de pieds qui a atteint l'extrémité gauche des filets de Lecavalier. La rondelle n'est pas



Le trio Dubuc-Labrecque-Daigle, surtout ce dernier, fut une menace constante hier soir pour les cerbères des Remparts. Ici, Lecavalier doit se jeter sur la glace pour immobiliser la rondelle. (Photo Roland Lemire).

Duel entre les cerbères Hamel et Lefebvre

Patry assure une victoire de 4-3 au Drummondville en surtemps

par Gaston PEPIN

SHAWINIGAN — Les Bruins de Shawinigan ont comblé un déficit de trois buts pour niveler le compte à 3-3 et forcer les Rangers de Drummondville à jouer en période supplémentaire mais les visiteurs ne devaient toutefois prendre que 15 secondes de jeu pour s'assurer une victoire de 4-3 dans l'une des meilleures parties disputées sur la glace de l'arène de Shawinigan cette saison.

Immédiatement après la mise au jeu marquant les débuts de la période supplémentaire, les Rangers lancèrent la rondelle dans le territoire des Bruins et Michel Bélisle et Denis Meloche s'échangent quelques passes avant de relayer la rondelle à Denis Patry posté à dix pieds environ en avant des buts du Shawinigan. Le petit joueur de Drummondville ne rata pas sa chance de compter son 36e but de la saison et du même coup de donner la victoire aux siens.

Avant même que l'horloge n'atteigne la huitième minute de jeu, les Rangers menaient par 3-0 grâce à des buts de Jeff Richards, Yvan Rolando et Jean Touchette. Moins de cinq minutes avant la fin de la période initiale, Jean Deschamps plaçait son équipe sur le tableau de pointage avec le premier but des siens.

Tout en tenant les visiteurs en respect dans la période médiane, les Bruins effectuèrent une poussée de deux buts pour niveler le compte. Moins de trois minutes du début de cet engagement, René Villeneuve réduisit l'avance du Drummondville à un but et moins de deux minutes de la fin, Johnny Martin enfilait le but égalisateur et le but qui devait forcer les deux équipes à jouer en surtemps.

En effet, aucun but ne fut compté dans la troisième stance. On sait maintenant ce qui est survenu en surtemps. C'est la quatrième fois cette saison que Shawinigan subit la défaite par un compte de 4-3 dont trois fois contre les Remparts de Québec et une fois, hier soir, contre Drummondville.

L'avantage du jeu a été quelque peu partagé et les deux équipes, qui ont déployé une belle rapidité tout au cours de la rencontre, s'en sont tenues à du beau hockey alors que sept punitions seulement ont été décernées dans la rencontre.

Les Bruins ont réussi 37 lancers; les Rangers, deux de moins. Pierre Hamel, dans les buts du Drummondville, et Jacques Lefebvre, dans ceux du Shawinigan, se sont livrés un beau duel.

Par suite de cette victoire, Drummondville a ainsi porté son avance à huit points en troisième position sur Shawinigan et a de plus une partie en main. Les Bruins ont vu de plus leur avance réduite à trois points sur les Esperviers de Sorel qui ont l'avantage d'avoir à jouer quatre parties de plus que Shawinigan.

Entre les première et deuxième

me périodes, le défenseur Jean-Pierre Burgoyne, du Shawinigan, a été honoré par une délégation de citoyens de Maple Grove et des cadeaux lui ont alors été remis dont par monsieur le maire de l'endroit, M. le maire Philippe Bernier, de Drummondville, assistait également à la rencontre.

L'ailier droit Yves Bergeron, blessé à un genou, n'a pas joué, hier soir. Il serait toutefois en mesure de remettre les patins pour la pratique de mercredi. La prochaine partie locale des Bruins aura lieu vendredi soir prochain alors que les Ducs de Trois-Rivières seront les visiteurs. Les Ducs en seront alors à leur dernière visite à Shawinigan cette saison.

Première période
1. Drum. Richards (Plante) 1:03
2. Drum. Rolando (Plante-Henri) 2:45
3. Drum. Touchette (Rolando-Hamel) 7:40
4. Shaw. Deschamps (Quoquich) 15:02
Pun.: Deschamps 5:25, Meloche 10:36, Gilbert 10:36, Hamel 13:40.
Deuxième période
5. Shaw. Villeneuve (Martin-Burgoyne) 2:51
6. Shaw. Martin (Villeneuve-Bernier) 18:28
Pun.: Huppé 13:02, Deslauriers 16:26
Troisième période
Aucun but
Supplémentaire
7. Drum. Patry (Bélisle-Meloche) 0:15
Lancers
Shaw. 15 10 9 1:38
Drum. 12 14 11 0:37

Défaite samedi; victoire dimanche

Les Barons du Cap-de-la-Madeleine ont divisé en fin de semaine

par Régent LAJOIE

CAP-DE-LA-MADELEINE — Les Barons du Cap-de-la-Madeleine ont vu leurs chances de remporter le championnat de la ligue Richelieu s'évaporer, samedi soir, lorsqu'ils ont baissé pavillon 4 à 3 devant les Ailes de Châteauguay devant près de 900 spectateurs à l'arène du Centre récréatif du Cap.

C'est un but de Yves Laberge, avec un peu plus de deux minutes à faire dans la partie, qui a brisé une égalité de 3 à 3 et qui a donné cette précieuse victoire aux Ailes. Laberge est ce même joueur qui a pris part au camp d'entraînement des Ducs de Trois-Rivières, au début de la saison.

Après avoir vu les visiteurs prendre une avance de 2 à 0 dans la partie en deuxième période, les protégés de Jos Boisvert ont effectué un spectaculaire retour pour combler ce déficit et prendre l'avance 3 à 2 vers le milieu de la période finale.

Cependant, Châteauguay nivelait le pointage moins d'une minute après le but de Dauphinais et vers la fin de la rencontre, Laberge a profité d'une échappée pour parvenir seul devant Pierre Benoit et loger la rondelle entre ses deux jambières. Après une première période sans but, les Ailes ont pris le

contrôle de la partie en main avec deux buts dans les premières dix minutes de jeu. Roger Desjard a compté à 25 secondes puis Gary Reid a enfilé son but à 10:55, avec l'aide de Laberge et Lahache.

Les Barons sont revenus à la charge. Ou plutôt Luc Tardif est revenu à la charge puisque c'est lui qui a enfilé les deux buts des Madeleinois dans la seconde période.

Tardif devait se signaler de nouveau au dernier vingt en préparant le but de Jacques Dauphinais qui est survenu à 9:45. Toutefois, 39 secondes plus tard, Ste Heggisson nivelait le pointage avant que Laberge ne vienne sceller l'issue du match.

Victoire hier Jacques Dauphinais et Luc Tardif ont compté chacun deux buts pour aider les Barons à vaincre les Renards d'Iberville 7 à 3 hier soir. Un ralliement de quatre buts des hommes de Jos Boisvert dans le dernier engagement leur a valu ce triomphe. Jean Lavette, Gaston Desrochers et Yves Barette ont inscrit les autres.

Richard Archambeault, Normand Gagnon et Robert Granger ont compté pour les vaincus.

Dans la ligue Nationale hier soir

Toronto 2 New York 2

Première période
1. New York, Ratelle 33 (Hadfield, Gilbert) 18:08
Punitions — Gilbert NY 1:24, MacMillan T 7:34, Carr NY 15:47, Parent T 17:04.
Deuxième période
2. New York, Hadfield 34 (Park) 4:22
Punitions — Harrison T 3:59, Monahan T, Neilson NY 7:23, Dorev T 12:49, Park NY 13:52, McKenny T 14:57, Ullman T 19:58, Tkaczuk NY 19:58.
Troisième période
3. Toronto, Kehoe 5 (McKenny, Dorev) 5:27
4. Toronto, Dupré 4 (Glennie, Harrison) 9:07
Punitions — Baun T, Sather NY 3:53.

Buffalo 8 Boston 2

Première période
1. Buffalo, Luce 9 (Lawson) 15:53
2. Buffalo, Meahan 12 (Lorentz) 16:56
3. Buffalo, Martin 36 (Byers) 18:27
Punitions — Hillman Buf 19:00
Deuxième période
4. Buffalo, Byers 12 (Perrault, Martin) 6:32
5. Buffalo, Shack 9 (Meahan, Lorentz) 9:29
6. Buffalo, Lorentz 3 (Pratt) 16:21
7. Buffalo, Walton 6 (Orr, Bucyk) 17:48
Punitions — Starfield Bos 4:48, D. Smith Bos 12:52, Esposito Bos 14:59, Watson Buf 17:15, Bucyk Bos 19:23
Troisième période
8. Buffalo, Lorentz 4 (Meahan, Hamilton) 4:25
9. Boston, Walton 17 (Bucyk) 14:19
10. Buffalo, Martin 37 (Perrault, Hamilton) 19:37
Punitions — Watson Buf 2:00, D. Smith B 5:06, Shack Buf 13:37

Philadelphie 2 St-Louis 2

Première période
Aucun but
Pun.: Sarrazin Phil 2:43, Kelly Phil 5:25, Barclay Plager SL Hughes Phil 8:09, Roberto SL 15:58.
Deuxième période
1. St-Louis, Sabourin 18 (St-Marselle) 12:17
2. St-Louis, Dupont 3 16:19
Punitions: Dupont SL 1:38, Gendron Phil 8:12, Hornung SL 9:02.
Troisième période
3. Philadelphie, Nolet 16 (Clarke, Polvin) 17:12
4. Philadelphie, Dornhoefer 11 (Clarke, Nolet) 7:19
Punition: Dupont SL 16:51.

Détroit 8 Californie 2

Première période
1. Californie, Pinder 19 (J. Johnston) 1:57
2. Californie, Croteau 3 (Sheehan, Ferguson) 15:58
3. Détroit, Collins 10 (Dionne, Stackhouse) 17:15
4. Détroit, Charron 6 (Volmar, L.O. Johnston) 18:18
5. Détroit, Redmond 30 (Stackhouse, Brown) 18:34
Punitions: Bergman D 3:28, J. Johnston Cal 5:27, D. Redmond Cal 8:19, Bergman D 10:35.
Deuxième période
6. Détroit, Karlander 13 (Bergman) 1:39
7. Détroit, Delvecchio 13 (Stackhouse, Brown) 17:15
8. Détroit, M. Redmond 31 (Brown) 19:36
Punition: L. Johnston D 10:32.
Troisième période
9. Détroit, Berenson 19 (Charron) 10:50
10. Détroit, Redmond 32 (Brown, Johnston) 13:25

Chicago 5 Minnesota 0

Première période
1. Chicago, D. Hull 17 (Stapleton, R. Hull) 12:38
2. Chicago, Pappin 15 (Stapleton, Lacroix) 13:44
Pun.: Mikita C 10:07, Reid Minn. 11:51.
Deuxième période
3. Chicago, D. Hull 16 (R. Hull, Stapleton) 16:37
Punitions — Jarrett C 7:23, Harris Min 11:00, Mohs Min 14:57.
Troisième période
4. Chicago, Campbell 5 (Pappin, Stapleton) 7:00
5. Chicago, Pappin 16 (Campbell, Lacroix) 5:28
Aucune punition

Montréal 4 Vancouver 2

Première période
1. Montréal, Lafleur 18 (P. Mahovich) 15:04
Punition — Palment V 9:17.
Deuxième période
2. Montréal, Laperrière 3, 19:03
3. Vancouver, Akai 15 (Schella) 19:52
Punitions — Boddy V 3:03, Roberts M 4:49, Tallon V, Dryden M, purgée par Houle, 13:33.
Troisième période
4. Montréal, Giguère 9 (Schell, Lemieux) 2:57
5. Montréal, Roberts 6 (Tremblay) 9:37
6. Montréal, P. Mahovich 19 (Lapointe) 14:23
Punitions — Savard M 2:57, Lapointe M 8:16, Tallon V 13:37, Boddy V 17:39

Sorel 2 Cornwall 1 classement

Ligue nationale Division Est	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	37	8	2	212	119	82
New York	32	11	9	222	121	73
Montréal	29	13	10	196	139	68
Détroit	23	23	8	174	171	54
Toronto	21	22	11	140	151	53
Vancouver	15	30	5	126	169	37
Buffalo	11	30	13	144	201	35
Chicago	36	11	5	179	98	77
Minnesota	27	18	8	138	122	62
Californie	17	27	11	152	205	45
St-Louis	18	28	8	149	179	44
Philadelphie	16	26	9	125	159	41
Los Angeles	15	33	7	136	208	37
Pittsburgh	13	30	9	120	171	35

S	13	30	9	120	171
rsburg					
r.	44	32	11	1 261	134
é.	45	31	13	1 270	176
e	45	29	15	1 203	183
a.	46	24	19	3 208	156
r.	42	24	18	0 170	147
e.	44	22	21	1 224	214
R.	49	19	25	2 178	186
r.	41	14	26	1 167	236
Jean	42	13	29	0 197	295
iv.	45	7	38	0 158	309

St-Jérôme 9 Verdun 5

Sherbrooke 10 Laval 0

Le Belge Jackie Ickx décroche la palme des 6-Heures de Daytona Beach

DAYTONA BEACH, Floride (AFP) — Les Ferrari ont enlevé dimanche les deux premières places des Six heures de Daytona Beach, deuxième épreuve de l'année du championnat du monde des marques, rééditant ainsi le double déjà réalisé par les voitures rouges de la firme de Modène dans les 1.000 kilomètres de Buenos Aires qui ont inauguré la compétition mondiale des constructeurs le 9 janvier dernier.



L'Américain Mario Andretti et le Belge Jackie Ickx, malchanceux septimes en Argentine, ont dominé l'épreuve américaine et devancé leurs camarades d'écurie, le Suédois Ronnie Peterson et l'Australien Tim Schenken, lesquels avaient conduit leur Ferrari à la victoire, il y a moins d'un mois en Amérique du Sud.

La victoire de l'équipage américain-belge tint d'ailleurs du miracle, car leur bolide a perdu un cylindre en début de course et Jackie Ickx, au volant dans la dernière heure, réussit à maintenir sa voiture à plus de 200 kmh pour conserver sa distance avec ses coéquipiers sur le circuit floridien piste et route de 6 km.

Les Alfa-Romeo, présentes cette année comme les grandes rivales des Ferrari et qui pêchèrent par manque de préparation à Buenos Aires, empêchèrent un triomphe total des couleurs du commanditaire Enzo Ferrari en plaçant l'une de leurs 33 TT en troisième position grâce au Britannique Vic Elford et à l'Autrichien Helmut Marko.

La troisième Ferrari d'usine ne put ainsi que prendre la quatrième place avec, à son bord, le Suisse Clay Reggazzoni et l'Anglais Brian Redman qui connurent de nombreux ennuis mécaniques dont un qui leur fit perdre, à un moment, neuf tours.

Si, à Daytona, les Alfa Ro-

M. C. HOULE président
SPECIAL 1er ANNIVERSAIRE 10% D'ESCOMPTE
durant cette promotion sur toutes nos CHEVROLET 1972.
PLUS: Toit en vinyle valeur de \$130 — Enduit anti-rouille, valeur de \$125 — Et 400 gallons d'essence
"Centre les Rivières"

Trois-Rivières Chevrolet (1970) LTÉE
4001, Boul. Royal
Trois-Rivières-Ouest
376-3791

POELE ELECTRIQUE

AUTOMATIQUE DE LUXE
Porte et tiroirs amovibles et ronds

SPECIAL 21e ANNIVERSAIRE

\$198

Aubaines à l'occasion de notre

21e anniversaire

Mobilier de cuisine 5 MCX
A compter de **\$59**

Mobilier de chambre
SPECIAL 21e anniversaire **\$99**

Mobilier de salon de styles Colonial, Moderne, Canadien, Contemporain, Espagnol
A compter de **\$149**

Réfrigérateur
automatique 2 portes
ZONE "O"

SPECIAL 21e ANNIVERSAIRE A COMPTER DE

\$199

Debutant le 14 février à 7h.30 à notre local
1970, DE LONGUEIL — T.-R.
Le cours comprend la théorie et la pratique au volant — Cours individuels.

Pour inscription et information
375-3824

Nous allons vous chercher et vous conduire à votre domicile.

Désiré MEUBLES
70, ST-GEORGES CAP-DE-LA-MADELEINE 375-3052



C'était la grande ouverture samedi dernier du Carnaval Mardi-Gras à la palestre municipale de Shawinigan. Ci-dessus, nous voyons les invités d'honneur. Ce sont de gauche à droite MM. Philippe

Demers, député, le ministre Jean Chrétien, le maire Dominique Grenier et Guy Suzor, directeur de la récréation. (Photo Studio Miro - Denis Trudel)

Ce soir à la Palestre municipale

Huit combats au gala de boxe à Shawinigan

SHAWINIGAN — Dans le cadre des festivités du Mardi-Gras, un excellent programme de boxe a été organisé, pour ce soir, par le responsable et promoteur Jean-Claude Leclerc à la Palestre municipale. Fait à noter, ce gala de boxe est aussi la première soirée du tournoi des Gants Dorés 1972 dans la province de Québec, et ce avec le concours de la Fédération de boxe de la province de Québec dont Rosario Baillargeon en est le président.

Tournoi des Gants Dorés

Le gala de boxe organisé pour ce soir à 8 h 15 p.m. à la Palestre municipale de Shawinigan sera une des premières éliminatoires du tournoi des Gants Dorés provincial. Fait à noter, c'est la première fois que le tournoi des Gants Dorés débute ailleurs qu'à Montréal. Le programme de boxe, organisé par le promoteur Jean-Claude Leclerc, est non seulement une des activités du Mardi-Gras, mais aussi d'une importance capitale pour les boxeurs de Shawinigan, Grand-Mère et Trois-Rivières.

Programme

La soirée de boxe comprendra huit combats de toutes catégories. Par ordre de combats, mentionnons celui entre Jocelyn Flageole (90 livres) de Grand-Mère et Michel Genest (85 livres) de Trois-Rivières; Claude Beauré (125 livres) de Shawinigan contre John Johnson de Montréal-Nord; Louis Normand (119 livres) de Grand-Mère contre Joseph Bruzeau de Montréal-Nord; Yves Bélair de Drummondville contre Richard

Plamondon de la Palestre Nationale de Montréal; Réal St-Onge de Drummondville contre Denis Gauthier de Montréal; Denis Marchand (147 livres) de Shawinigan contre Guy Thibault de Trois-Rivières; Bernard Genest (125 livres) de Grand-Mère contre Luc Côté de Drummondville et enfin Yvon Brodeur (183 livres) de Shawinigan contre Eddy Heath de Montréal.

Les combats à surveiller

Le Club de boxe de la Palestre municipale, étant membre de la Fédération de boxe, est très actif. Depuis plusieurs années, le club a entraîné des boxeurs et a organisé des programmes de boxe dont le premier a marqué le début de Donato Paduano. Plusieurs excellents boxeurs ont passé par le Club de la Palestre. Depuis l'an dernier, on a vu à la relève. Lors du prochain programme, de ce soir, on verra à l'œuvre deux espoirs du club. Le premier est Bernard Genest de Grand-Mère à 125 livres dans la catégorie novice. De Bernard Genest, nous pouvons dire qu'il est le boxeur le plus amélioré du club de la Palestre. L'an dernier, il fut finaliste du tournoi des Gants Dorés à Montréal. Il fera face ce soir à Luc Côté de Drummondville, un boxeur qui ne craint pas la bataille. Les amateurs de boxe en verront donc de toutes les couleurs car Bernard Genest a un style agressif. Ce sera donc un combat à surveiller. D'autre part, le programme permettra de voir à l'œuvre l'excellent Yvon Brodeur contre Eddy Heath de Montréal à 183 livres. Yvon Bro-

deur est de la catégorie novice dans les poids lourds. Il a à son crédit un combat actif. Il est un des espoirs de la région du St-Maurice. Yvon Brodeur voit

venir le tournoi des gants dorés depuis l'an dernier et depuis six mois, il s'est soumis à un entraînement rigoureux. Yvon

les facilités à Montréal. Là aussi, les amateurs de boxe verront beaucoup d'action.

De fait, l'organisation du programme de boxe est un véritable tour de force puisque pour la première fois à Shawinigan, la population pourra constater ce que c'est un tournoi des gants dorés où il y a beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt. En effet, les participants des gants dorés mettent ordinairement beaucoup de cœur dans leur combat puisqu'une victoire peut signifier beaucoup pour eux: équipe du Québec, etc. Il y a aussi le fait que le prochain programme est une des festivités du Mardi-Gras que toute la population doit encourager. De plus, ce programme sera un véritable stimulant pour les boxeurs du club de la Palestre municipale. On pourra constater aussi les résultats de l'excellent entraîneur qu'est René Auger du club de la Palestre.



Pierre Genest



Brodeur devrait livrer son meilleur combat contre Eddy Heath, un boxeur qui profite de toutes

Une dizaine de joueurs des Vikings invités au camp de football des Diablos

LA TUQUE (M.A.) — Le club Optimiste de La Tuque recevait, à l'hôtel Royal, à son souper hebdomadaire, tous les membres de l'équipe des Vikings de La Tuque, champions de la ligue Interscholaire de la région de la Mauricie au cours de la

à leur première année dans la ligue Interscholaire du président Fernand Dubé mais chose peut-être plus remarquable encore, l'organisation des Vikings, qui en était tout de même à sa première expérience du genre, a toujours fait preuve en tout mo-

soit l'instructeur en chef, Guy Doré, et ses deux assistants, Michel Dubois et Michel Ruel, ont procédé à la remise d'un chèque de \$1,000 constituant le salaire auquel ils avaient droit comme instructeurs. Cet argent servira à défrayer le coût des



Le souper des champions de la ligue Interscholaire de la CSRM: les Vikings de La Tuque au club Optimiste. De gauche à droite, M. Gilles Gravel commissaire, M. Yvon Morel, président des Vikings, Miss

Vikings, Marie Colbert, Jean-Guy Paré, des Diablos de Trois-Rivières, André Poitras, président Optimiste, Guy Doré, instructeur en chef, et Pierre Poirier, des Diablos. (Photo Gilles Berthiaume)

dernière saison régulière et des éliminatoires 1971. Les Vikings, on s'en souvient, n'ont pas perdu une seule partie

ment de sens de l'organisation assez exceptionnel. Au cours de ce souper, les trois instructeurs de l'équipe,

vestons aux couleurs de l'équipe qui ont été remis à chaque joueur, jeudi soir, ainsi qu'aux dirigeants des Vikings et aux membres de la presse.

Le président de l'équipe, Yvon Morel, qui est le grand responsable de la nouvelle implantation d'une équipe de football à La Tuque, a souligné le travail accompli par les écrivains et la collaboration financière de la Commission scolaire régionale de la Mauricie, représentée au souper par le commissaire qui siège à la régionale, M. Gilles Gravel.

Les Diablos de Trois-Rivières étaient aussi représentés à la table d'honneur du président André Poitras du club Optimiste. La visite de Pierre Poirier et Jean-Guy Paré des Diablos n'a pas été vaine puisque l'instructeur Guy Doré faisait savoir vendredi qu'une dizaine de joueurs des Vikings seraient appelés à participer à l'entraînement des Diablos à Trois-Rivières.

Hockey

Samedi
Ligue Nationale
Philadelphie 3, Toronto 1
New York 5, St-Louis 6
Detroit 2, Boston 3
Buffalo 3, Minnesota 3
Pittsburgh 1, Los Angeles 8
Ligue Richelieu
Châteauguay 4, Cap-Madeleine 3
Dimanche
Ligue Nationale
Montréal 4, Vancouver 2
Toronto 2, New York 2
Boston 3, Buffalo 7
Californie 2, Detroit 8
St-Louis 2, Philadelphie 2
Minnesota 6, Chicago 5
Ligue Jr Majeure
Québec 7, Trois-Rivières 6
Laval 0, Sherbrooke 10
Verdun 5, St-Jérôme 9
Sorel 2, Cornwall 1
Drummondville 4, Shawinigan 3
Ligue Richelieu
Cap-Madeleine 7, Iberville 3
Covington 1, Châteauguay 11
Valleyfield 7, Laprairie 10

Au Centre Marcotte

Deux importantes joutes au circuit Laviolette

TROIS-RIVIERES (RL) — Deux importantes joutes seront présentées ce soir dans la ligue de hockey Laviolette au Centre Marcotte et dans la première partie du programme double, le Pause-Café aura l'occasion de préserver son avance de trois points en tête alors qu'il croquera le fer avec le SM Muffler. Dans la deuxième rencontre, le H. Blanchette le Québécois, qui bataille pour la première position, tentera de rapprocher des meneurs alors qu'il se me-

surera ensuite à la Bijouterie Villeneuve.

Il ne reste que trois parties à disputer pour chaque équipe d'ici la fin de la saison et point n'est besoin d'insister sur l'importance de chacune d'elles.

Chez les compteurs, Gilles Lafrance détient une confortable avance de huit points sur Denis Abran. Lafrance domine la colonne des buts avec 37 pendant qu'Abran mène dans la colonne des assistances avec 4.

SPECIAL 1er ANNIVERSAIRE



ROBERT CARON

J'invite tous mes clients et amis à venir me rencontrer au Centre "Les Rivières". Choix de voitures 1972 dont la "VEGA" la voiture de l'année, la mini-lait-tout.



4001, Boul. Royal
Trois-Rivières-Ouest
376-3791

Dans l'Inter-Cité juvénile pour les Jeux d'hiver

Joute décisive entre les Ducs et les Bruins de Shawinigan ce soir

SHAWINIGAN (CM) — Une paire de buts de Robert Masson a valu aux Ducs de Trois-Rivières une victoire de 3 à 1 sur les Bruins midget dans le circuit Inter-cité à l'aréna de la ville de l'électricité hier.

Paul Brouillette a marqué l'autre but des trifluviens de l'instructeur René Young. André Francoeur était dans les buts des Ducs. Gaétan Brousseau a compté pour les vaincus. Dans la division juvénile, des buts de Julien Lortie, Jocelyn Pothier et Michel Gagnon ont aidé Shawinigan à annuler 3 à 3 avec les Ducs de Trois-Rivières. Jean-Pierre Nadeau, Robert Morrisette et Yvon Duval ont compté pour les trifluviens.

Victoire du Grand-Mère
Une paire de buts d'Yvan Hamelin a aidé les Sélects de Grand-Mère à vaincre les Ambassadeurs du Cap par 5 à 2. Pierre Trudel, Réjean St-Louis

et René Hamelin ont été les autres francs-tireurs des gagnants. Laurent Girard avec une paire de buts a été le compte du Cap.

Normand Desrochers a mérité son deuxième blanchissage de la saison hier alors que les Ambassadeurs ont disposé du Grand-Mère 4 à 0. Michel Gendron a dirigé l'attaque des siens avec deux buts. Réal Tancrede et André Abran ont produit les autres. Richard Cloutier et Normand St-Louis ont marqué chacun deux aides. Roger Périgny qui fête son 18e anniversaire de naissance s'est aussi bien tiré d'embarras.

Jeux d'hiver
Les Bruins de Shawinigan et les Ducs de Trois-Rivières s'affronteront ce soir dans la joute décisive pour aller représenter la Mauricie aux Jeux d'hiver dans la section hockey. Shawinigan s'est mérité ce

droit par suite de sa victoire de 6 à 0 sur les Dominos de Notre-Dame. Michel Gélinas et Julien Lortie avec un but et deux aides ont été les meilleurs du Shawinigan. Michel Gagnon, Michel Marchand, Jocelyn Pothier et Guy Désaulniers ont été les autres francs-tireurs. Pierre Dolbec a mérité le blanchissage.

De leur côté les Ducs de Trois-Rivières ont pris la mesure du Ste-Croix de Shawinigan par 5 à 1 grâce aux deux buts d'Yvon Duval et Robert Julien. Jean-Jacques Young a marqué l'autre.

La joute décisive est prévue pour ce soir à 7 h. à l'aréna du Cap-de-la-Madeleine.

Classement									
Midget									
Ducs (TR)	18	8	1	107	67	37			
Bruins (Shaw.)	18	8	1	107	57	37			
Ambassadeurs (Cap)	7	17	3	49	103	17			
Grand-Mère	8	18	1	64	122	17			

Robert Trow brille dans deux gains du STR

TROIS-RIVIERES (CM) — Robert Trow a marqué deux buts tout en inscrivant deux aides pour aider l'équipe du STR à vaincre St-Jean-Baptiste bantam par 5 à 1. Jean Bélair, le capitaine, s'est aussi fait valoir avec une paire de buts pendant que Gilles Nolin complétait le pointage. Guy Massicotte a mérité deux mentions d'assistances. Guy Mercure a compté pour les perdants.

Samedi, le STR avait blanchi les Rivières par 2 à 0 grâce aux buts de Robert Trow et Guy Massicotte. Claude Houde a mérité le coup de pinceau.

Dans une autre joute, Centre

Landry a annulé 3 à 3 avec St-Philippe. Jean Bouchard a marqué deux buts pour Centre Landry. Normand Beaulieu a compté l'autre.

Au Pee-Wee, Centre Landry a disposé du Brébeuf par 10 à 0. Marc Richard a dirigé l'attaque des gagnants avec quatre buts et trois aides.

Atomes

Louis Normand avec un but et deux aides a aidé St-Jean-Baptiste à vaincre les Rivières par 5 à 0. Martin Levasseur, Serge Lacerte, Jean Guignard et Marc Boisvin ont compté les autres. Jean Lefrançois a mérité son 5e blanchissage.

Double revers des Patriotes à Montréal

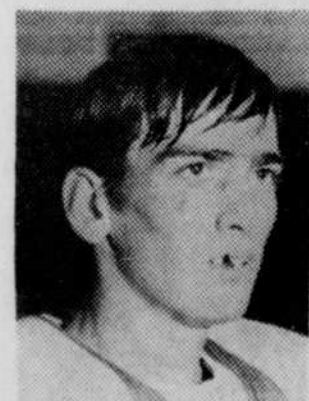
Les Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont subi un cinquième revers de 14-4 presque comparable à celui de 1971. C'est souvent ce qui se produit quand on s'aventure avec trop de confiance sur le terrain des "Warriors" qui avaient systématiquement détruit la hache de guerre.

La première période s'est terminée par un pointage de 2-0 pour Loyola mais le compte aurait dû être au moins l'inverse si l'on tient compte de 3 poteaux et de 2 filets ouverts ratés par les locaux. Au 2ème engagement cette déception se traduisit par un relâchement total de la machine orange qui se vit enfler pas moins de 8 buts. En 3ème période les "Guerriers" complétèrent 4 fois contre 3 pour les Patriotes à qui il restait encore un peu d'orgueil. C'est Robert Lafleur qui gardait la cage des Patriotes mais il ne faudrait pas croire que cette humiliante défaite lui est imputable.

Richard Dupras s'est affirmé à l'offensive avec 2 buts. Réjean Mailhot et Gaétan Corriveau ont enflé les autres. Loyola a joué avec beaucoup d'aplomb et a

marqué plusieurs buts pendant des punitions trop nombreuses aux Patriotes. Kevin Kirk et Hick Aramis ont chacun un tour du chapeau pour les Warriors.

L'équipe masculine de basket-ball n'a pu venger la défaite de ses frères au hockey en pliant elle aussi l'échine 81-68 contre Loyola. Profitant d'une attaque très rapide et d'une défensive de zone bien rodée les "Warriors" ont marqué 40 et 41 points à chaque demie pour le total que l'on sait. Nos Patriotes ont manifesté trop d'anxiété à rejoindre le panier adverse et ont voulu faire trop bien et trop



Jean-Pierre Carpentier

vite. Ils ont marqué 35 points en première demie puis 33 en seconde pour un pointage de 81-68.

Tim Bertrand a été le plus brave des "Guerriers" de Loyola et ses 39 points ont étouffé les Patriotes comme un coup de tomahawk. Chez les Patriotes la distribution des points indique une bien meilleure répartition: Robert Larose 18 points, Jean-Pierre Carpentier 15, Claude Laliberté 14 et Michel Massicotte 13 points. Disons aussi que Jean-Pierre Carpentier a certes joué son meilleur match jusqu'à maintenant.

LE SKI avec *de Raine*
Directeur du ski alpin, Equipe nationale canadienne

Experts—X
Tenir la position des mains plus basse dans les sauts.

Lorsque vous sautez intentionnellement ou pas, souvenez-vous que la position de vos mains devient un facteur primordial à l'atterrissage. Aussitôt dans le décollage, repliez vos jambes et en même temps placez vos mains en direction de vos bottes de ski.

Gardez cette position jusqu'à l'atterrissage et détendez les jambes en touchant le terrain pour absorber le coup. Avec vos mains en direction de vos bottes, le corps aura un meilleur équilibre dans l'air et cette position aérodynamique vous donnera plus de stabilité. Une chose très importante est aussi le contrôle de vos skis.

Essayez de tenir vos skis en position vers la descente, car si le bout de vos skis est pointé vers le haut, ceci constituera une action de freinage dans le vent. Ce qui aura pour effet que votre saut sera amoindri et l'atterrissage en sera plus difficile.

Gauthier Sports Ltée
364, Des Forges
Trois-Rivières
Tél.: 375-4929

Au curling

TROIS-RIVIERES (C.M.) — L'équipe de Fernand Villeneuve du club Laviolette a causé la première surprise au bonspiel Charbonnerie St-Laurent, Germain et Frères et Canron, au Trois-Rivières en disposant du Jean-Claude Turcotte par 6 à 4.

Maintenant voici les autres résultats:

F. Deschênes 8, M. Nassif 6
Robert Lahaie 7, Couture 2
H. Veillette SS 7, Moe Campbell 3

Consolation
M. Daviau 7, Bissonnette 5
A. Jourdain 6, JC Pleau 5
Hubert 7, Langlois 1
L. Boisvert 7, JP Héroux 3

EXPORT "A"
LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

Au tournoi Senior de Basketball en disposant des Clippers

Les Loggers d'OCCSA du Vermont champions

TROIS-RIVIERES — Equipe quelque peu méconnue avant le début du Tournoi senior invitation de basketball de la Mauricie, les Loggers OCCSA du Vermont ont beaucoup plus maintenant des amateurs trifiuivens venus en grand nombre assister à la finale de la 17e reprise de cette compétition annuelle. En effet, cette équipe spectaculairement a remporté la trophée Mgr St-Arnauld, emblème du championnat, en disposant des Clippers de Sherbrooke au compte de 96-86 au cours d'un match où l'offensive dominait et où la précision dans les lancers au panier a épâté les spectateurs.

Avant de parvenir à cette finale, les Loggers n'avaient fait qu'une bouchée des géants de St-Lambert en semi-finale, l'emportant fort décisivement 91-70, tout en n'utilisant pas tous ses meilleurs joueurs. Les Clippers, pour leur part, ont atteint la ronde ultime en disposant d'une équipe

favorite de la foule, les Rorders Bandits, au compte de 85-71. Il faut dire, cependant, que les Bandits étaient privés de leur aileron Roger Cartee, victime d'une vilaine cassure à la cheville et de l'excellent défenseur Rollie Denton.

Les rondes préliminaires avaient donné un avant-goût intéressant de la lutte que se feraient les quatre équipes semi-finalistes puisqu'il y a eu une partie qui a nécessité du temps supplémentaire alors que trois autres matchs se sont terminés par la minime différence de deux et un point. Les équipes trop faibles de La Tuque et Québec ont présenté des matchs ternes mais l'équipe la plus malchanceuse est certes les Brookwood Kings qui ont perdu par un point deux fois, soit 75-74 contre les Border Bandits en première ronde et 89-88 contre St-Lambert dans une fin de partie éblouissante qui a fait lever tous les spectateurs du lieu alors que le panier vainqueur a été enregistré au son de la cloche. Notons que St-Lambert a eu la vie dure car ses joueurs ont dû jouer une période supplémentaire avant de l'emporter assez décisivement

77-64 contre Royal Bank.

Pour revenir à la finale, les champions avaient une avance de 16 points à la mi-temps et ils ont vu simplement à protéger cette réserve. MM. Alvin Doucet, Lionel Julien et Jean-Guy Laferté ont remis les trophées individuels aux cinq meilleurs du tournoi. Il s'agit de Carl Guarcol et Steve Lewis, des champions, Jack Wheeler et Jim Ivy des finalistes et Ray Mischuck des Laval Budgeters. Le joueur le plus utile a été un choix facile et sans aucune contestation: l'unique no 35 des champions, Carl Guarcol.

Samedi
Trois-Rivières 103, Québec 81.
Gagnants: Bert Wallace 19, Norman Penix 12, Gilles Goulet 12, Alain Guilbert 11 et Jacques Desautels 11.
Perdants: Tony Moreno 15, Perry Charbonneau 14 et Raymond D'homme 11.
Clippers (Sherbrooke) 106, Vikings (La Tuque) 42.
Gagnants: Roger Warren 22, Rod McKell 20 et Ken Baker 16.
Perdants: Denis Carlin 11, Glen Lallou 8 et André Duchesneau 7.
OCCSA 85, Laval 62.
Gagnants: Chris Conrad 26, Steve Lewis 21 et Jerry Coleman 16.
Perdants: Christian Viger 16, Jacques Lallou 14, Ray Mischuck 11, Brookwood Kings 74, Border Bandits 75.
Gagnants: Nor. Martel 25, Bruce Nelson 20 et Ken Carlee 12.
Perdants: Pierre Brodeur 29, M. Tompkins 15 et Brad Johnson 14.
St-Lambert 77 (surtemps), Royal Bank 54.
Gagnants: T. Critelli 26, J. Friel 18 et H. Snow 12.

Perdants: G. Morton 17, S.J. Corbett 16 et K. Flewelling 13.
Clippers 88, Québec 52.
Gagnants: Jim Ivy 24, Jack Wheeler 17 et Roger Warren 13.
Perdants: Ed. Malenfant 22, Tony Moreno 12 et Jerry Charbonneau 8.
St-Lambert 89, Brookwood Kings 88.
Gagnants: T. Critelli 26, J. Friel 17, S. Bergeron 15 et H. Snow 14.
Perdants: Pierre Brodeur 42 et Brad Johnson 18.
Border Bandits 84, Royal Bank 54.
Gagnants: Jim Murphy 16, Nor. Martel 15, Ken Carlee et Bruce Nelson 12.

Perdants: K. Flewelling 17, G. Morton 11 et J. Corbett 10.
Clippers 68, Laval 66.
Gagnants: Jim Ivy 24, Roger Warren 14 et Jeff Mills 13.
Perdants: Ray Mischuck 38, Jean Guarcol 9 et André Caron 9.
Trois-Rivières 59, OCCSA 76.
Gagnants: C. Conrad 30, S. Lewis et A. Ford 9.
Perdants: Bruce Wallace 15, Alain Guilbert 10.

Semi-finale
Border Bandits 71, Clippers 85.
Gagnants: Jack Wheeler 26, Roger Warren 18 et Jim Ivy 14.
Perdants: Jim Murphy 19, Jack Koelmel 16 et Bob Rivard 12.
OCCSA 91, St-Lambert 70.
Gagnants: Steve Lewis 21, Carl Guarcol 20, Chris Conrad et Abe Ford 9.
Perdants: Howard Snow 17, Tom Critelli 16 et Murry Smith 15.

Finale
OCCSA 96, Sherbrooke 84.
Gagnants: Chris Conrad 23, Steve Lewis 22 et Abe Ford 17.
Perdants: Jack Wheeler 31, Roger Warren 21 et Jim Ivy 12.

L'Autriche encore touchée

Scandale à Sapporo

SAPPORO (AFP) — Un scandale du partage dans l'équipe féminine d'Autriche a sans doute coûté la médaille d'or à Anna Marie Proell.

À la demande expresse du fabricant autrichien d'équipement Marie Proell et Brigitte Toltschigg, c'est l'ancien entraîneur de l'équipe féminine d'Autriche, Karl Kahr, actuellement entraîneur de l'équipe britannique, qui a fait les skis de ces deux skieuses.

Berni Rauter, partie pourtant avec le mauvais dossard numéro deux, avait réalisé une très bonne performance, se classant neuvième et la meilleure des sept premières partantes. Rauter, descendue moyenne, avait fait d'ailleurs que Proell. Quant à Monika Kaserer, partie première, elle avait quitté la piste, se bloquant dans la neige fraîche.

Scandalisés par ces conditions de travail, le prof. Franz Hopfner, directeur de l'équipe d'Autriche, et M. Paul Kerber, entraîneur féminin, ont déclaré qu'ils ne renouvelleraient pas leur contrat à la fin de la saison. Quant à M. Karl-Heinz Klee, président de la fédération autrichienne de ski, il a déclaré, pour sa part, qu'il avait également l'intention de démissionner. Le scandale Schranz, c'en est trop, a-t-il dit en substance.

SKI ALPIN

Revirement à la Fédération internationale de ski: l'organisation en Europe de championnats du monde 1972 de ski alpin — hommes — tenue pour acquiescer samedi soir a été remise en question dimanche au conseil de la FIS.

Ce rebondissement est dû au fait que certains pays ont invoqué des questions budgétaires pour combattre le projet. En effet, ces pays qui n'appartiennent pas au groupe de l'OPA (Organisation des pays alpins) ont fait remarquer qu'il leur serait im-

possible d'envoyer des skieurs à ces championnats mondiaux en raison du coût élevé des frais de déplacement non prévus à leur budget initial.

Ils ont ainsi souligné le fait que ces championnats du monde ne pourraient être que des championnats des pays alpins.

Le conseil de la FIS avait admis samedi le principe d'organiser des championnats mondiaux à la demande expresse de la fédération autrichienne de ski. La FIS avait, on s'en souvient, promis qu'elle organiserait des championnats du monde si un seul de ses skieurs était exclu des Jeux Olympiques, ce qui fut le cas pour Karl Schranz.

La question des championnats du monde 1972 reste donc en suspens. Elle fera l'objet de plusieurs réunions supplémentaires de la FIS ces prochains jours.

Samedi

Patinage artistique: Karen Magnussen, 3e après les figures imposées. Ski: descente féminine — Carolyn Oughton, 18e; Laurie Kriner, 20e; Judy Crawford, 27e; Kathy Krenner, 33e.

Bob à deux: Bob Storey et Mike Hartley, 14e; Hans Gehrig et Andy Pauls, 18e.

Patinage de vitesse, 500 mètres: George Cassan, 29e; John Cassidy, 20e.

Dimanche

Patinage artistique, couples: Val et Sandra Bezic, 9e après figures imposées; Mary Petrie et John Hubbell, 15e.

Cross country, 10 kilomètres: Sharon Firth, 24e; Helen Sander, 40e.

A la piste de Québec hier

PREMIERE COURSE
4. Mar. M. Gury 46.70 12.70 4.00
5. Rende-vous Belle 19.80 6.10
1. Fairside Star 3.10
Temps: 2:19.2

DEUXIEME COURSE
4. General K 7.90 3.70 2.40
5. Cornelia Adios 4.80 2.80
2. Honeville Miss 2.70
Temps: 2:19.3

TROISIEME COURSE
4. Todd Hawley 4.50 3.60 3.90
5. Ringo Star 10.80 4.40
1. Atlantic Eton 2.70
Temps: 2:14

QUATRIEME COURSE
4. Hello Bye Bye 9.70 4.70
2. Demon Frisco 3.60
Temps: 2:12.2

QUINZIEME COURSE
5. Senga Rascal 3.80 2.80 3.20
2. Glade Run 3.50 3.10
4. Glowing Air 4.20
Temps: 2:12.2

SIXIEME COURSE
4. Peter Jo Moraka 9.70 3.90
6. Junes Comet 3.00
Temps: 2:15.2

SEPTIEME COURSE
2. Ken Glen Steinar 4.10 2.90 3.20
7. Bouvart Fleurie 6.20 5.00
1. Buford Direct 5.40
Temps: 2:12.2

HUITIEME COURSE
2. Sunny Belter 4.30 3.90
3. W. D. Brooks 5.40
Temps: 2:16.4

NEUVIEME COURSE
8. Teeny Rins 12.20 7.30 3.30
5. Bvrd Adios 9.80 7.00
1. Anelli 4.30
Temps: 2:14.2

DIXIEME COURSE
4. In Touch 22.50 10.00
3. Breviers Gem 5.20
Temps: 2:15.3

EXACTA 4:3 511.20

Lancers par
9. 13 5.27
5. 6 10.21
2. Esposito, C. Wilson, Gardner, V. A — 15.570.

Punitions — Brown D. Esposito B. 12.38, Detroit, 14.54, Walton B. 19.12.
Troisième période
5. Boston, Westfall 14 (Walton, Green) 2:17.
Aucune punition.

Lancers 7 11 9-27
Detroit 10 10 8-28
Gardien — Daley, Detroit; Cheevers, Boston.
Assistance: 14,995.

Los Angeles 8
Pittsburgh 1
Première période
1. Los Angeles, Goring 10 (Johnson) 7:07.
2. Los Angeles, Corrigan 10 (Goring, Barrie) 11:40.
3. Los Angeles, Goring 11 (Curtis) 17:03.
Punitions — Watson Pgh 0:32, Barrie LA 4:43.

Deuxième période
4. Pittsburgh, Schinkel 12 (Kannegieser, Edstrand) 3:31.
5. Los Angeles, Marotte 6 (Goring, Corrigan) 9:22.
6. Los Angeles, Backstrom 9 (Howell) 12:40.
Punitions — Marotte LA 0:43, Kannegieser Pgh 8:44, Howell LA 13:25.

Troisième période
7. Los Angeles, Marotte 7 (Berry, Goring) 3:45.
8. Los Angeles, Berry 13 (Corrigan, Goring) 8:14.
9. Los Angeles, Lemieux 11 (Pulford, Widons) 16:49.
Punitions — Kannegieser Pgh 15:52.
Lancers — Lancers.

Los Angeles 10
Pittsburgh 10
1. Los Angeles 10 9-38
2. Los Angeles 12 8-34
3. Los Angeles 10 10-34
4. Los Angeles 10 10-34
5. Los Angeles 10 10-34
6. Los Angeles 10 10-34
7. Los Angeles 10 10-34
8. Los Angeles 10 10-34
9. Los Angeles 10 10-34
10. Los Angeles 10 10-34

Patinage de vitesse, 1,500 mètres: Bob Hodges, 25e; Kevin Sirois, 26e; Andy Barron, 36e.

Saut en ski, 70 mètres: Zdenek Mez, 40e; Ulf Kvendbo, 44e; Richard Gulvas, 45e; Peter Wilson, 56e.

Médailles:

	Or	Ar	Br
Russie	2	1	1
All-Ouest	2	1	0
Pays-Bas	2	0	0
Japon	1	1	1
Suisse	1	0	1
All-Est	1	0	1
Norvège	0	3	2
Suède	0	1	1
Finlande	0	1	1
Autriche	0	1	0
USA	0	0	1

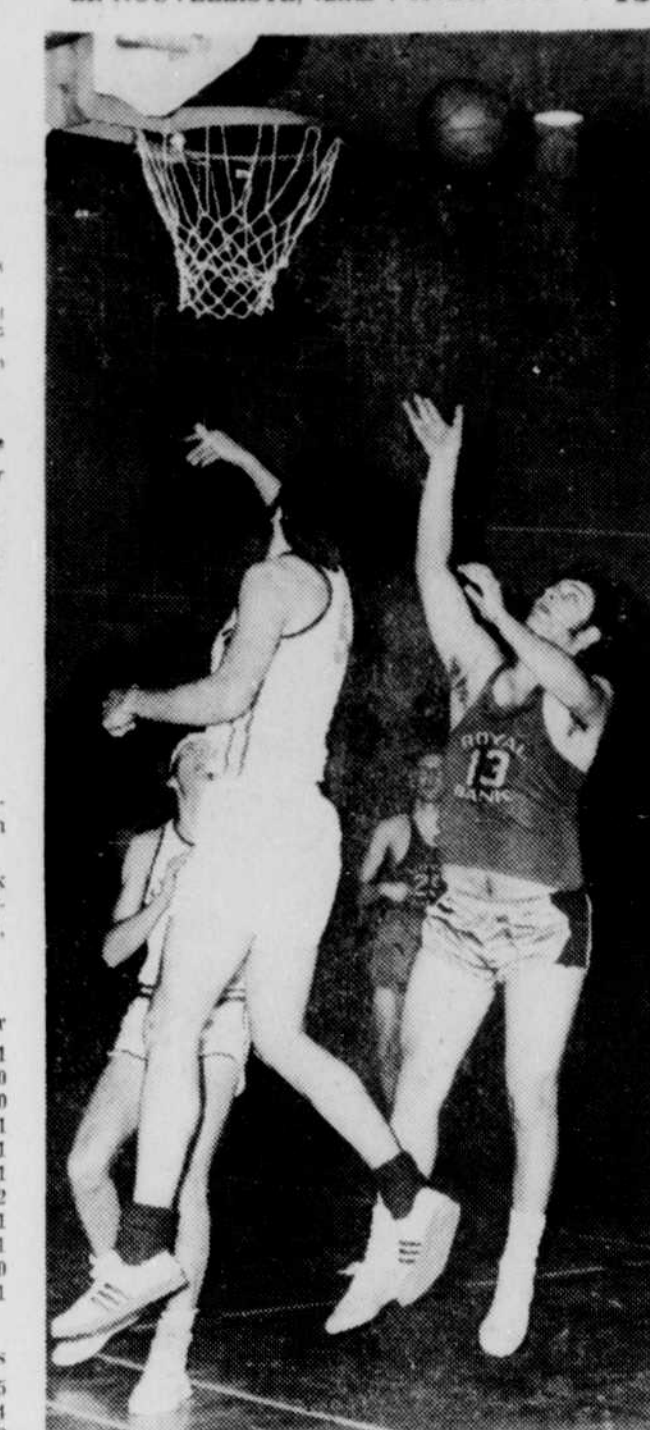
Nations:

Norvège	25
Russie	24
All-Ouest	20
Pays-Bas	23
Japon	21
Finlande	17
Suède	16
All-Est	14
Suisse	14
Autriche	14
USA	4

Karen Magnussen en quête d'une 1ère médaille d'or pour le Canada

SAPPORO (AFP) — Tandis que la jolie Karen Magnussen tentera, lundi soir, d'apporter la première médaille à son pays, les autres représentants canadiens déçoivent depuis le début des Jeux Olympiques de Sapporo.

La journée de dimanche ne fut pas plus favorable que les



Au cours du match St-Lambert-Royal Bank qui a nécessité du temps supplémentaire samedi, on peut apercevoir les joueurs K. Flewelling (no 13) et J. Corbett (no 25) du Royal Bank surveillant le retour d'un lancer que tente de saisir sans succès le géant du St-Lambert, qui l'on voit de côté, le no 51 H. Snow. Prés de Snow, on aperçoit le capitaine Tom Critelli. (Photo Roland Lemire)

A la piste de Blue Bonnets

Samedi

PREMIERE COURSE
7. Dangerous Luck 14.60 6.40 4.90
4. Sergeant Sam 4.50 3.10
5. Cindy Bobie 4.60
Temps: 2:10

DEUXIEME COURSE
4. Rob R 7.80 4.30 3.70
7. Captain Angus 7.70 5.10
4. Tommy Chief 4.60
Temps: 2:11.2

TROISIEME COURSE
4. Double 5 et 6 570.40
2. Indian Brave 34.90 8.60 3.50
4. Ski Bum 3.80 2.70
1. Hal Dew 2.60
Temps: 2:09.1

QUATRIEME COURSE
2. Pretty Speedy 7.00 4.50
5. Wana Steam 4.70
Temps: 2:11.2

CINQUIEME COURSE
7. Archer 32.39 13.20 4.50
1. Brock Hanover 13.50 6.40
4. Luck Beavies 3.40
Temps: 2:12.2

SIXIEME COURSE
5. Torbenton Tim 5.40 3.40
8. Rini Coko 4.30
Temps: 2:09.1

SEPTIEME COURSE
8. Dolly Chief 19.50 7.70 4.50
3. Saratoga Lad 5.20 3.40
5. David Brook 4.10
Temps: 2:12.2

HUITIEME COURSE
9. Sporty Editor 4.40 3.20
4. Bonny Imp 4.50
Temps: 2:11.2

NEUVIEME COURSE
1. Lorids First 19.30 7.50 4.70
2. Study Ed 6.20 4.40
7. Grateful Pat 5.50
Temps: 2:07.3

DIXIEME COURSE
8. Yandaro 3.00 3.10
6. Bethel Champ 6.20
Temps: 2:08.3

EXACTA 8 et 6 528.00
Assistance: 6,419
Mutuel: 5408.793

Dimanche
PREMIERE COURSE
4. Ambro Gazelle 8.20 4.80 3.30
2. Plicka Express 10.90 5.40
4. Vans First 3.20
Temps: 2:10.2

DEUXIEME COURSE
1. Tulio Mir 5.50 3.90 4.00
3. The Gey Tycoon 10.00 6.80
7. Mr Cartier 7.60
Temps: 2:09.3

TROISIEME COURSE
3. Great Dreamer 12.40 5.00 3.40
2. Gerry Mir 5.00 3.40
1. Ambro Infinity 3.20
Temps: 2:07.3

QUATRIEME COURSE
7. Gis Mir 2.50 2.40
5. Marion G. Frost 11.40
Temps: 2:09.3

Vendredi soir
Montréal 2
Californie 2

Première période
1. Californie, J. Johnston 10 (Bolder, Pinder) 8:27.
Punitions — Baird, Cal 0:10, Larose, M. 0:10, Vadnais, Cal 12:30.
Deuxième période
Aucun but.
Punitions — P. Mahovich M 10:22.
Troisième période
2. Californie, Sheehan 19 (Croteau, Vadnais) 5:30.
Punitions — Croteau, Cournover 26 (Pleau, Roberts) 12:11.
6. Montréal, Cournover 27 (Pleau) 16:08.
Punitions — Gilbertson, Cal. P. Mahovich M 1:34, Baird Cal 17:44.
Lancers par

Montréal 16 7 22-45
Californie 8 13 6-27
Gardiens — Dryden, Montréal; Melchior, Californie.
A — 10,137.

Karen Magnussen à l'oeuvre samedi dans les figures imposées. Aujourd'hui, Karen tentera de décrocher une première médaille d'or pour le Canada aux Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo.



L'équipe de Nelson Corbin et de Georges Véronneau a remporté les honneurs du 24-Heures Labatt pour motoneiges à la piste du Club Baie des Mines de notre ville. De gauche à droite: Jacques Richard, mécanicien; Jacques Héroux, responsable de la compétition; Nelson Corbin, pilote; Roch Brouillette, de "Ski-Roule", gérant de l'équipe; Georges Véronneau, pilote et Jean Poirier, représentant de l'agence locale Labatt, commanditaire de l'événement. (Photo Roland Lemire)

En fin de semaine à la piste du Club Baie des Mines de notre ville

L'équipe Corbin-Véronneau remporte les honneurs du 24-Heures Labatt

TROIS-RIVIERES (C.M.) — L'équipe de Georges Véronneau-Nelson Corbin, une commandite de Patrofinia Canada, a remporté les grands honneurs du 24-Heures de motoneige du club Baie des Mines organisé en collaboration avec l'Agence Labatt.

Ce duo a effectué un grand total de 318 tours pour mériter le trophée Labatt et Fina ainsi qu'une bourse de \$100.00 pour avoir terminé en première place dans la classe des 440 c.c.

En deuxième place on retrouve l'équipe formée d'Aurèle Boisvert, André Bellemare, André Boucher et René Pellerin, une commandite du Garage Pellerin

de St-Barnabé. Ce duo a réussi 315 tours.

Dans la classe 800 cc les honneurs sont allés à Michel Pellerin, Jacques Lamy, Paul Gélinau et Réjean Masse avec 304 tours. Ces derniers sont des membres du club de motoneige Grand Galop de Yamachiche. Cet honneur et cette position leur a valu le trophée, don du maire Gilles Beaudoin.

En quatrième place il y a égalité. D'abord, Claude Corbin, Maurice Rouleau, Normand Valois et Pierre Lacroix ont eu leurs efforts au nom de Brouillette Auto Centre pour effectuer 296 tours. Il en fut de même pour Rav. Couture, Ronald Jo-

bin et Rémi Archambeault. Ce dernier était le premier dans la classe 650 cc pour mériter \$100 et le trophée Baie des Mines.

Suivent, Marcel Blanchette, Jean-Paul Dubé, Raymond Marinneau et Serge Dubé, du garage Mario Révy, de Trois-Rivières avec 249 tours. Michel Tessier, Jean-M. Lefebvre, André St-Louis et Gaëtan Doucet se sont aussi faits valoir avec 230 tours pour gagner le trophée Clément et Frères. Cette équipe s'est aussi méritée une bourse de \$100 dans la division 340 cc.

D'autres dons ont été décernés par le garage Émilien Parr, l'épicerie Desautels et Bergeron Marines.

Dans la ligue Nationale de hockey samedi

35e but de Richard Martin samedi

Larry Hornung a préparé trois buts, en plus de compter le point victorieux, samedi soir en conduisant les Blues de St-Louis à un gain de 6-5 sur les Rangers de New York tandis que Butch Goring y allait de deux buts et quatre aides en aidant les Kings de Los Angeles à écraser les Penguins de Pittsburgh 8-1.

Dans les autres matches samedi, Boston a supplanté Detroit 3-2; Philadelphie a surclassé Toronto 3-1 et Minnesota a annulé 3-3 avec Buffalo.

Le trio Ratelle-Gilbert - Hadfield, des Rangers, a bien fait à St-Louis, mais leur ancien coéquipier Jack Egers a réussi le truc du chapeau en faisant pencher la balance en faveur des Blues.

A Los Angeles, Gilles Marotte a aussi compté deux buts alors que les Kings devançaient Pittsburgh au 5e rang de la division Ouest de la LNH.

A Toronto, les Maple Leafs ont lancé à 45 occasions sur leur ancien coéquipier Bruce Gamble, mais, seul, Rick Kehoe a réussi à le déjouer.

A Minneapolis, la recrue Ri-

chard Martin a donné une avance de 3-1 aux Sabres avec son 35e but de la saison, mais Dennis O'Brien et Dennis Hextall, avec leur premier but de la saison, ont permis aux Stars d'annuler dans la 3e reprise.

A Boston, Ed Westfall a donné la victoire aux Bruins avec son deuxième but du match au début de la 3e période.

Minnesota 3
Buffalo 3
Première période
1. Buffalo, Mehan 11 (Bvers, Pratt) 5:18.
2. Buffalo, Perreault 21 (Evans) 8:44.
3. Minnesota, Goldsworth 22 (Grant, Drouin) 12:48.
Aucune punition.

Deuxième période
4. Buffalo, Martin 35 (Perreault, Hillman) 7:28.
Punitions — Reid Min 7:13, Hextall Min, Pratt Buf 9:41, Perreault Buf 13:27, Pratt Buf 18:10.

Troisième période
5. Minnesota, O'Brien 1 (Drouin) 3:53.
Punitions — Hextall Buf 0:50, Pratt Buf, Goldsworth Min 18:40.

Lancers par
3. Boston, Orr 23 (Bailey, R. Smith) 13:05.
4. Detroit, Dionne 13 (Redmond, Karlander) 19:21.

Philadelphie 3
Toronto 1
Première période
1. Philadelphie, Ashbee 4 (Gendron, Dorshner) 12:25.
Punitions — Philadelphie banc 4:47, Henderson T 17:14.

Deuxième période
2. Philadelphie, Kelly 7 (Clarke) 9:35.
3. Toronto, Kehoe 4 (11:00).
Punitions — Van Impe Pht 10:45, Fleet Pht, MacMillan T, majeures, 16:29.

Troisième période
4. Philadelphie, Lonsberry 11 (Van Impe, Joyal) 11:58.
Aucune punition.

Los Angeles 8
Pittsburgh 1
Première période
1. Los Angeles, Goring 10 (Johnson) 7:07.
2. Los Angeles, Corrigan 10 (Goring, Barrie) 11:40.
3. Los Angeles, Goring 11 (Curtis) 17:03.
Punitions — Watson Pgh 0:32, Barrie LA 4:43.

Deuxième période
4. Pittsburgh, Schinkel 12 (Kannegieser, Edstrand) 3:31.
5. Los Angeles, Marotte 6 (Goring, Corrigan) 9:22.
6. Los Angeles, Backstrom 9 (Howell) 12:40.
Punitions — Marotte LA 0:43, Kannegieser Pgh 8:44, Howell LA 13:25.

Troisième période
7. Los Angeles, Marotte 7 (Berry, Goring) 3:45.
8. Los Angeles, Berry 13 (Corrigan, Goring) 8:14.
9. Los Angeles, Lemieux 11 (Pulford, Widons) 16:49.
Punitions — Kannegieser Pgh 15:52.
Lancers — Lancers.

Los Angeles 10
Pittsburgh 10
1. Los Angeles 10 9-38
2. Los Angeles 12 8-34
3. Los Angeles 10 10-34
4. Los Angeles 10 10-34
5. Los Angeles 10 10-34
6. Los Angeles 10 10-34
7. Los Angeles 10 10-34
8. Los Angeles 10 10-34
9. Los Angeles 10 10-3



C'est le chorégraphe Ted Shawn, décédé récemment à l'âge de 80 ans, qui avait réalisé cette étonnante mise en scène dans un ballet intitulé "Kinetic Molpai" qu'il avait monté en 1937. (Téléphone PA)

LA FILLE DU REGIMENT à la Place des Arts

MONTREAL — A compter du 21 février prochain, l'invincible 21^e régiment français envahira la scène de la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, alors que l'Opéra du Québec présentera "La fille du régiment", de Donizetti. L'occupation se poursuivra les 23, 26, 28 février, 2 et 4 mars. Les joyeux soldats quitteront ensuite la métropole pour participer aux représentations de cet opéra-comique en deux actes qui auront lieu à la Salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec, les 9, 11 et 13 mars.

Ce 61^e opéra de Donizetti oppose l'aristocratie à l'armée et l'amour au devoir. Il sera défendu par Louise Lebrun dans le rôle de Marie, Pierre Duval et Yolande Guérard dans ceux des ses amoureux Tonio et Sulpice. Yolande Dulube qui incarnera la Marquise de Berkenfield et Guy Martin, promu caporal pour l'occasion. Trois comédiens chevronnés compléteront cette distribution entièrement canadienne. Il s'agit de Denise Pelletier (Duchesse de Craken-torp), Paul Berval (Hortensius) et Camille Ducharme (le notaire).

Le metteur en scène Jean Dumas à Québec, tandis que les clairs, tambours, trompettes et musiciens des orchestres symphoniques de ces deux villes seront sous la direction de Jean Deslauriers.

Cette production de la Régie de la Place des Arts pour l'opéra du Québec réunira soldats français, paysans tyroliens, aristocrates bavarois et valets de tout acabit qui assisteront à la victoire de l'amour tendre et joyeux de "La Fille du régi-

ment". Plusieurs billets sont actuellement disponibles pour les six représentations montréalaises. Ils sont en vente au guichet de la Place des Arts jusqu'au 21 février prochain.

ment". Plusieurs billets sont actuellement disponibles pour les six représentations montréalaises. Ils sont en vente au guichet de la Place des Arts jusqu'au 21 février prochain.

ment". Plusieurs billets sont actuellement disponibles pour les six représentations montréalaises. Ils sont en vente au guichet de la Place des Arts jusqu'au 21 février prochain.



UN NOUVEAU THEATRE - Pier One Theatre, qui montera de nouvelles pièces canadiennes, a été inauguré en octobre, par une représentation de deux pièces en un acte. Ce groupe recevra \$19,000 en subvention, en vertu du programme destiné à encourager les initiatives loca-

les. La troupe projette de monter quatre grandes productions cet hiver. On voit ici, de gauche à droite, Elizabeth Bates, Michael Woods, et John Dunsforth, qui discutent du projet. (Photo PC)

Gallimard rompt avec Hachette

par Benoît HOULE

PARIS (PC) — Les tournants des librairies, les comptoirs des grands magasins et les bibliothèques des gares présentent, depuis le début du mois, une nouvelle collection populaire, un nouveau livre de poche, "Folio".

Les éditions Gallimard viennent en effet de décider de retirer leurs auteurs du "Livre de poche" qu'elles avaient lancé avec Hachette en 1953 et de lancer leur propre collection de poche, "Folio".

"L'événement secoue vivement le marché du livre, note un chroniqueur du journal Le Monde. Par son ampleur d'abord, plusieurs millions de volumes au petit format vont être produits en supplément; ensuite par la concurrence qu'il établit entre deux géants de l'édition."

Pendant vingt ans, le "Livre

de poche" règne avec une incontestable suprématie. Le rival vient de naître. Gallimard-Flammarion avait déjà lancé un "poche" en 1963, Aubier-Montaigne en 1969, Les Presses de la Cité plus récemment avec leur collection 10X18.

Le livre de poche est riche de 300 millions de volumes depuis sa création et son succès avait inspiré d'autres éditeurs. "J'ai lu" date de 1958, "Presses-Pocket" de 1962. Le livre de poche est de loin le plus important: sur 65 millions de livres parus en France en 1970, il en a 30 millions.

Le "Livre de poche" utilise le fonds de 90 éditeurs et il devait publier, jusqu'à 1968, les titres les plus célèbres. Ce fonds étant pour une bonne part épuisé, il publie depuis des oeuvres plus récentes. Souvent, l'édition en "poche" suit d'un an à peine l'édition ordinaire.

Hachette estime qu'il existe un public aisé pour l'édition de luxe et un autre, pour le livre de poche, qui ne mettra pas cinq ou six dollars, même pour un prix Goncourt.

Le catalogue 1971 du "Livre de poche" comporte environ deux mille titres. Ce catalogue n'est toutefois plus valable pour l'année 1972.

Gallimard vient de reprendre ses auteurs et de lancer sa propre collection de poche. Que s'est-il passé?

Claude Gallimard parle: "Quand j'ai créé, il y a un an, mon propre réseau de distribution, je n'avais pas encore pris de décision sur le renouvellement des accords avec Hachette sur le 'Livre de poche'. Nous les avons alors prolongés de 10 mois. Des négociations devaient intervenir durant cette période pour tous nos accords d'association. Elles n'ont malheureusement jamais pu avoir lieu. Au contraire, j'ai reçu des témoignages d'hostilité de Hachette qui, par exemple, a tenté d'affaiblir Denoel, diffusé par SODIS, en l'amputant de ses trois directeurs pour les engager..."

Dans ce climat de méfiance, il était de plus en plus difficile de négocier un nouvel accord."

Les éditions Gallimard fournaient au "Livre de poche" 500 titres qui représentaient 10 millions de volumes par an, environ le tiers de la production totale.

Parmi ces titres, les plus grands succès: La peste, de Camus, Le mur, de Sartre, Vol de nuit, de St-Exupéry, La Condition humaine, de Malraux, La symphonie pastorale, de Gide.

Série condamnée

La rupture de l'association Gallimard-Hachette entraînera la disparition de la série classique du "Livre de poche", telle qu'elle existait.

Le directeur de la maison Hachette, Bernard de Fallois, souligne en effet que "nous avons été presque obligés de tout refaire".

Le "Livre de poche" publiera néanmoins cette année 180 titres, comme les années précédentes.

Le "Livre de poche" n'était pas le seul lien qui unissait Gallimard et Hachette: Hachette distribuait la production Gallimard depuis 1932.

Les livres parus dans la collection "Folio" seront un peu plus chers que ceux du Livre de poche.



Dans l'ordre habituel, Joseph Mignolet, Françoise Pépin, Marie-Claude Lacourse, Françoise Bruneau, Gilles Deveault et Jean-François Godet.

"Anar", ceci est un anti-spectacle

par Pauline VOISARD

TROIS-RIVIERES — "On vous demande seulement d'être vrai. On vous demande seulement de tendre vos mains, de parler d'égalité, de fraternité et de liberté". Ces quelques mots étaient signés Joseph Mignolet et formaient l'anti-spectacle "Anar" qui a été présenté au Centre Social du pavillon des Humanités, au CEGEP de Trois-Rivières, vendredi soir dernier.

Pourquoi un anti-spectacle? Parce que contrairement aux spectacles habituels, où le spectateur prend un siège et s'installe confortablement pour la soirée face à des acteurs, vendredi soir dernier, les acteurs (il faut encore les nommer ainsi) ne prenaient place sur scène. Ils circulaient librement parmi ce qu'il est encore permis de qualifier de spectateurs.

Anti-spectacle, car la troupe croyait en la participation du spectateur en tant qu'individu, en tant qu'être vrai. Cette participation aurait été possible si un climat de confiance avait existé entre individus, mais ce climat n'existait pas. Ce climat n'existait pas car le public, provoqué de toute part n'osait réagir. La réaction l'a été. On voulait nous amener à nous libérer mais une faille s'est glissée et le résultat n'a pas été ce que la troupe et le spectateur attendaient.

Le public qui se déplace pour assister à un spectacle devrait pourtant savoir qu'avec Joseph Mignolet, la facilité d'un théâtre à intrigue n'a pas sa place.

Avec Joseph Mignolet, on n'assiste pas passivement à un spectacle, on participe ou on est, mal pour un bon moment, mais on ne reste sûrement pas indifférent.

Les protagonistes de cet anti-spectacle étaient Jean Laprise, Marie-Claude Lacourse, François Bruneau, Gilles Deveault, Françoise Pépin, Jean-François Godet, Joseph Mignolet, Yvon Lindeau et François Rousseau.

CABARET Rio

En grande vedette

Les Ventrillaires

ETOILES DU DISQUE ET DE LA TV

DINO ROSTA

JEUDI, Concours d'amateurs

Entrée libre

CJTR présente au CAPITOL

LANDRE SPECTACLE OPTIMISTE

en première partie **LES KARRIK**

Mardi 8 février à 8h.30

ADMISSION: \$3, \$3.50, \$4, \$4.50

BILLET EN VENTE A LA TABAGIE CHAMPOUX RUE DES FORGES

Charlebois à Paris le 14 février

Produit par MHP Productions Inc.

VERSION FRANÇAISE POUR TOUS

LA POIGNANTE SAGA D'UN VIEUX MONARQUE GRINCHUUX EN CONFLIT AVEC L'HOMME

Toklat

avec Leon Ames dans le rôle du VIEUX MONARQUE GRINCHUUX EN CONFLIT AVEC L'HOMME

Court métrage spectaculaire de Ski "GET HOT"

A L'AFFICHE Jusqu'à MARDI 8 fév. 7h.30 p.m. SEULEMENT ADULTES \$1.75 - ENFANTS 75¢

CINEMA GALA

Le Musicorama que Robert CHARLEBOIS devait présenter au Théâtre de l'Odéon à Paris le 25 janvier est maintenant remis au 14 février et aura lieu à l'Olympia.

Ce changement de date est dû à la grève des contrôleurs aériens ce qui fait que CHARLEBOIS et ses musiciens ne peuvent se rendre à Paris avant que le trafic aérien ne reprenne son cours normal.

La station Europe No 1 qui produit le spectacle de Robert à Paris est tout à fait emballée par les réactions du public parisien devant la publicité faite autour de ce Musicorama. Les billets étaient déjà tous vendus

pour le 25; il ne fait aucun doute que l'Olympia sera rempli le 14 février.

Son départ étant retardé, CHARLEBOIS en profitera pour commencer à préparer, avec ses musiciens, son premier microsillon qui doit paraître, dès le printemps, sur étiquette Barclay.

Nous croyons de tous les nôtres, CHARLEBOIS est sans doute le plus représentatif de notre évolution musicale et nous lui souhaitons le meilleur succès possible à Paris.

VERSION FRANÇAISE POUR TOUS

LA POIGNANTE SAGA D'UN VIEUX MONARQUE GRINCHUUX EN CONFLIT AVEC L'HOMME

Toklat

avec Leon Ames dans le rôle du VIEUX MONARQUE GRINCHUUX EN CONFLIT AVEC L'HOMME

Court métrage spectaculaire de Ski "GET HOT"

A L'AFFICHE Jusqu'à MARDI 8 fév. 7h.30 p.m. SEULEMENT ADULTES \$1.75 - ENFANTS 75¢

CINEMA GALA

Quand tu fais LA, LA, LA... pense aux conséquences!

POUR TOUS

LOUIS DE FUNES L'homme ORCHESTRE

Aussi en couleurs SIBIRIE, TERRE DE VIOLENCE

75¢

CAPITOL 374 DESFORGES, 374-2459

LE BARONNET

323, Des Forges, Trois-Rivières — Tél.: 374-9955

14 ANS

★★★★

"LA MEILLEURE COMEDIE DE L'ANNEE!"

AVEC CIG YOUNG HEATRICE ARTHUR

"EXTREMEMENT DRÔLE... JE SUIS RETOURNÉ LE VOIR POUR UNE DEUXIEME FOIS... ET JE M'Y CONDUIS A NOUVEAU!"

LUNE de MIEL AuX ORTIES

7h.00 et 9h.00

REUNIS POUR LA 1^{ère} FOIS!

2 FILMS CHOC!

L'INCESTE... SUJET DELICAT TRAITE AVEC FINESSE

"Le Souffle au Coeur"

FILM DE LOUIS MALLE

9h.00 7h.00

SEAN CONERT RICHARD HARRIS SAMANTHA EGAN

"TRAITRES SUR COMMANDES"

Tél.: 374-5064 RUE FUSEY CAP-DE-LA-MADELEINE

JUSQU'À JEUDI UNE SEULE REPRESENTATION A 7h.30

POUR TOUS

UNE CHRONIQUE EPIQUE DE COURAGE BRUT ET DE SAUVAGERIE ENTETEE!

BATAILLE DES NERVENA

avec YVES MONTELLA SERGIO BONICCONTI CECIL JONGENS SILVIA BIANCHI HAROLD KRUGER FRANCO NERO HIRSH WELLS

IMPERIAL

VENDREDI EN SOIREE SEULEMENT SAMEDI et DIMANCHE EN MATINEE SEULEMENT

"LES CAVALIERS"

avec OMAR SHARIF plus sujets courts.

MOINS DE 12 ANS 25¢

ADULTES 75¢

annonces classées

trois-rivières 378-6116
shawinigan 537-1801
grand'mère 538-1717

TARIFS

Annonces classées
Minimum 15 mots.
1 jour ——— \$1.20
4 jours consécutifs
\$1.05 par jour
30 jours consécutifs
90¢ par jour
ANNONCES-PLACARD
(display)
la ligne ——— 28¢
taux de contrat sur
demande

AVIS AUX ANNONCEURS

En cas d'erreurs ou d'omissions
Veuillez s.v.p. lire attentivement votre annonce le premier jour de parution.
Les erreurs seront promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite.
En cas d'erreurs ou d'omissions, dans votre annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour l'annonce (maximum 2 insertions) ou d'une portion incorrecte d'une annonce-placard.
Les annonces placard (display) devront nous parvenir avant 4 h. p.m. 2 jours avant la publication.
Les cancellations et les corrections sont acceptées jusqu'à 4 h. p.m. du lundi au vendredi.

RUBRIQUES DES ANNONCES CLASSÉES

Accessoires d'auto	129
Accessoires de ferme - jardin	131
Accessoires électriques	133
Agents demandés	108
Aménagements de bureau	38
Amis	141
Antiques	39
Appartements à louer	26
Appartements demandés	100
Argent demandé	100
Articles de ménage	37
Articles de sport	30
Asphalte	80
Autos à louer	124
Autos camions à vendre	125
Autos camions demandés	126
A vendre ou échanger	126
Bicyclettes, motocyclettes	131
Biopistes	52
Bouches - épiers	67
Boulangers - pâtisseries	58
Buanderie automatiques	75
Bureau à louer	31
Bureaux demandés	32
Cadeaux	40
Camionnage et transport	78
Camping - Caravaning	103
Carrière et professions	105
Cartes d'affaires	1
Cartes professionnelles	1
Chaises	16
Chambres à louer	27
Chambres demandées	28
Chambres et pensions à louer	30
Chambres et pensions demandées	30
Chauffage	84
Chaussures	84
Climatisation	85
Timbres monnaies collection	98
Commerces à louer	9
Commerces à vendre	7
Commerces demandés	4
Cordonniers	44
Cours privés	120
Couvertures - ventilation	86
Décoration d'intérieur	87
Divers	98
Ecole	119
Embarcations - moteurs	108
Emplois demandés	108
Encaie	142
Entreposage	71
Entreprises	21
Entrepreneurs-constructeurs	87
Extinction	140
Femmes filles demandées	109
Fer forge et onamental	89
Ferronneries	45
Fleuristes	72
Fournitures	40
Fruits et légumes	76
Garages	13
Gardiennes d'enfants	121
Grain et moulin	69
Hommes demandés	110
Hommes Femmes demandés	111
Impression	11
Lingerie	97
Location	97
Locaux à louer	14
Locaux demandés	15
Logements à louer	23
Logements demandés	24
Machineries boudes	134
Machineries - machinistes	135
Machines à coudre	46
Machines de bureau	47
Magasins à louer	11
Magasins à vendre	10
Magasins de coupons	73
Manufacturiers	42
Matériaux de construction	82
Mercerie	62
Meubles neufs	35
Meubles usagés	36
Modistes - couturières - tailleurs	79
Motocyclettes	123
Musique	48
Nettoyage et pressage	74
Objets perdus et retrouvés	93
Occasions d'affaires	104
On demande	112
Paysagistes	81
Peinture	92
Personnel	107
Pharmacies	95
Photographies	49
Plâtriers - Maçons	91
Plombiers	88
Portes et chassis	83
Positions offertes	113
Poussineries	122
Prêtiers - tuteurs - tuteurs	99
Prêts	99
Propriétés à louer	6
Propriétés à vendre	4
Propriétés demandées	5
Radars - Téléviseurs	50
Rembourrage	34
Réparations diverses - entretien	132
Représentantes	114
Représentants	115
Restaurants - Buffets	70
Robes de mariée	64
Rouillottes Tentes	128
Remorques tentes	128
Salle de réception	77
Salons de barbiers	56
Salons de coiffure	57
Services de bonnes	118
Stations de service	136
Taxis - voyages	137
Terrains à vendre	17
Terrains demandés ou à louer	117
Terrains ou fermes à vendre	20
Terrains ou fermes demandés	19
Tracteurs - Autos	127
Vendeurs demandés	112
Vendeurs demandés	116
Vêtements	66

CONVOICATIONS

Lundi 7 février 1972

Trois-Rivières	à l'électricité, au Sheraton.
12h.15 — Dîner Kiwanis, au Carignan.	— O —
19h.30 à 11h.30 — Vaccination, à l'Unité sanitaire.	— O —
14 à 16 heures — Vaccination, à l'Unité sanitaire.	— O —
14 à 16 heures — Clinique antituberculeuse, à l'Unité sanitaire.	— O —
12h.15 — Dîner de la semaine de	— O —

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

##

23— LOGEMENT A LOUER

Logements à louer

Economie **Commodité** **Confort**

5 appartements **De \$95.00 à \$115.00** par mois

4 appartements **\$85.00** par mois

AVANTAGES

- Chauffage
- Taxes locatives payées
- Stationnement
- Prise de courant
- Entrée de laveuse et sècheuse
- Service de conciergerie
- Balcon individuel

TEL: 374-2343

HEURES DE BUREAU:

De 1 H. P.M. à 5 H. P.M.
De 6 H. P.M. à 9 H. P.M.

7 jours par semaine.

(Société Centrale d'Hypothèques et de logement)

X A 23 T 83-84

23— LOGEMENT A LOUER

BIENTOT PRET

APPARTEMENTS

Le Corbusier

Près du Centre Commercial Les Rivières

Appartements de 2 1/2 — 4 1/2 — 5 1/2 pièces meublées ou non meublées, chauffées, éclairées, eau chaude aux frais du propriétaire. Service de conciergerie, piscine à votre service.

A compter de \$125.00 par mois.

Pour renseignements:

M. TRUDEL
376-3168

ENTREPRISES DARGIS LEE

F 23 T 81-103

23— LOGEMENT A LOUER

CAP-DE-LA-MADELEINE 4 PIECES

chauffées, plus salle bain. S'adresser:

47 Dupuy, Cap. D 23 T 82-84

ST-PHILIPPE, RUE ROYALE, demi

sous-sol, 3 1/2 pièces, chauffé, eau

chaude fournie, stationnement. Libre

avril ou mai. 375-5551. E 23 T 82-111

RUE STE-MARGUERITE, 4 1/2 pièces,

chauffé, tapis dans salon, entrée

lessiveuse, sècheuse. Libre 1er avril.

375-1576. E 23 T 82-85

TROIS-RIVIERES-EST 5 PIECES,

chauffé, eau chaude comprise, entrée

lessiveuse, sècheuse. Stationnement

par auto. Libre 1er mai. 450 des

Dominiens. Tél.: 379-0104. E 23 T 82-85

4 1/2 CHAUFFE, EAU chaude, tapis

salon, tuile, entrée lessiveuse, sèche-

seuse. Stationnement. Rue Ste-Margue-

rite. Libre 376-6686. E 23 T 82-111

CAP-DE-LA-MADELEINE, LOGE-

MENT MODERNE, neuf, 4 1/2 pièces,

\$110.00. Libre 1er mai. 22 St-Mau-

rice. 374-2941. E 23 T 82-111

TROIS-RIVIERES, RUE ST-JUDE, 5

1/2 pièces, chauffé, eau chaude four-

nie, couvre-plancher, stationnement,

2e étage, balcon avec porte patio, li-

bre 1er mai. \$130.00 par mois. 375-4102

E 23 T 82-85

AU 700,

Place de l'Esplanade

APP. A LOUER

2 1/2, 4 1/2 ET 5 1/2

• Stationnement avec prise

de courant

• Piscine

• Service de conciergerie

• Thermostat dans chaque

pièce

• Taxe d'eau et électricité

payées

• Case de rangement

• Balcon

• Confort et tranquillité

TRUST ROYAL

Courtier

378-4545

X B 23 T 79-84

LOGEMENT 5 1/2 PIECES, 2e, gran-

de veranda. Rue Lajoie. Tél.: 376-2900.

D 23 T 82-85

LOGEMENT 5 1/2 PIECES, demi-

sous-sol, St-Edmond. 8 pièces chauffé,

gains. Chauffé, éclairé. Tél.: 379-0479.

D 23 T 82-86

A LOUER, 3 1/2 pièces dans Ste-Mar-

guerite. Libre 1er mars. 22 St-Mau-

rice. 374-2941. E 23 T 82-85

\$53 ET \$55 par mois. 3 pièces et 4

pièces. 490 à 492 rue St-Laurent.

Cap. S'adresser sur place. Tél.: jour,

376-3309 - soir, 376-7003. Prés polyval-

ente du Cap. Autos à la porte.

E 23 T 82-85

492 BOUL. DES DOMINICAINS,

Trois-Rivières-Ouest, 3 1/2 pièces,

très moderne, fixures toutes, libre

1er mai. S'adresser 374-1675.

E 23 T 82-111

MAGASIN A LOUER, logement avec

magasin, logement 8 pièces chauffé,

s'adresser 182, St-François-Xavier,

376-7219. E 23 T 82-111

LOGEMENT 5 PIECES, chauffé, sala-

rium, sortie laveuse-sècheuse. Situé

3160 boul. des Forges, face à l'Univer-

sité, \$125 mensuel. S'adresser après 5

heures 375-0864, même adresse ou le

jour au 1400 Parc-Marquette, 375-4786.

E 23 T 82-85

A LOUER, 2ième, 4 appartements

chauffés, entrée 220, 990, peut être oc-

cupé immédiatement. 91 B St-Geor-

ges. Cap. Centre Ste-Madeleine (en-

ger) 374-1078 ou 375-3611 F 23 T 82-111

MAISON NOVELEC

STE-BERNADETTE, logements et

appartements neufs, 4/5, chauffé, élec-

tricité, 2 1/2 meublé, chauffé, électricité,

acommodations au complet.

Informations:

729 THIBEAU, CAP

375-4661

X F 23 T 84-89

25— APPARTEMENTS A LOUER

STE-MARTHE-DU-CAP, 2 1/2 PIE-

CES, meublé, chauffé, éclairé, élec-

tricité, stationnement. 1961 Notre-Dame,

379-4589. E 25 T 82-111

PRÈS CENTRE LES RIVIERES, 3 1/2

pièces, meublées, chauffées, électricité,

stationnement, entrée privée, libre

1er mai. 375-8368. E 25 T 83-86

SHAWINIGAN, APPARTEMENTS ET

chambres meublées, éclairées, chauffées,

Tranquille. Propres. 940 de la Station,

Tél.: 336-2251. E 25 S 81-87

GRAND-MÈRE APPARTEMENT 2

1/2 pièces meublées, chauffées, élec-

tricité, eau chaude fournie, s'adresser:

1350, 9e avenue 378-8265. E 25 G 80-85

27— CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES A LOUER, pour jeunes

filles ou étudiants. Prés CEGEP et

Université, hôpital Ste-Marie. Pension

desire. Libre immédiatement. 378-

2295. E 27 T 36-85

CHAMBRES MEUBLES A LOUER,

seulement. Maison tranquille. Prés

centre Les Rivières. Appelez:

379-2967. E 27 T 67-96

CHAMBRE PRIVEE, DANS un bas,

personne aimant tranquille. Cuisine

disponible. Prés Cathédrale, 535,

des Volontaires. E 27 T 82-111

POUR HOMME, CHAMBRE meublé,

possible de cuisiner. 2900, 4e rue

Beauchemin. Tél.: 374-4235. E 27 T 81-84

CHAMBRE SIMPLE OU double. Faci-

lité de cuisiner. S'adresser: Gaston

Jean 725 Bonaventure. 375-4743 ou 376-

4294. E 27 T 81-84

CHAMBRES A LOUER pour garçons,

Près CEGEP et Université. Libre im-

médiatement. Pension si désirée. Tél:

378-2295. E 27 T 82-111

CHAMBRE DOUBLE A LOUER, centre-

ville, tél.: 375-3568. E 27 T 82-85

CHAMBRE A LOUER pour homme

sérieux. Appeler après 4 heures p.m.

374-2678, Trois-Rivières-Ouest. E 27 T 84

CENTRE-VILLE, GRANDE CHAM-

BRE très ensoleillée. Bon che-
min raisonnable 10.00 par semaine.

Tél.: 374-5545. E 27 T 84-85

MAP-DE-LA-MADELEINE, POUR

MONSIEUR seulement, chambre et

pension si désirée. Pour renseigne-

ments: 375-3670. E 27 T 84-85

31 BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER, pour occupa-

tion immobilière. Centre-ville. Trois-Ri-

vières: 376-2955. E 31 T 63-92

34— REMBOURRAGE

PROVINCIAL, MATELAS, VENTE et

restauration de matelas de tous genres.

1163 Chapleau, Trois-Rivières 375-3888.

E 34 T 83-112

35— MEUBLES NEUFS

MENAGE NEUF 1972: réfrigérateur

automatique, poêle 30 pouces, mobi-

liers, cuisine, chaises, tables, etc.

semble: 1995.00. Désire Meubles, 70

St-Georges, Cap-de-la-Madeleine, 375-

3055. D 35 T 70-99

AMEUBLEMENT COMPLET, 3 pié-

ces, espagnol, neuf, \$499. \$15.00 men-

suellement. Mobilier de chambre, mo-

bilier de salon, tables et lampes, mo-

bilier de cuisine, poêle, réfrigérateurs.

Tél.: (514) 527-0816, à 940 Mt. Royal,

Montréal. F 35 T 81-92

36— MEUBLES USAGES

CLEMENT BEAUDOIN, ACHETONS,

vendons meubles usages toutes sortes.

Poêles, réfrigérateurs, radios, etc.

toute compétition. 56A, St-Maurice,

Cap-de-la-Madeleine 378-7464. E 36 T 66-95

GERARD BEAUDET, 128 Massicotte,

Cap-de-la-Madeleine, Achetons, ven-

dons, tous genres de meubles (poêles,

réfrigérateurs, etc.). 374-5031. E 36 T 57-86

PAYONS COMPTANT, ACHETONS,

vendons meubles usages, poêles, ré-

frigérateurs, 830 St-Georges, Trois-Ri-

vières. Tél.: 376-8312. F 36 T 83-112

MOBILIER SALLE A Dîner, 6 chai-

ses, table et 2 vaisseliers. Tél.: 375-

8557 entre 2 et 4 p.m. E 36 T 84-85

46— MACHINES A COUDRE

MARCEL HAMEL 374-5720, 1197 St-

Maurice, Vendeur White, Pfaff, Berni-

na, Omega, Elna, Necchi, Spécialité

réparations de Singer et toutes autres

marques. E 46 T 67-96

A LIQUIDER MACHINES A COUDRE A

2e ou 3e main. Broches avec

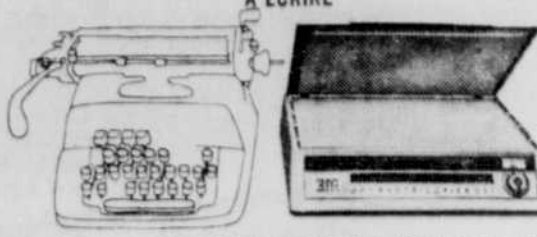
meuble ou portable. Aussi pièces de

réparations et accessoires. Tél.: 378-

6536, 484 Thibault, Cap. F 46 T 81-84

Nous pouvons vous offrir UN PHOTOCOPIEUR A SEC

UN COMPAGNON IDEAL POUR VOTRE MACHINE A ECRIRE



PHOTOCOPIEUR A SEC 051 DE "3M"

pour moins de \$160.00

- copies noir sur blanc; le poids du velin
- aucun additif chimique ou tonique
- copie des livres reliés
- copie toutes les couleurs
- produit des transparents pour projection
- plastifie des documents
- produit des adresses sur étiquettes

Demandez notre spécialiste M. TREMBLAY



• JEAN BANVILLE INC.

• 1530, NOTRE-DAME

• TROIS-RIVIERES

• 375-4771

X A 47 T 84

IL EST PROUVE QUE LES RESULTATS FONT LA POPULARITE de nos annonces classées

HENRI



BLONDINETTE



GIGI



MANDRAKE



Plusieurs suspensions au hockey mineur à Grand'Mère

GRAND'MÈRE (D.L.) — Le comité du hockey mineur de Grand'Mère doit suspendre indéfiniment quelques joueurs de la ligue midjet à la suite d'une récente bagarre générale. Ce spectacle qui a eu lieu le 2 février quelques minutes avant la partie des Bruins Jr B a soulevé l'ire des quelques spectateurs déjà massés à l'arena de la ville du Rocher.

Le hockey mineur à Grand'Mère a révélé que le comportement de certains joueurs les excluera de la ligue pour une période indéfinie. Il a de plus ajouté que ce genre de "boucherie" ne se représenterait plus à Grand'Mère. D'ailleurs les membres du comité du hockey mineur de Grand'Mère devaient se réunir au cours d'une réunion spéciale.

René Emond, registraire du

105 CARRIÈRE & PROFESSION



SERVICE
UNIVERSITAIRE
CANADIEN
OUTRE-MER

SUCO vous offre l'opportunité de travailler à la cause du Développement en Afrique.

POSTE: Chef de fabrication papier

EXIGENCE: Diplôme d'ingénieur papetier

FONCTION: Responsable de la chaîne de fabrication du papier; Responsable de l'atteinte des objectifs de production, de qualité, de consommations, de prix de revient du papier définis par le directeur technique et demandés par le service commercial; Très grande responsabilité de direction et de coordination.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- contrat de deux ans
- traitement égal au salaire de l'autochrome
- autres avantages

Pour renseignements, vous pouvez communiquer avec nous à notre bureau situé au 779, rue Lavolette, Trois-Rivières, Téléphone: 379-3351.

110— HOMMES DEMANDES

VENTURE CARPET OF CANADA LTD

Nouvelle usine de fabrication de tapis en construction à Drummondville recherche candidats pour former ses cadres.

Gérant de production, surveillant entretien (maintenance), surveillant tufting, surveillance de teinturerie.

Offre bon programme d'entraînement et très bonnes chances d'avancement, à qui veut relever le défi.

Toute réponse sera gardée confidentielle.

S.V.P. — Envoyer curriculum vitae à:

VENTURE CARPET OF CANADA LTD

Vice-président à la fabrication

C. P. 95 Drummondville, Qué.

Aussi nous recherchons contrôleurs bilingues C.A. ou R.I.A. ou équivalent, se rapportent au président.

AGE: 25 à 35 ans.

Expérience industrielle de textile préférable.

Envoyez votre curriculum vitae à:

VENTURE CARPET OF CANADA LTD

3470 Stanley Street

Montréal, Qué.

Tél.: 1-514-284-3082

D 110 T 82-84

Hockey mineur à Drummondville

Clubs	Nul	G	P	Pts
Bantam	0	2	2	12
Benoit Frères	0	2	2	12
Bruneau Huile	0	2	2	12
Caisse Populaire	0	2	2	12
Epicerie Forcier	0	2	2	12

Clubs	Nul	G	P	Pts
Pointeurs	0	2	2	12
Daniel Nappert, Benoit F.	0	2	2	12
R. Jutra, Brunelle H.	0	2	2	12
G. Boudreau, Benoit F.	0	2	2	12
D. Gariepy, Epicerie F.	0	2	2	12
Y. Lessard, Benoit F.	0	2	2	12

Clubs	Nul	G	P	Pts
Gardiens de but	0	2	2	12
Noms Club	0	2	2	12
Benoit Forcier, Benoit F.	0	2	2	12
Mario Ouellette, Brunelle H.	0	2	2	12
Denis Allard, Epic F.	0	2	2	12
Yvan Proulx, Caisse P.	0	2	2	12
Mario Ouellette, Epicerie F.	0	2	2	12

Clubs	Nul	G	P	Pts
Pes-Wee	0	2	2	12
Marché Jules	0	2	2	12
Boucherie Dionne	0	2	2	12
Eglise Construction	0	2	2	12
Pharmacie Vanasse	0	2	2	12

Clubs	Nul	G	P	Pts
Pointeurs	0	2	2	12
Luc Gendron, Marché Jules	0	2	2	12
Y. Lafond, Marché Jules	0	2	2	12
J. Lafond, Pharmacie Dionne	0	2	2	12
M. Houle, Pharmacie Vanasse	0	2	2	12
Franc. Bernard, Marché Jules	0	2	2	12

Clubs	Nul	G	P	Pts
Gardiens	0	2	2	12
Noms Club	0	2	2	12
D. Boisvert, Marché J.	0	2	2	12

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES VIEILLES FORGES TROIS-RIVIERES

ECOLE SECONDAIRE POLYVALENTE STE-URSULE TROIS-RIVIERES

L'ATELIER DES ARCHITECTES

LECLERC, VILLEMURE, CARON, JUNEAU, BIGUE, BARIL

Formule type d'appel d'offre

La Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges de Trois-Rivières demande des soumissions pour la construction de l'école Secondaire polyvalente Ste-Ursule, 1725, boulevard du Carmel, Trois-Rivières.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Association des Constructeurs de la Mauricie, a-s Monsieur D. Chamberland, 595, rue Forget, Cap-de-la-Madeleine. Téléphone: 374-1465, contre un dépôt de (\$100.00) cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état et à la satisfaction de l'architecte, dans les (20) trente jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Les plans seront disponibles à compter du 7 février 1972.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de (\$300,000.00) trois cent mille dollars, à l'ordre du propriétaire, LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES VIEILLES-FORGES, ou d'un cautionnement de soumissions établi au même montant valide pour 90 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné à 3255, rue Foucher, Trois-Rivières, seront reçues jusqu'à 17 heures, en vigueur localement, le 8ème jour du mois de mars 1972 pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

L'entrepreneur général soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50 pour cent du prix du contrat de la spécialité. L'attestation de ces garanties sera valable pour cent vingt (120) jours.

Sous-traitants:

- Acier de structure et pontage d'acier
- Plomberie-chauffage
- Ventilation
- Electricité
- Maçonnerie

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

(Signé) F. Duchaine

Secrétaire-trésorier-administrateur.

DES VIEILLES-FORGES REGIONAL SCHOOL COMMISSION TROIS-RIVIERES

STE-URSULE SECONDARY POLYVALENT SCHOOL TRIS-RIVIERES

LECLERC, VILLEMURE, CARON, JUNEAU, BIGUE, BARIL

ARCHITECTS

Formula type tenders call

Des Vieilles Forges Regional School Commission of Trois-Rivières will receive sealed tenders for the construction of Ste-Ursule Secondary Polyvalent School, 1725, Du Carmel Blvd., Trois-Rivières.

Plans, specifications, instructions, and forms for building may be obtained from the offices of l'Association des Constructeurs de la Mauricie, c-o Mr. D. Chamberland, 595, Forget, Cap-de-la-Madeleine. Tel: 374-1465, upon the deposit of one hundred dollars (\$100.00) which deposit will be redeemable upon the return of plans and specifications in good order and to the satisfaction of the architect within one month (30 days) following the opening of tenders. Plans will be available starting February 7, 1972.

Only individuals, firms, companies and corporations having their principal place business in the Province of Quebec are allowed to tender.

A tender deposit in the amount of THREE HUNDRED THOUSAND DOLLARS (\$300,000.00) in the form of a certified cheque drawn on a chartered bank of Canada or on a Caisse populaire, payable to LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES VIEILLES-FORGES, or a bid bond valid to \$90 days from the date of opening of tenders, shall accompany the tender.

Sealed tenders (original and two copies) addressed to the undersigned at 3255 Foucher St. Trois-Rivières, must be received on or before March 8th, 1972 at 17:00 hrs (5:00 p.m.) local time, to be opened in public at the same place and time.

The general contractor will be responsible for sub-contractors, in the specialties below mentioned, providing a guarantee bond to assure execution of work sub-contract and a guarantee bond to cover fifty per cent (50 p.c.) of the cost of wages, materials and services of said sub-contracts; these guarantee to be valid one hundred and twenty (120) days.

SUB-CONTRACTS:

- Structural steel and deck
- Plumbing-heating
- Ventilation
- Electrical
- Masonry

Des Vieilles Forges Regional School Commission reserves the right to reject any or all tenders and the lowest tender will not necessarily be accepted.

(Signed) F. Duchaine

Secretary-Treasurer-administrator.

B Avis T 83-84

La CAHA demande le respect des règlements

CALGARY (PC) — L'Association canadienne de hockey amateur a demandé, jeudi,

l'Association mondiale de hockey de respecter les règlements de l'ACHA lors de sa séance de repêchage la semaine prochaine.

Dans une lettre au président de l'AMH, M. Joe Davidson,

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES VIEILLES FORGES TROIS-RIVIERES

ECOLE SECONDAIRE POLYVALENTE STE-URSULE TROIS-RIVIERES

L'ATELIER DES ARCHITECTES

LECLERC, VILLEMURE, CARON, JUNEAU, BIGUE, BARIL

Formule type d'appel d'offre

La Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges de Trois-Rivières demande des soumissions pour la construction de l'école Secondaire polyvalente Ste-Ursule, 1725, boulevard du Carmel, Trois-Rivières.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Association des Constructeurs de la Mauricie, a-s Monsieur D. Chamberland, 595, rue Forget, Cap-de-la-Madeleine. Téléphone: 374-1465, contre un dépôt de (\$100.00) cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état et à la satisfaction de l'architecte, dans les (20) trente jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Les plans seront disponibles à compter du 7 février 1972.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de (\$300,000.00) trois cent mille dollars, à l'ordre du propriétaire, LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES VIEILLES-FORGES, ou d'un cautionnement de soumissions établi au même montant valide pour 90 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné à 3255, rue Foucher, Trois-Rivières, seront reçues jusqu'à 17 heures, en vigueur localement, le 8ème jour du mois de mars 1972 pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

L'entrepreneur général soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50 pour cent du prix du contrat de la spécialité. L'attestation de ces garanties sera valable pour cent vingt (120) jours.

Sous-traitants:

- Acier de structure et pontage d'acier
- Plomberie-chauffage
- Ventilation
- Electricité
- Maçonnerie

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

(Signé) F. Duchaine

Secrétaire-trésorier-administrateur.

DES VIEILLES-FORGES REGIONAL SCHOOL COMMISSION TROIS-RIVIERES

STE-URSULE SECONDARY POLYVALENT SCHOOL TRIS-RIVIERES

LECLERC, VILLEMURE, CARON, JUNEAU, BIGUE, BARIL

ARCHITECTS

Formula type tenders call

Des Vieilles Forges Regional School Commission of Trois-Rivières will receive sealed tenders for the construction of Ste-Ursule Secondary Polyvalent School, 1725, Du Carmel Blvd., Trois-Rivières.

Plans, specifications, instructions, and forms for building may be obtained from the offices of l'Association des Constructeurs de la Mauricie, c-o Mr. D. Chamberland, 595, Forget, Cap-de-la-Madeleine. Tel: 374-1465, upon the deposit of one hundred dollars (\$100.00) which deposit will be redeemable upon the return of plans and specifications in good order and to the satisfaction of the architect within one month (30 days) following the opening of tenders. Plans will be available starting February 7, 1972.

Only individuals, firms, companies and corporations having their principal place business in the Province of Quebec are allowed to tender.

A tender deposit in the amount of THREE HUNDRED THOUSAND DOLLARS (\$300,000.00) in the form of a certified cheque drawn on a chartered bank of Canada or on a Caisse populaire, payable to LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES VIEILLES-FORGES, or a bid bond valid to \$90 days from the date of opening of tenders, shall accompany the tender.

Sealed tenders (original and two copies) addressed to the undersigned at 3255 Foucher St. Trois-Rivières, must be received on or before March 8th, 1972 at 17:00 hrs (5:00 p.m.) local time, to be opened in public at the same place and time.

The general contractor will be responsible for sub-contractors, in the specialties below mentioned, providing a guarantee bond to assure execution of work sub-contract and a guarantee bond to cover fifty per cent (50 p.c.) of the cost of wages, materials and services of said sub-contracts; these guarantee to be valid one hundred and twenty (120) days.

SUB-CONTRACTS:

- Structural steel and deck
- Plumbing-heating
- Ventilation
- Electrical
- Masonry

Des Vieilles Forges Regional School Commission reserves the right to reject any or all tenders and the lowest tender will not necessarily be accepted.

(Signed) F. Duchaine

Secretary-Treasurer-administrator.

B Avis T 83-84

L'ACHA déclare:

"Nous sommes confiants que vous, et les équipes membres de l'Association, êtes conscients... que le hockey junior, constitue la principale source de jeunes joueurs pour les équipes professionnelles et que toute démarche entreprise par votre organisation en vue de détruire ou de perturber cette structure serait désastreuse, non seulement pour le hockey professionnel mais aussi pour le hockey amateur."

Dans cette lettre, le président de l'ACHA, M. Joe Kryczka, de Calgary, demandait à l'AMH de ne pas entraîner les amateurs, éligibles au repêchage professionnel selon les règlements de l'ACHA en 1972-73, vers les rangs professionnels.

M. Kryczka ajoute que l'ACHA prendrait toutes les mesures qui s'imposent, y compris un appel à l'intervention du gouvernement, si l'AMH ne respecte pas ces règlements.

Messner devrait être le grand favori (Toni Sailer)

SAPPORO (Reuter) — L'Autrichien Toni Sailer, vainqueur de trois médailles d'or aux Jeux de Cortina, en 1956, a fait de son compatriote Henri Messner le favori de la descente de Sapporo.

"Personnellement, j'accorde de grandes chances à Henri Messner pour la descente", a-t-il déclaré.

Toni Sailer estime que la Fédération autrichienne de ski a eu raison de maintenir la participation de son équipe comme

l'avait suggéré Schranz. "Nous sommes évidemment désolés que Schranz ne puisse être avec nous, mais nous espérons néanmoins gagner des médailles", a dit Toni Sailer.

Karl Cordin et Brigitte Tots-

chnig, deux espoirs de l'équipe autrichienne, tout en se déclarant désolés pour Schranz, ont dit eux aussi être très contents que la décision ait été prise de ne pas retirer l'équipe autrichienne.

En roulant ma boule

En roulant, T-Riv. Sports banque

La ligue de quilles Le Cabarin et Chausures Mademoiselle

Les meilleures moyennes

Rita Bergeron 120

Lucille Paquin 118

Jeanne Pothier 118

Marlette Héroux 116

Edith Cloutier 116

Thérèse Levesque 116

Yvon Bergeron 115

Madeline Pronovost 114

Fernand Paquin 114

Remplaçants

Denis Alix 94

Claude Levesque 92

Hélène Lamy 92

Simone Hill 49

Simple et triple mixte à battre

Rita Bergeron et Denise Quilley 187

Yvon Bergeron et Claude Paquin 425

Fernand Paquin 461

Lucille Paquin 187

Simple et triple mixte de la semaine

Marlette Héroux 143

Yvon Bergeron 148

Lucille Paquin 431

Yvon Bergeron 393

Simple et triple d'équipe à battre

Très Très Fort 478

Très Très Fort 1931

Simple et triple de la semaine

Les Aigles 641

Les Aigles 1749

Totale des Pins et points d'équipes

Très Très Fort 31877 49

Yvon Bergeron 31407 44

Chausures Mademoiselle 30655 38

Nestor 30809 35

Les Atomics 30521 32

Le Carabin 30801 30

Ligue commerciale mixte Femmes

J. Morand 57 9872 173.2

D. Larouche 51 8376 144.2

L. Turcotte 52 1851 154.2

C. Beaulieu 57 8746 153.4

C. Desjardins 57 8445 148.1

H. Gauthier 51 7423 145.7

L. Litalien 57 8033 141

J. Jean 54 8812 143.2

P. Dufresne 50 4119 137.3

Hommes

J. Chartrand 57 10703 187.7

A. Boiscail 45 7838 174.1

Les Japonais dominent dans le domaine du saut

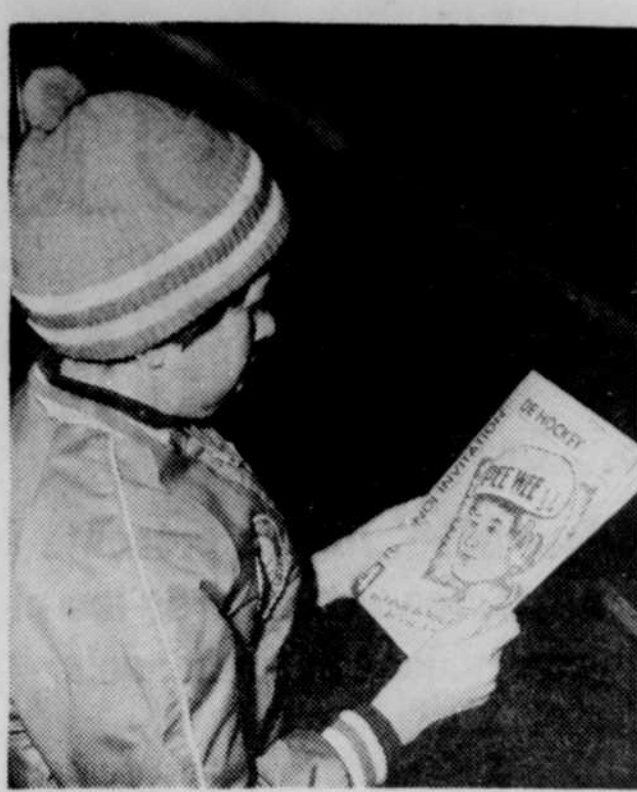
SAPPORO — Tout le Japon pavait enfin après le triomphe de ses représentants qui ont enlevé les trois médailles dans l'épreuve de saut à ski au tremplin de 70 mètres de Miyamoto, près de Sapporo.

Le "régional" Yukio Kasaya, originaire de Sapporo, a confirmé sous les applaudissements de 18 mille de ses concitoyens, sa réputation de meilleur sauteur du monde en remportant le titre olympique avec deux

bonds de 84 et 79 mètres. Il obtient un total de 244, 2 points basés sur la distance parcourue à chaque saut mais aussi sur le style, et devance ses compatriotes Akitsugu Konno et Seiji Aochi.

Le Japon remporte ainsi ses premières médailles depuis l'ouverture des Jeux de Sapporo. Le seul succès japonais dans les Jeux d'hiver depuis leur création avait été enregistré en 1956 avec une médaille d'argent décrochée en slalom spécial.

Les favoris européens ont été surclassés par les trois Japonais. Le Norvégien Ingolf Mork, qui s'annonçait comme le principal rival de Kasaya, a raté ses deux sauts et a paru en forme médiocre. Le Tchecoslovaque Jiri Raska, champion olympique sortant, est également dominé ne terminant qu'à la cinquième place.



Le jeune Gail Pilon en jetant un coup d'oeil sur le programme du tournoi Pee-Wee de l'édition 1971 a bien hôte à celui de 1972. Pour les intéressés disons que celui-ci aura lieu cette année du 10 au 19 mars prochain au Colisée de Trois-Rivières. (Photo Roland Lemire)

En fin de semaine

Aux Jeux olympiques d'hiver de Sapporo

SAPPORO, Japon (Reuter) — Le patineur hollandais Ard Schenk a enlevé sa seconde médaille d'or des Jeux de Sapporo dimanche, mais son succès est éclipsé par le triomphe des sauteurs japonais qui ont fait frémir de joie tout un peuple en remportant les trois médailles de l'épreuve de saut à ski au tremplin de 70 mètres.

Près de 20.000 spectateurs dont l'empereur du Japon Hirohito ont assisté, éblouis, autour du tremplin de Miyamoto, aux envolées parfaites de Yukio Kasaya, médaille d'or, Akitsugu Konno, médaille d'argent, et de Seiji Aochi, médaille de bronze. Les trois hommes apportent au Japon son premier titre olympique dans l'histoire des Jeux d'hiver et ses premières médailles de ces Jeux de Sapporo, 105 millions de Japonais espéraient la victoire de l'un des leurs, mais aucun ne s'attendait à un tel triomphe qualifié d'histoire par le directeur de l'équipe japonaise, Katsuji Shibata.

"Je suis bouleversé par ce moment historique, déclarait-il après le triomphe de ses poulains. J'avais confiance dans la victoire de Kasaya, mais je n'aurais jamais pensé que nous remporterions les trois médailles. Nos sauteurs ont ouvert une nouvelle page dans l'histoire du ski japonais."

Les favoris européens ont été surclassés par les trois Japonais. Le Norvégien Ingolf Mork, qui s'annonçait comme le principal rival de Kasaya, a raté ses deux sauts et a paru en forme médiocre. Le Tchecoslovaque Jiri Raska, champion olympique sortant, a été également dominé, ne terminant qu'à la cinquième place.

Le vainqueur est âgé de 28 ans. Il avait remporté, l'année dernière, l'épreuve pré-olympique sur le même tremplin.

Le patinage de vitesse Le "Hollandais volant" Ard Schenk a enlevé sa seconde médaille d'or des Jeux de Sapporo dimanche, mais son succès est éclipsé par le triomphe des sauteurs japonais qui ont fait frémir de joie tout un peuple en remportant les trois médailles de l'épreuve de saut à ski au tremplin de 70 mètres.

Grier Jones gagne l'omnium d'Hawaï

Les meneurs

1. Grier Jones: 65-73-72-64-274: \$40.000
2. Bob Murphy: 65-70-69-274: \$22.800
3. Charles Coady: 66-72-69-275: \$14.200
4. Marty Fleckman: 66-71-71-68-276: \$9.400
5. DonBies: 67-71-74-65-277: \$18.200
6. Bob Rosburg: 73-70-70-65-278: \$5.980
7. Jim Jamieson: 68-70-70-78: \$5.980
8. Curtis Sifford: 66-72-68-72: \$5.980
9. Bunky Henry: 71-69-68-278: \$5.980
10. John Schlee: 68-71-71-68-278: \$5.980

HONOLULU (PA) —

Grier Jones a calé une normale facile au 1er tour supplémentaire hier en supplantant un Bob Murphy dégoûté dans l'omnium de Hawaï doté d'une première bourse de \$40.000.

Jones avait rejoint Murphy au 1er rang avec une magnifique dernière ronde de 64 pour un total de 274.

Murphy, qui avait mené au cours des trois premières rondes, a perdu le tournoi quand il a eu besoin de trois coups roulés sur le premier vert supplémentaire.

Après avoir raté un birdie de 30 pieds, Jones a facilement

réussi la normale en remportant son premier triomphe en 3-1-2 ans.

Charles Coady a pris la 3e place avec un total de 275 grâce à un dernier 68, mais il a raté un long coup roulé sur le dernier vert, ce qui lui aurait permis de participer aux trous supplémentaires.

A 278, on notait Bob Rosburg, Bunky Henry, Jim Jamieson et Curtis Sifford.

Leo Trevino a calé un eagle à la dernière allée et a terminé avec 279, de même que Arnold Palmer avec un dernier 68, tandis que Jack Nicklaus devait se contenter d'un 285.

Plusieurs joueurs de baseball ont signé

NEW YORK — Plusieurs équipes de baseball ont annoncé hier la mise sous contrat de plusieurs joueurs.

Les champions de la ligue Américaine, les Orioles de Baltimore, ont obtenu les signatures des lanceurs Dave Boswell et Grant Jackson ainsi que celle

du joueur d'utilité Chico Salmon.

Les Mets de New-York, de la ligue Nationale, ont indiqué que le lanceur gaucher Tug McGraw, 11-4 en 1971, avait accepté les conditions de l'équipe et signé son contrat pour la prochaine saison.

Le joueur d'utilité Chico Salmon.

Les Mets de New-York, de la ligue Nationale, ont indiqué que le lanceur gaucher Tug McGraw, 11-4 en 1971, avait accepté les conditions de l'équipe et signé son contrat pour la prochaine saison.

Le joueur d'utilité Chico Salmon.

Les Mets de New-York, de la ligue Nationale, ont indiqué que le lanceur gaucher Tug McGraw, 11-4 en 1971, avait accepté les conditions de l'équipe et signé son contrat pour la prochaine saison.

Le joueur d'utilité Chico Salmon.

Les Mets de New-York, de la ligue Nationale, ont indiqué que le lanceur gaucher Tug McGraw, 11-4 en 1971, avait accepté les conditions de l'équipe et signé son contrat pour la prochaine saison.

Le joueur d'utilité Chico Salmon.

Les Mets de New-York, de la ligue Nationale, ont indiqué que le lanceur gaucher Tug McGraw, 11-4 en 1971, avait accepté les conditions de l'équipe et signé son contrat pour la prochaine saison.

Le joueur d'utilité Chico Salmon.

Les Mets de New-York, de la ligue Nationale, ont indiqué que le lanceur gaucher Tug McGraw, 11-4 en 1971, avait accepté les conditions de l'équipe et signé son contrat pour la prochaine saison.

Le joueur d'utilité Chico Salmon.

Les Mets de New-York, de la ligue Nationale, ont indiqué que le lanceur gaucher Tug McGraw, 11-4 en 1971, avait accepté les conditions de l'équipe et signé son contrat pour la prochaine saison.

Le joueur d'utilité Chico Salmon.

Les Mets de New-York, de la ligue Nationale, ont indiqué que le lanceur gaucher Tug McGraw, 11-4 en 1971, avait accepté les conditions de l'équipe et signé son contrat pour la prochaine saison.

Le joueur d'utilité Chico Salmon.

Les Mets de New-York, de la ligue Nationale, ont indiqué que le lanceur gaucher Tug McGraw, 11-4 en 1971, avait accepté les conditions de l'équipe et signé son contrat pour la prochaine saison.

Le joueur d'utilité Chico Salmon.

Les Mets de New-York, de la ligue Nationale, ont indiqué que le lanceur gaucher Tug McGraw, 11-4 en 1971, avait accepté les conditions de l'équipe et signé son contrat pour la prochaine saison.

Le joueur d'utilité Chico Salmon.

Les Mets de New-York, de la ligue Nationale, ont indiqué que le lanceur gaucher Tug McGraw, 11-4 en 1971, avait accepté les conditions de l'équipe et signé son contrat pour la prochaine saison.

Le joueur d'utilité Chico Salmon.

Les Mets de New-York, de la ligue Nationale, ont indiqué que le lanceur gaucher Tug McGraw, 11-4 en 1971, avait accepté les conditions de l'équipe et signé son contrat pour la prochaine saison.

Le joueur d'utilité Chico Salmon.

Les Mets de New-York, de la ligue Nationale, ont indiqué que le lanceur gaucher Tug McGraw, 11-4 en 1971, avait accepté les conditions de l'équipe et signé son contrat pour la prochaine saison.

Le joueur d'utilité Chico Salmon.

Les Mets de New-York, de la ligue Nationale, ont indiqué que le lanceur gaucher Tug McGraw, 11-4 en 1971, avait accepté les conditions de l'équipe et signé son contrat pour la prochaine saison.

Le joueur d'utilité Chico Salmon.

Nécrologie

Les avis de décès, services anniversaires, messes anniversaires et remerciements ne sont pas acceptés par téléphone et sont payables avant publication.

CHARBONNEAU, Mme Rosario. — A Saint-Alexis-des-Monts, le 5 février 1972 est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Rosario Charbonneau née Florida Lemay, demeurant à Saint-Alexis-des-Monts.

Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant, en l'église de Saint-Alexis-des-Monts à 10 heures a.m.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Paul Gilmont, 240 rue Saint-Joseph, Sainte-Alexis-des-Monts. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Charbonneau (Lucie Charbonneau), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lemay (Lucienne Lacombe), M. et Mme Régis Lemay (Marie-Jeanne Alarie), M. et Mme Leo Lacombe (Marie-Ange Lecomte), M. et Mme Alphonse Lemay (Aline Noël).

BOUCHER, M. Charles. — A Shawinigan, le 5 février 1972, est décédé à l'âge de 85 ans et 9 mois, M. Charles Boucher époux de Julie Jean, demeurant à 512, rue St-Joseph, Shawinigan.

Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant, en l'église Saint-Bernard à 10 heures.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Oscar St-Onge, 2203 Champlain.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants, Mme F. Boucher (Lucie Boucher), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Harnois (Éveline), M. et Mme Fernand Grondines (Yvette Johnson), M. et Mme Gaston Letarte (Fernande) de Tracy, M. et Mme Jacques Grondines (Thérèse Turgeon) M. et Mme Jean-Jacques Grondines (Gertrude Letarte).

En sessions d'études

Les agents de la paix occupent le Centre culturel de Drummondville

par Gérald PRINCE

DRUMMONDVILLE — Depuis samedi soir, vers 6h, les agents de la paix du Québec occupent le Centre culturel de Drummondville, un peu à la façon de la Sûreté du Québec, l'automne dernier. Cette fois-ci, ce sont les 2.500 membres du Syndicat des agents de la paix de la Fonction publique qui sont en cause.

Le tout a débuté samedi après-midi, à Québec, lors d'une assemblée syndicale groupant 85 délégués de tous les secteurs de ce syndicat polyvalent. Selon M. Raymond Pion, président, qui a fait ces déclarations au représentant du Nouvelliste à Drummondville, les délégués unanimement résolurent de regrouper les 2.500 membres de leur formation syndicale devant la situation des négociations en cours entre les deux parties.

Il fut alors résolu d'occuper le Centre culturel de Drummondville à cause du fait qu'il représente un endroit stratégique pour tous les agents de la paix qui recurent, en fin d'après-midi samedi, l'ordre de se rendre à cet endroit immédiatement et de quitter leur poste de garde en débrayant sans retard.

C'est ainsi qu'en soirée samedi, des agents de la paix des villes voisines de Drummondville et des métropoles du Québec comme Montréal et Québec commencèrent à affluer, suivis durant toute la nuit par des confrères des villes lointaines. Ainsi, au petit matin, dimanche, arrivaient des agents d'aussi loin qu'Amos ou que la Gaspésie.

Pendant ce temps, M. Léo-Faul Legros, président de la Fraternité des cadres intermédiaires des agents de la paix, regroupant 320 officiers supé-

rieurs de la même fonction, donnait ordre, appuyé par son exécutif, à ses membres de débrayer à leur tour à compter de 6h, dimanche soir et de se joindre aux agents de la paix au Centre culturel de Drummondville.

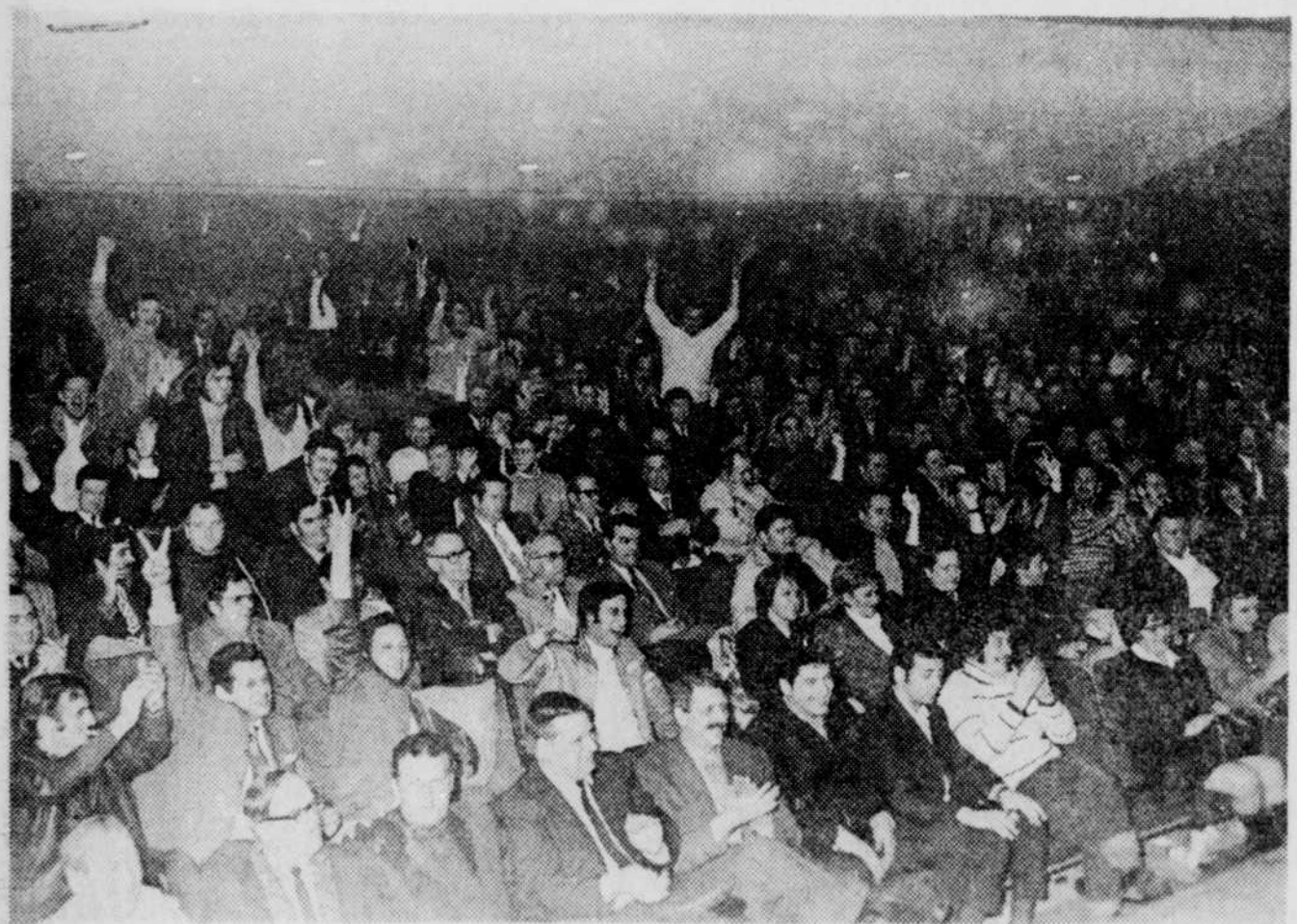
Selon M. Raymond Pion, président du syndicat, le débrayage des différents postes des agents de la paix s'est fait dans l'ordre, sans difficulté, ni risque. Le syndicat cependant a prévu des mesures spéciales d'action au cas où il y aurait des situations d'urgence dans les prisons ou sur les autoroutes. "Nous sommes plus humains que le gouvernement", a déclaré M. Pion, nous tenons compte de la situation avec réalisme et faisons usage de notre bon sens. En cas d'urgence, par exemple, nous nous rendrions à notre poste d'urgence, que le public en soit bien assuré."

Précisons que le Centre culturel de Drummondville a été le théâtre d'une action semblable l'automne dernier, alors que les policiers provinciaux avaient occupé les lieux jour et nuit jusqu'à la solution de leur conflit avec le gouvernement du Québec. Les agents de la paix, en occupation jour et nuit présentement, s'occupent à étudier les clauses de leur projet d'entente, écoutent des allocutions de leurs dirigeants, vont en ville casser la croûte ou se réunissent en groupe pour discuter. Tous les mouvements de l'arrêt de travail sont annoncés par le système de communication du Centre culturel depuis la table de la présidence, sur la scène. Un porte-parole du Centre culturel nous fait savoir qu'aucun événement d'importance n'était prévu pour ce dernier week-end, donc que rien n'a dû être annulé.



L'exécutif du syndicat des agents de la paix du Québec est composé, tel que réuni au Centre culturel de Drummondville, par MM. Eugène Lamontagne, vice-président, Godfrey Beaulieu, Raymond Pion, président; Noël Lacas-

se, conseiller technique, Allan McGhu, secrétaire, Théo Rocheleau, Jean-Baptiste Desrosiers, Henri Ferguson, vice-président. (Photo Beausoleil)



Une vue de la foule qui se pressait dimanche au Centre culturel de Drummondville. (Photo Beausoleil)



Vue extérieure du Centre culturel de Drummondville.

DUPUIS

SEMAINE DU BÉBÉ

Pour bébé, Dupuis présente à la maman les plus beaux vêtements, les accessoires les plus utiles et pratiques à des prix économiques sensationnels.

Profitez-en. Venez ou composez: **374-2411**



Couches "Curity" extensibles
SPECIAL

419

Couches en tissu absorbant, se lavant facilement, séchant rapidement. Blanches.
Pas de commandes postales ni téléphoniques S.V.P.

Dupuis - Troisième - Rayon 2-430



Pyjamas une pièce
2/259

En ratine extensible à motif. Manches raglan, fermoir à glissière devant. Pieds à même. Motif jacquard, manches longues. Tailles: 1 (12 à 19 lb); 2 (20 à 28 lb). Tons: rose, jaune, turquoise.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



Prom-Set unisexe SPECIAL
849

En Acrylique. Calotte à même, taille élastique, haut avec capuchon à même. Cordon coulissant, manches raglan double boutonnage, garçons et filles. 12 mois: blanc, bleu, jaune. 6 mois: blanc, bleu, blanc.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



Ensembles Bébé naissant SPECIAL
400 L'ens.

Ensemble de 3 pièces, pour bébé naissant. 1 veste à manches raglan avec ruban coulissant au cou et corsage. Bonnet avec ruban à même coulissant, pattes avec ruban satiné coulissant. Blanc, une taille seulement. En laine et Orlon.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



Ensemble couche SPECIAL
449 L'ens.

Ensemble couche pour garçon. En très fine batiste 2 pièces. Calotte élastique au dos et à l'ouverture des jambes. Double de caoutchouc. Le haut à manches courtes, col. Boutons au dos. Bleu, blanc, jaune. 6 mois, 12 mois.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



Ensemble couche SPECIAL
449 L'ens.

Ensemble en terylène et batiste 2 pièces pour fille. Calotte taille élastique et ouverture des jambes, doublée caoutchouc. Haut manches courtes raglan, boutons au dos. Orné de fine dentelle. Blanc, rose, jaune. 6 mois, 12 mois.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



Serviettes capuchon SPECIAL
2/349

Serviette avec capuchon en ratine, lavable à la machine, douce et absorbante. Avec débarbouillettes 9 x 9. Grandeurs: 30 x 30.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



Piqués de coton SPECIAL
3/249

Légères imperfections n'affectant ni la dureté ni la résistance. En coton blanc pour le lit, bien rembourré, oriet 22 x 36, blanc.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



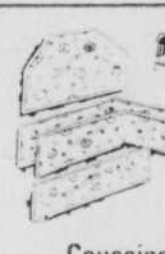
Draps emboîtants SPECIAL
239 Ch.

Draps de tricot de coton extensible. Modèle emboîtant. Draps de dessous env. 27 x 54 en aqua, jaune ou blanc et draps de dessus 27 x 34 et 27 x 48 en blanc, avec bordure aqua, jaune. Draps de dessous avec élastique tout autour et draps du dessus emboîtant au pied.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



COUVERTURES SPECIAL
348 Ch.

Couvertures de nylon à bordure de satin, douces, confortables et chaudes. Env. 36 x 50. Tons: bleu, blanc, jaune, rose.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



Coussins protecteurs SPECIAL
488 L'ens.

6 pièces. Imprimées sur fond blanc. Pour placer dans le lit de bébé. En caoutchouc-mousse, recouverts de vinyle à motif.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



Baignoires de luxe SPECIAL
2788

Structure métallique tubulaire, dossier coussiné caoutchouc-mousse. En vinyle flexible avec hamac, tuyau de vidange, ceinture de sûreté, roulettes, tablette, pédale pour soulever le couvercle. Motifs imprimés sur fond blanc.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



Ensembles utiles SPECIAL
588

Ensemble en vinyle robuste comprenant baignoire, seau à couches avec désinfectant et supports hygiéniques lavables. Anti-rouille, léger. Blanc, vert avocat, ton or.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



"Jolly Jumper" SPECIAL
788

Balancoire sauteuse avec camp de fixation pour cadre de porte, gardera bébé 3 mois à un an en forme et en sûreté.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



Ensembles de biberon SPECIAL
65 1.29
100 1.69

Ensemble de biberons avec sac à jeter, 6 porte-sacs avec rondelles, diques et capuchon, 65 sacs à jeter, 6 tétines à biberon, 1 entonnoir servant aussi à installer le sac sur le porte-sac, 1 ouvre-capuchon.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



Sièges d'aisance SPECIAL
588

Sièges légers et robustes. Munis d'une ceinture de sûreté et d'un détecteur réglable. Le tout sur base non basculante, la partie supérieure s'adapte facilement à tous les sièges de toilette.
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



Sièges de bébé SPECIAL
349

Sièges fabriqués en polyéthylène rigide. Coussin de plastique rembourré. Support de métal ajustable. Courroie de sûreté. Blanc, vert, or.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



Tables de toilette SPECIAL
2488

Tables très pratiques pour la toilette de bébé avec quatre grands tiroirs en polyéthylène moule, aux coins arrondis. Dessus avec coussin de 1" po., muni d'une courroie de sûreté. Pattes chromées. Ouverte 36 x 18 x 37. Fermée: 18 x 18 x 37.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430



Marchettes SPECIAL
788

Marchettes rondes pour bébés. Siège et plateau en polyéthylène. Cadre tubulaire chromé avec six roulettes douilles. Siège ajustable. Se le met à plat. Ne basculent pas, d'après ou blanc.
COMPOSEZ 374-2411
Dupuis - Troisième Rayon 2-430

Tout ces spéciaux pour bébé sont valables jusqu'à samedi 5h.p.m.